



RAPPORT DE GESTION

TABLE DES MATIÈRES

PROFIL DE L'ENTREPRISE	2
FAITS SAILLANTS DEPUIS LA FIN DE L'EXERCICE 2011.....	2
MESURES NON NORMALISÉES SELON LES IFRS	4
PARTICIPATION DANS LES FILIALES	7
INFORMATION SUR LES TENDANCES	7
COMPARAISON DES EXERCICES 2012 ET 2011	9
COMPARAISON DES QUATRIÈMES TRIMESTRES 2012 ET 2011	20
COMPARAISON DES EXERCICES 2011 ET 2010	25
FLUX DE TRÉSORERIE ET SITUATION FINANCIÈRE	27
INFORMATIONS ADDITIONNELLES	33
SÉLECTION DE DONNÉES FINANCIÈRES	64
SÉLECTION DE DONNÉES FINANCIÈRES TRIMESTRIELLES	65

PROFIL DE L'ENTREPRISE

Québecor inc. (« Québecor » ou la « Société ») est une société de gestion détenant une participation de 75,4 % dans Québecor Média inc. (« Québecor Média »), l'un des plus importants conglomérats de médias du Canada. Les filiales de Québecor Média exercent leurs activités dans les secteurs suivants : Télécommunications, Médias d'information, Télédiffusion, Loisir et divertissement, et Technologies et communications interactives.

La participation de la Société dans Québecor Média est passée de 54,7 % à 75,4 %, le 11 octobre 2012, à la suite du rachat partiel par Québecor et Québecor Média de la participation de 45,3 % dans Québecor Média détenue par CDP Capital d'Amérique Investissement inc. (« CDP Capital »), une filiale de la Caisse de dépôt et placement du Québec.

Par l'entremise de sa filiale Québecor Média, Québecor est un chef de file parmi les sociétés médiatiques du Canada ayant des activités dans les secteurs des télécommunications par câble et mobile, de l'édition de journaux, de la production et de la distribution de produits imprimés, de la télédiffusion, de la vente au détail, de la publication et de la distribution de livres, de magazines, de DVD, de Blu-ray et de jeux vidéo, de l'enregistrement, de la production et de la distribution de musique, de l'offre d'un service de musique en continu, des services de nouveaux médias, de développement de jeux vidéo, de l'affichage extérieur et du hockey de la Ligue de hockey junior majeur du Québec (« LHJMQ »). Grâce à l'exploitation de ses filiales, Québecor Média est un chef de file en création, en promotion et en distribution d'information, de divertissement et de services Internet conçus pour gagner les auditoires de toutes les catégories démographiques. Québecor Média déploie une stratégie de convergence afin de saisir les occasions de synergies qui se présentent dans son portefeuille de propriétés médias.

Tous les montants sont en dollars canadiens (« dollars CA »), à moins d'avis contraire.

La Société a adopté les Normes internationales d'information financière (« IFRS ») le 1^{er} janvier 2011 pour la présentation de ses états financiers. Les données comparatives de 2010 ont été redressées.

FAITS SAILLANTS DEPUIS LA FIN DE L'EXERCICE 2011

- Le chiffre d'affaires de Québecor a atteint 4,35 G\$ en 2012, soit une hausse de 145,2 M\$ (3,5 %), résultant principalement d'une croissance de 8,4 % des revenus du secteur Télécommunications.

Télécommunications

- Progression des revenus de Vidéotron ltée (« Vidéotron ») en 2012 dans ses principaux services : accès Internet (74,3 M\$ ou 10,6 %), télédistribution (66,7 M\$ ou 6,6 %), téléphonie mobile (58,9 M\$ ou 52,3 %) et téléphonie par câble (18,2 M\$ ou 4,2 %).
- Augmentation nette de 221 800 unités de service¹ en 2012, contre 379 100 en 2011. L'exercice 2011 avait été marqué par la plus forte augmentation annuelle d'unités de service depuis 2008, expliquée principalement par la fin de l'utilisation des ondes hertziennes pour la diffusion analogique au Canada.
- Le bénéfice d'exploitation du secteur Télécommunications a progressé de 126,2 M\$ (11,5 %) au cours de l'exercice 2012.
- À la fin de février 2013, Vidéotron a lancé illico Club à volonté, un nouveau service de vidéo sur demande par abonnement, qui propose la plus grande offre de titres francophones sur demande à volonté au Canada.
- Déploiement de illico télé nouvelle génération dans l'ensemble des régions desservies par Vidéotron au cours du premier semestre 2012, offrant aux utilisateurs du service numérique une nouvelle interface d'accès au service de vidéo sur demande, de gestion des enregistrements, de guide horaire personnalisable et de services en ligne. Le service illico télé nouvelle génération propose des fonctionnalités novatrices qui offrent une expérience de navigation plus fluide et intuitive.
- Le 17 mai 2012, Vidéotron a lancé Internet TGV 200, un service d'accès Internet offrant des vitesses jusqu'ici inégalées.

Médias d'information

- Le 15 février 2013, Québec Média et Le Sac Plus ont annoncé la conclusion d'une entente pluriannuelle pour l'impression et la distribution de la circulaire au Québec et au Canada anglais des magasins JYSK Canada. Une campagne médiatique panquébécoise conçue par Québecor Média sera diffusée sur l'ensemble de ses propriétés médias. L'entente comprend l'impression de plus de 4 millions de dépliants promotionnels par semaine, ainsi que la distribution de près de 23 millions de

¹ La somme des clients des services de télédistribution, d'accès Internet par câble et sans fil, et de téléphonie par câble à laquelle est ajouté le nombre de lignes en téléphonie mobile.

circulaires par année dans Le Sac Plus au Québec. En outre, elle met à contribution les journaux de Corporation Sun Media, ce qui constitue un autre exemple de la complémentarité de l'offre multiproduit du secteur Médias d'information.

- Le 13 novembre 2012, Corporation Sun Media a annoncé de nouvelles mesures de restructuration dans le but d'alléger sa structure organisationnelle afin de permettre une meilleure exécution des processus d'affaires, tout en améliorant le rapport coût/efficacité. Les économies totales annuelles attribuables à ces mesures sont estimées à plus de 45,0 M\$.
- Le 27 septembre 2012, Corporation Sun Media a annoncé la réorganisation de ses activités d'information. Au même moment, elle a annoncé la réorganisation de ses activités de salles de presse, de publicité et d'imprimerie partout au Canada, sauf au Québec, dans le but de mieux répondre aux besoins de la clientèle et aux occasions d'affaires locales et nationales.
- Le 21 juin 2012, Québecor Média a été choisie au terme d'un appel de propositions sur invitation pour assurer l'installation, l'entretien et l'exploitation publicitaire des abribus du réseau d'autobus de la Société de transport de Montréal (« STM ») pour les 20 prochaines années. Il s'agit d'une première percée de Québecor Média dans un secteur d'activité qui connaît une importante évolution technologique.
- Corporation Sun Media a annoncé l'acquisition du magazine *Pub Extra*, distribué mensuellement à près de 190 000 foyers de la rive nord de Montréal. Elle a également complété l'acquisition de l'hebdomadaire régional *L'Impact de Drummondville*, distribué à près de 50 000 exemplaires, et lancé un nouvel hebdomadaire dans la région des Bois-Francs, *L'Écho de Victoriaville*, distribué à plus de 40 000 exemplaires. Le tirage de Hebdomos régionaux Québecor Média au Québec excède maintenant 2,5 millions d'exemplaires chaque semaine.
- Le 19 avril 2012, Réseau Québecor Média inc. (« Réseau Québecor Média ») a annoncé la signature d'une entente exclusive pour la distribution de la circulaire nationale de Sears Canada inc. (« Sears Canada ») dans Le Sac Plus. Réseau Québecor Média distribuera ainsi plus de 100 millions de pièces promotionnelles par année pour le compte de Sears Canada.

Télédiffusion

- L'édition 2012 de *Star Académie* s'est avérée un succès télévisuel et commercial retentissant ayant des retombées positives pour l'ensemble des propriétés de Québecor Média et engendrant une nouvelle occasion de partage de contenus à valeur ajoutée. L'auditoire moyen des émissions diffusées sur les ondes du Réseau TVA a atteint respectivement 2,2 millions et 1,4 million pour le gala hebdomadaire et pour l'émission quotidienne. Lancé le 6 mars 2012, l'album *Star Académie 2012* a été vendu à plus de 125 000 exemplaires et s'est classé en tête du palmarès des ventes d'albums francophones au pays et numéro un au Québec (source : Nielsen SoundScan).
- Le 31 mai 2012, Groupe TVA inc. (« Groupe TVA ») a conclu la vente de ses participations dans les chaînes spécialisées mysteryTV et The Cave.

Autres faits saillants

- En octobre 2012, la Société a complété la révision annuelle de son plan stratégique triennal et, compte tenu de l'environnement financier difficile et des conditions du marché existant dans les industries des journaux et de la musique, elle a enregistré une charge non monétaire totale de 187,0 M\$ de dépréciation de l'écart d'acquisition des marques de commerce de publications et des relations clients.
- Le 25 mars 2012, Québecor Média et la Ville de Québec ont annoncé la finalisation du programme fonctionnel et technique de l'immeuble en vue de la construction de l'amphithéâtre multifonctionnel de Québec.
- Le 4 avril 2012, Groupe Archambault inc. (« Groupe Archambault ») a lancé ZIK, un service de musique en continu qui offre plusieurs millions de chansons en accès interactif et illimité, y compris le plus grand répertoire de musique francophone.

Financement

Plusieurs opérations financières ont été réalisées au cours de l'exercice 2012.

- Le 17 décembre 2012, Québecor Média a remboursé par anticipation le solde en circulation de son prêt à terme « B » pour une contrepartie en espèces de 153,9 M\$.
- Le 11 octobre 2012, la Société a augmenté sa participation dans Québecor Média à la suite de la clôture des transactions suivantes :
 - Québecor Média a racheté 20 351 307 de ses actions ordinaires détenues par CDP Capital, pour un prix d'achat global de 1,0 G\$, payable en espèces. Toutes les actions ainsi rachetées ont été annulées ;

- Québecor a acheté 10 175 653 actions ordinaires de Québecor Média détenues par CDP Capital. Pour refléter son obligation de payer le prix d'achat de ces actions, Québecor a émis à CDP Capital des débetures subordonnées d'un montant en capital global de 500,0 M\$, portant intérêt à un taux de 4,125 % et échéant en 2018, qui sont convertibles en actions subalternes catégorie B comportant droit de vote (les « actions catégorie B ») de Québecor.

À la suite de la clôture de ces transactions, la participation de Québecor dans Québecor Média a augmenté de 54,7 % à 75,4 %, tandis que celle de CDP Capital a diminué de 45,3 % à 24,6 %.

- Pour réaliser le rachat de 20 351 307 actions ordinaires de son capital-actions pour un montant global de 1,0 G\$, Québecor Média a pu bénéficier de conditions avantageuses sur les marchés d'emprunt. Les opérations financières suivantes ont été réalisées par Québecor Média dans le cadre de cette importante transaction :
 - l'émission, le 11 octobre 2012, de billets de premier rang d'un montant en capital global de 850,0 M\$US, portant intérêt à un taux de 5,75 % et échéant en 2023, et de billets de premier rang pour un montant en capital global de 500,0 M\$, portant intérêt à un taux de 6,625 % et échéant en 2023, soit, dans ce dernier cas, l'une des plus importantes émissions sur le marché des titres obligataires à haut rendement jamais réalisée au Canada ;
 - Québecor Média a augmenté la taille de son placement en raison de la souscription excédentaire et des modalités de financement favorables, ce qui lui a permis de proroger les échéances de ses instruments de crédit par le remboursement, en novembre 2012, d'un montant en capital total de 320,0 M\$US de ses billets de premier rang portant intérêt à un taux de 7,75 %, émis en 2007 et échéant en 2016.
- Vidéotron a émis, en mars 2012, des billets de premier rang d'un montant en capital global de 800,0 M\$US, portant intérêt à un taux de 5,0 % et échéant en 2022.
- Vidéotron a racheté, en mars 2012, tous ses billets de premier rang portant intérêt à un taux de 6,875 % et échéant en janvier 2014, pour un montant en capital de 395,0 M\$US.
- Québecor Média a racheté, en mars et en avril 2012, pour un montant en capital total de 260,0 M\$US de ses billets de premier rang portant intérêt à un taux de 7,75 % et échéant en mars 2016, et a réglé les contrats de couverture afférents.
- Québecor Média et Groupe TVA ont amendé leurs facilités de crédit bancaire afin de proroger leurs échéances, respectivement à 2016 et à 2017, et d'augmenter de 200,0 M\$ la facilité de crédit renouvelable de Québecor Média venant à échéance en 2016.
- Québecor a amendé sa facilité de crédit bancaire renouvelable de 150,0 M\$ afin de proroger l'échéance de novembre 2014 à novembre 2015 et de modifier certaines modalités de la facilité.
- Finalement, Corporation Sun Media a remboursé le solde de 37,6 M\$ de sa facilité de crédit à terme et a annulé l'ensemble de ses facilités de crédit.

MESURES NON NORMALISÉES SELON LES IFRS

Les mesures non normalisées selon les IFRS utilisées par la Société pour évaluer son rendement financier, telles que le bénéfice d'exploitation, le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies, les flux de trésorerie d'exploitation des secteurs, les flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de la filiale Québecor Média et le revenu mensuel moyen par abonné (« RMPA »), ne sont pas calculées selon, ni ne sont reconnues par les IFRS. La méthode de calcul des mesures financières hors IFRS de la Société peut différer de celles utilisées par d'autres entreprises et, par conséquent, celles qu'elle présente dans ce rapport de gestion peuvent ne pas être comparables à d'autres mesures ayant des noms semblables divulguées par d'autres entreprises.

Bénéfice d'exploitation

Dans son analyse des résultats d'exploitation, la Société définit le bénéfice d'exploitation, tel que concilié avec le bénéfice net, conformément aux IFRS, comme le bénéfice net avant l'amortissement, les frais financiers, le gain (la perte) sur évaluation et conversion des instruments financiers, la charge de restructuration des activités d'exploitation, dépréciation d'actifs et autres éléments spéciaux, la charge de dépréciation de l'écart d'acquisition et d'actifs incorporels, la perte sur refinancement de dettes et les impôts sur le bénéfice. Le bénéfice d'exploitation, tel que décrit ci-dessus, n'est pas une mesure des résultats définie conformément aux IFRS. Ce n'est pas non plus une mesure destinée à remplacer d'autres outils d'évaluation du rendement financier ou l'état des flux de trésorerie comme indicateur de liquidités. Cette mesure ne devrait pas être considérée isolément ou comme substitut aux autres mesures de rendement calculées selon les IFRS. La Société se sert du bénéfice d'exploitation pour évaluer le rendement de ses investissements dans Québecor Média. La direction et le conseil d'administration de la Société utilisent cette mesure pour évaluer tant les résultats consolidés de la Société que les résultats des secteurs d'exploitation qui en

font partie. Cette mesure élimine le niveau substantiel de dépréciation et d'amortissement des actifs corporels et incorporels et n'est pas affectée par la structure du capital ou les activités d'investissement de la Société et de ses différents secteurs d'activité.

En outre, le bénéfice d'exploitation est utile, car il constitue un élément important des régimes de rémunération incitative annuels de la Société. Toutefois, cette mesure est limitée puisqu'elle ne tient pas compte du coût périodique des actifs corporels et incorporels nécessaires pour générer les revenus des secteurs de la Société. D'autres mesures qui tiennent compte de ces coûts, telles que les flux de trésorerie d'exploitation des secteurs et les flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies, sont également utilisées par la Société. De plus, des mesures comme le bénéfice d'exploitation sont fréquemment utilisées par les membres de la communauté financière pour analyser et comparer le rendement d'entreprises dans les secteurs où la Société est active. La définition du bénéfice d'exploitation de la Société peut différer de celle utilisée par d'autres entreprises.

Le tableau 1 présente le rapprochement du bénéfice d'exploitation avec le bénéfice net divulgué aux états financiers consolidés de Québecor. Les données financières consolidées pour les périodes de trois mois terminées les 31 décembre 2012 et 2011 présentées dans le tableau 1 ci-dessous proviennent des états consolidés des résultats non vérifiés.

Tableau 1

Rapprochement du bénéfice d'exploitation présenté dans ce rapport avec le bénéfice net divulgué aux états financiers consolidés

(en millions de dollars canadiens)

	Exercices terminés les 31 décembre			Trois mois terminés les 31 décembre		
	2012	2011	2010	2012	2011	
Bénéfice (perte) d'exploitation :						
Télécommunications	1 225,0	\$ 1 098,8	\$ 1 047,3	\$ 310,4	\$ 294,7	\$
Médias d'information	115,1	150,1	191,4	38,6	47,0	
Télédiffusion	38,1	50,5	74,9	17,2	20,6	
Loisir et divertissement	13,1	26,6	27,6	5,0	7,6	
Technologies et communications interactives	9,8	7,9	6,0	3,4	2,5	
Siège social	2,5	7,8	(13,8)	(3,8)	(3,2)	
	1 403,6	1 341,7	1 333,4	370,8	369,2	
Amortissement	(600,3)	(512,2)	(399,2)	(167,4)	(138,2)	
Frais financiers	(334,6)	(322,9)	(322,6)	(95,4)	(77,7)	
Gain (perte) sur évaluation et conversion des instruments financiers	197,5	54,6	46,1	(44,0)	82,5	
Restructuration des activités d'exploitation, dépréciation d'actifs et autres éléments spéciaux	(29,4)	(30,2)	(37,1)	(0,6)	(11,2)	
Dépréciation de l'écart d'acquisition et d'actifs incorporels	(201,5)	-	-	-	-	
Perte sur refinancement de dettes	(67,7)	(6,6)	(12,3)	(60,4)	-	
Impôts sur le bénéfice	(100,1)	(141,4)	(151,7)	6,3	(60,2)	
Bénéfice net	267,5	\$ 383,0	\$ 456,6	\$ 9,3	\$ 164,4	\$

Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies

La Société définit le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies, tel que concilié avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires conformément aux IFRS, comme le bénéfice net attribuable aux actionnaires avant le gain (la perte) sur évaluation et conversion des instruments financiers, la charge de restructuration des activités d'exploitation, dépréciation d'actifs et autres éléments spéciaux, la charge de dépréciation de l'écart d'acquisition et d'actifs incorporels et la perte sur refinancement de dettes, déduction faite des impôts sur le bénéfice afférents aux ajustements et du bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle afférent aux ajustements. Le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies, tel que décrit ci-dessus, n'est pas une mesure des résultats définie conformément aux IFRS. Cette mesure ne devrait pas être considérée isolément ou comme substitut aux autres mesures de rendement calculées selon les IFRS. La définition du bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies peut différer de celle utilisée par d'autres entreprises.

Le tableau 2 présente le rapprochement du bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires divulgué aux états financiers consolidés de Québecor.

Tableau 2

Rapprochement du bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies présenté dans ce rapport avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires divulgué aux états financiers consolidés

(en millions de dollars canadiens)

	Exercices terminés les 31 décembre			Trois mois terminés les 31 décembre		
	2012	2011	2010	2012	2011	
Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies	196,1	\$ 191,5	\$ 220,6	\$ 56,0	\$ 55,6	\$
Gain (perte) sur évaluation et conversion des instruments financiers	197,5	54,6	46,1	(44,0)	82,5	
Restructuration des activités d'exploitation, dépréciation d'actifs et autres éléments spéciaux	(29,4)	(30,2)	(37,1)	(0,6)	(11,2)	
Dépréciation de l'écart d'acquisition et d'actifs incorporels	(201,5)	–	–	–	–	
Perte sur refinancement de dettes	(67,7)	(6,6)	(12,3)	(60,4)	–	
Impôts sur le bénéfice afférents aux ajustements ¹	24,3	(3,8)	7,9	31,1	(17,5)	
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle afférent aux ajustements	48,4	(4,5)	0,1	27,1	(24,0)	
Bénéfice net attribuable aux actionnaires	167,7	\$ 201,0	\$ 225,3	\$ 9,2	\$ 85,4	\$

¹ Y compris l'impact de la fluctuation de l'impôt sur le bénéfice, applicable sur les éléments ajustés, pour des raisons statutaires ou dans le cadre de transactions fiscales.

Flux de trésorerie d'exploitation des secteurs

Les flux de trésorerie d'exploitation des secteurs représentent le bénéfice d'exploitation, moins les acquisitions d'immobilisations et les acquisitions d'actifs incorporels (exclusion faite des montants déboursés pour l'acquisition ou le renouvellement de licences), plus le produit de l'aliénation d'éléments d'actif. La Société utilise les flux de trésorerie d'exploitation des secteurs comme indicateur de liquidités générées par ses secteurs. Les flux de trésorerie d'exploitation des secteurs représentent les fonds disponibles pour les paiements d'intérêts et d'impôts, les déboursés relatifs aux programmes de restructuration, les acquisitions d'entreprises, le paiement de dividendes et le remboursement de la dette à long terme. Les flux de trésorerie d'exploitation des secteurs ne sont pas une mesure de la liquidité établie conformément aux IFRS. Il ne s'agit pas d'une mesure destinée à remplacer d'autres outils d'évaluation du rendement financier ou l'état des flux de trésorerie comme indicateur de liquidités. Les flux de trésorerie d'exploitation des secteurs sont utilisés par la direction et le conseil d'administration pour évaluer les fonds générés par l'exploitation de ses secteurs. Lorsque la Société utilise les flux de trésorerie d'exploitation des secteurs, elle fournit un rapprochement avec le bénéfice d'exploitation dans la même section du rapport.

Flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de la filiale Québecor Média

Les flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de la filiale Québecor Média représentent les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation, moins les acquisitions d'immobilisations et les acquisitions d'actifs incorporels (exclusion faite des montants déboursés pour l'acquisition ou le renouvellement de licences), plus le produit de l'aliénation d'éléments d'actif. Les flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies sont utilisés par la direction et le conseil d'administration de la Société pour évaluer les fonds générés par l'exploitation de la filiale Québecor Média. Les flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies représentent les fonds disponibles dans Québecor Média pour les acquisitions d'entreprises, le paiement de dividendes et le remboursement de la dette à long terme. Les flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies ne sont pas une mesure de la liquidité établie conformément aux IFRS. Il ne s'agit pas d'une mesure destinée à remplacer d'autres outils d'évaluation du rendement financier ou l'état des flux de trésorerie comme indicateur de liquidités. La définition des flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de la Société peut différer de celle adoptée par d'autres entreprises.

Le tableau 10 présente le rapprochement des flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de Québecor Média avec les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation de cette filiale.

Revenu mensuel moyen par abonné

Le RMPA est un indicateur utilisé dans l'industrie pour mesurer les revenus mensuels générés par la télévision par câble, l'accès Internet et la téléphonie par câble et mobile par abonné moyen de base. Le RMPA n'est pas une mesure établie conformément aux IFRS et la définition et la méthode de calcul utilisées par la Société peuvent différer de celles utilisées par d'autres entreprises. La Société calcule le RMPA en divisant ses revenus combinés de télévision par câble, d'accès Internet et de téléphonie par câble et mobile par le nombre moyen d'abonnés de base durant la période considérée, puis divise ce résultat par le nombre de mois de cette même période.

PARTICIPATION DANS LES FILIALES

Québecor détient une participation de 75,4 % dans Québecor Média au 31 décembre 2012. Le tableau 3 présente les participations détenues à cette date par Québecor Média dans les actions de participation de ses principales filiales.

Tableau 3

Participations (directes ou indirectes) de Québecor Média dans ses principales filiales

Au 31 décembre 2012

	Pourcentage économique	Pourcentage des droits de vote
Vidéotron ltée	100,0 %	100,0 %
Corporation Sun Media	100,0	100,0
Imprimerie Québecor Média inc.	100,0	100,0
Groupe TVA inc.	51,4	99,9
Groupe Archambault inc.	100,0	100,0
Groupe Sogides inc.	100,0	100,0
Les Éditions CEC inc.	100,0	100,0
Nurun inc.	100,0	100,0

Les participations détenues par Québecor Média n'ont pas varié de façon importante au cours des trois dernières années.

Le 30 juin 2012, Corporation Sun Media a acheté de Groupe TVA une participation de 2 % dans Société en nom collectif SUN News (« SUN News »), portant ainsi sa participation à 51 %.

Le 1^{er} mai 2011, les activités de Canoë inc. (« Canoë ») ont été intégrées par voie de liquidation à celles de Corporation Sun Media, à l'exception de celles liées aux sites spécialisés *jobboom.com* et *reseaucontact.com* qui ont été intégrées à Vidéotron.

Le 1^{er} janvier 2011, les activités d'Osprey Media Publishing Inc. (« Osprey Media ») ont été intégrées par voie de liquidation à celles de Corporation Sun Media.

INFORMATIONS SUR LES TENDANCES

Certaines activités de Québecor sont de nature cyclique. Elles sont tributaires de la publicité et, dans le secteur Médias d'information en particulier, des revenus de tirage. Les résultats d'exploitation sont donc sensibles à la conjoncture économique, particulièrement au Québec, en Ontario et en Alberta.

Dans le secteur Médias d'information, le tirage, calculé en termes d'exemplaires vendus, a généralement affiché une baisse dans l'ensemble de l'industrie au cours des dernières années. En outre, la demande d'espace publicitaire par les grands annonceurs du commerce de détail dans les médias traditionnels imprimés a diminué au cours des dernières années en raison, notamment, de la consolidation du secteur, jumelée à une évolution des stratégies de marketing axées davantage vers d'autres médias. Afin de répondre à une telle concurrence, le secteur Médias d'information continue de développer sa présence sur Internet à l'aide de marques et de sites reconnus, y compris des portails en langues française et anglaise, et des sites spécialisés.

Les fluctuations des prix du papier journal peuvent avoir un effet important sur les résultats d'exploitation du secteur Médias d'information puisque le papier journal constitue le plus important facteur de coûts du secteur, après les salaires et avantages sociaux. Le papier journal a représenté environ 9,4 % (79,8 M\$) des frais d'exploitation du secteur Médias d'information pour l'exercice terminé le 31 décembre 2012. Dans le passé, le prix du papier journal a connu une volatilité importante.

La concurrence demeure vigoureuse dans l'industrie de la câblodistribution et de la distribution utilisant les modes alternatifs de diffusion multicanaux ainsi que dans la téléphonie mobile. En outre, la forte croissance de la clientèle enregistrée dans le secteur Télécommunications au cours des dernières années n'est pas nécessairement représentative de la croissance future en raison des taux de pénétration élevés qui ont déjà été atteints.

Dans le passé, le secteur Télécommunications a nécessité des investissements importants pour la mise à niveau, l'expansion et l'entretien de son réseau, ainsi que pour le lancement et l'expansion de services nouveaux ou complémentaires, dans le but de soutenir la croissance de sa clientèle de même que la demande de capacité accrue de bande passante, ou pour d'autres services. La Société prévoit que des dépenses additionnelles en immobilisations seront nécessaires à court et à moyen terme en vue d'élargir et de maintenir les systèmes et les services du secteur Télécommunications, y compris les investissements relatifs aux coûts de mise à niveau de ses infrastructures en téléphonie mobile, ainsi qu'aux avancées technologiques de l'accès Internet et de la télévision en mode haute définition (« HD »). De plus, la demande de services de données sans fil a progressé à un rythme sans précédent et il est prévu que cette demande augmentera dans le futur. Les niveaux prévus de trafic de données constitueront un défi de taille quant à la capacité du réseau mobile actuel de répondre à ce trafic accru. Le secteur Télécommunications pourrait acquérir des licences de spectre supplémentaires, selon leur disponibilité, afin de répondre à cette demande additionnelle.

Finalement, l'industrie de la télédiffusion connaît des transformations importantes. Les auditoires télévisuels se fragmentent tandis que les habitudes d'écoute évoluent non seulement vers les chaînes spécialisés, mais aussi vers des plateformes de diffusion qui offrent aux utilisateurs plus de latitude et de contrôle sur les contenus recherchés et les horaires de consommation, tels qu'Internet, la vidéo sur demande et les appareils mobiles. La fragmentation des auditoires a incité de nombreux annonceurs à réviser leurs stratégies. Pour s'adapter aux changements profonds qui affectent son industrie, le secteur Télédiffusion a pris des mesures afin de maintenir sa position de chef de file. Il propose ainsi aux téléspectateurs et aux annonceurs la possibilité d'avoir accès aux meilleurs contenus possibles, au moment où ils le veulent et sur les plateformes médias qu'ils préfèrent.

COMPARAISON DES EXERCICES 2012 ET 2011

L'exercice financier des secteurs Médias d'information, Télédiffusion, Loisir et divertissement et Technologies et communications interactives comprenait une semaine supplémentaire en 2011.

Analyse des résultats consolidés de Québecor

Revenus de 4,35 G\$, en hausse de 145,2 M\$ (3,5 %).

- Augmentation dans les secteurs Télécommunications (204,4 M\$ ou 8,4 % des revenus du secteur), Technologies et communications interactives (24,6 M\$ ou 20,3 %) et Télédiffusion (15,6 M\$ ou 3,5 %).
- Recul dans les secteurs Médias d'information (58,4 M\$ ou -5,7 %) et Loisir et divertissement (20,4 M\$ ou -6,5 %).

Bénéfice d'exploitation de 1,40 G\$, en hausse de 61,9 M\$ (4,6 %).

- Hausse dans les secteurs Télécommunications (126,2 M\$ ou 11,5 % du bénéfice d'exploitation du secteur) et Technologies et communications interactives (1,9 M\$ ou 24,1 %).
- Recul dans les secteurs Médias d'information (35,0 M\$ ou -23,3 %), Loisir et divertissement (13,5 M\$ ou -50,8 %), Télédiffusion (12,4 M\$ ou -24,6 %) et siège social (5,3 M\$), expliqué principalement dans ce dernier cas par la variation défavorable de la juste valeur des options d'achat d'actions.
- La variation de la juste valeur des options d'achat d'actions de Québecor Média a entraîné un écart défavorable de 10,4 M\$ relativement à la charge consolidée de rémunération à base d'actions en 2012, par rapport à 2011. La juste valeur des options était en hausse en 2012, comparativement à une baisse au cours de 2011. Par ailleurs, la variation de la juste valeur des options d'achat d'actions de Québecor a entraîné un écart défavorable de 11,3 M\$ lié à la charge consolidée de rémunération à base d'actions de la Société en 2012.

Bénéfice net attribuable aux actionnaires de 167,7 M\$ (2,65 \$ par action de base), contre 201,0 M\$ (3,14 \$ par action de base) en 2011, soit une baisse de 33,3 M\$ (0,49 \$ par action de base).

- Cette diminution s'explique surtout par :
 - une charge de dépréciation de l'écart d'acquisition et d'actifs incorporels de 201,5 M\$ enregistrée en 2012 ;
 - la hausse de 88,1 M\$ de la charge d'amortissement ;
 - un écart défavorable de 61,1 M\$ de la perte sur refinancement de dettes ;
 - une augmentation de 11,7 M\$ des frais financiers.

Contrebalancés en partie par :

- un écart favorable de 142,9 M\$ au chapitre du gain sur évaluation et conversion des instruments financiers ;
- la hausse de 61,9 M\$ du bénéfice d'exploitation.

Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies de 196,1 M\$ en 2012 (3,10 \$ par action de base), contre 191,5 M\$ (2,99 \$ par action de base) en 2011, soit une hausse de 4,6 M\$ (0,11 \$ par action de base).

Charge d'amortissement de 600,3 M\$, soit une hausse de 88,1 M\$, qui s'explique essentiellement par l'impact des importants investissements en immobilisations depuis 2010 dans le secteur Télécommunications, dont l'amortissement des immobilisations relatives au réseau 4G, et l'impact de la stratégie promotionnelle axée sur la location d'équipements.

Frais financiers de 334,6 M\$, en hausse de 11,7 M\$, expliqué surtout par le niveau d'endettement plus élevé.

Gain sur évaluation et conversion des instruments financiers de 197,5 M\$ en 2012, contre un gain de 54,6 M\$ en 2011, soit un écart favorable de 142,9 M\$ qui s'explique principalement par la variation favorable de la juste valeur des options de règlement anticipé due à la fluctuation des taux d'intérêt et des primes de crédit.

Charge de restructuration des activités d'exploitation, dépréciation d'actifs et autres éléments spéciaux de 29,4 M\$ en 2012, contre 30,2 M\$ en 2011, soit un écart favorable de 0,8 M\$.

- En 2012, une charge de restructuration des activités d'exploitation de 31,8 M\$ a été enregistrée dans le secteur Médias d'information, principalement liée aux programmes de réduction d'effectifs mis en œuvre au troisième trimestre 2012, contre une charge nette de 11,0 M\$ enregistrée en 2011 pour des mesures de restructuration mises en place au cours de cet exercice. Dans le cadre de ces mesures, une charge de dépréciation de 7,5 M\$ liée à certains éléments d'actif a été enregistrée en 2012, contre une charge de dépréciation d'actifs incorporels de 0,8 M\$ en 2011.
- Un gain sur disposition d'entreprises de 12,9 M\$ a été enregistré en 2012 dans le secteur Télédiffusion à la suite de la vente des participations qui étaient détenues par Groupe TVA dans les chaînes spécialisées mysteryTV et The Cave. Une charge de restructuration de 0,1 M\$ a également été enregistrée dans ce secteur en 2012. Au cours de l'exercice 2011, le secteur Télédiffusion avait enregistré une charge de dépréciation d'actifs incorporels de 0,7 M\$, une charge de restructuration de 0,8 M\$, principalement liée à l'abolition de postes, ainsi qu'une charge pour autres éléments spéciaux de 0,2 M\$.
- Dans le cadre de la mise en service de son réseau 4G, le secteur Télécommunications a enregistré en 2012 une charge de 0,5 M\$ relativement aux frais de migration, par rapport à 14,8 M\$ en 2011. De plus, une charge de restructuration d'autres activités d'exploitation de 0,6 M\$ a été enregistrée dans ce secteur en 2011.
- En 2012, d'autres éléments spéciaux de 2,4 M\$ ont été enregistrés dans d'autres secteurs, comparativement à 1,3 M\$ en 2011.

Charge de dépréciation de l'écart d'acquisition et d'actifs incorporels de 201,5 M\$ en 2012.

- En octobre 2012, la Société a complété la révision annuelle de son plan stratégique triennal. L'environnement économique difficile et les conditions du marché existant dans les industries des journaux et de la musique ont incité la Société à réaliser des tests de dépréciation sur les unités génératrices de trésorerie (« UGT ») Médias d'information et Musique. Québecor Média a conclu que la valeur recouvrable de ces deux UGT, basée sur leur valeur d'utilité respective, était inférieure à leur valeur comptable. En conséquence, une charge non monétaire de dépréciation de l'écart d'acquisition de 145,0 M\$ (sans incidence fiscale) et une charge non monétaire de dépréciation des marques de commerce de publications et des relations clients de 30,0 M\$ ont été enregistrées dans le secteur Médias d'information. De même, une charge non monétaire de dépréciation de l'écart d'acquisition de 12,0 M\$ (sans incidence fiscale) a été enregistrée dans le secteur Loisir et divertissement.
- L'adoption en 2012 des nouveaux tarifs relatifs à la contribution des entreprises aux coûts qui découleraient des services de récupération des matières résiduelles fournis par les municipalités au Québec a un impact défavorable sur les coûts d'exploitation des activités d'édition de magazines. La Société a donc revu son plan d'affaires pour ce secteur et a conclu que le montant de l'écart d'acquisition n'était plus totalement recouvrable. Une charge non monétaire liée à la dépréciation de l'écart d'acquisition de 14,5 M\$ (sans incidence fiscale) a donc été comptabilisée en 2012.

Perte sur refinancement de dettes de 67,7 M\$ en 2012, contre une perte de 6,6 M\$ en 2011, soit un écart défavorable de 61,1 M\$.

- Au cours de 2012, Vidéotron a remboursé la totalité de ses billets de premier rang d'un montant en capital de 395,0 M\$US portant intérêt à un taux de 6,875 % et échéant en janvier 2014. Au cours de la même période, Québecor Média a remboursé un montant en capital total de 580,0 M\$US de ses billets de premier rang portant intérêt à un taux de 7,75 % et échéant en mars 2016, et a réglé certains contrats de couverture afférents. Finalement, Québecor Média a remboursé par anticipation le solde en circulation de son prêt à terme « B » pour une contrepartie en espèces de 153,9 M\$. Ces transactions ont entraîné une perte sur refinancement de dettes totale de 67,7 M\$, y compris un gain de 15,3 M\$ auparavant enregistré dans les autres éléments du résultat global.
- Le 18 juillet 2011, Vidéotron a remboursé et retiré un montant en capital de 255,0 M\$US de ses billets de premier rang émis et en circulation portant intérêt à un taux de 6,875 % et échéant en 2014, et a réglé les contrats de couverture afférents. Le 15 février 2011, Corporation Sun Media a remboursé et retiré la totalité de ses billets de premier rang d'un montant en capital global de 205,0 M\$US portant intérêt à un taux de 7,625 %, et a réglé les contrats de couverture afférents. Ces transactions ont entraîné une perte sur refinancement de dettes de 6,6 M\$, y compris une perte de 0,8 M\$ auparavant enregistrée dans les autres éléments du résultat global.

Charge d'impôts sur le bénéfice de 100,1 M\$ (taux d'imposition effectif de 18,6 % en considérant seulement les éléments imposables et déductibles) en 2012, contre 141,4 M\$ (taux d'imposition effectif de 27,0 %) en 2011.

- La baisse de la charge d'impôts sur le bénéfice et du taux d'imposition effectif s'explique comme suit :
 - Au cours du troisième trimestre 2012, la Société a examiné la reconnaissance des actifs d'impôts différés à la lumière de la jurisprudence et des développements en fiscalité et, par conséquent, a réduit la charge d'impôts différés de 34,8 M\$;
 - l'impact de la réduction du taux d'imposition réglementaire.

ANALYSE PAR SECTEURS D'ACTIVITÉ

Télécommunications

Le secteur Télécommunications de Québecor Média est, par l'entremise de Vidéotron, le plus important câblodistributeur du Québec et le troisième du Canada en fonction du nombre de clients. Son réseau à la fine pointe de la technologie rejoint 2 701 200 résidences et entreprises. Au 31 décembre 2012, le nombre total d'unités de service s'établissait à 4 917 300. À cette date, Vidéotron comptait 1 855 000 clients à ses services de télédistribution, dont 1 484 600 à illico télé numérique. En outre, l'entreprise est un fournisseur de services Internet et de téléphonie avec 1 387 700 clients à ses services d'accès Internet par câble et 1 264 900 clients à son service de téléphonie par câble. De plus, en septembre 2010, Vidéotron a lancé son réseau 4G, qui offre un service de téléphonie mobile évolué, y compris l'accès Internet haute vitesse, la télévision mobile et de nombreuses autres fonctions disponibles sur ses appareils mobiles (téléphones intelligents). Au 31 décembre 2012, Vidéotron comptait 402 600 lignes à son service de téléphonie mobile. En outre, Vidéotron comprend Vidéotron Service Affaires, un fournisseur de services complets de télécommunications d'affaires, qui comprend la téléphonie, la transmission de données à haute vitesse, l'accès Internet, l'hébergement et la télédistribution. Vidéotron est également présente dans la location et la vente au détail de DVD, de Blu-ray et de jeux vidéo par l'intermédiaire de sa filiale Le SuperClub Vidéotron ltée (« Le SuperClub Vidéotron ») et de son réseau de franchisés. Enfin, le secteur Télécommunications comprend les activités de deux sites Internet spécialisés, soit les services en ligne destinés à l'emploi et à la formation (*jobboom.com*) et à la rencontre (*reseaucontact.com*).

Résultats d'exploitation de l'exercice 2012

Revenus de 2,64 G\$, soit une progression de 204,4 M\$ (8,4 %).

- Revenus totaux des services de télédistribution de 1,08 G\$, soit une progression de 66,7 M\$ (6,6 %) principalement due à l'augmentation des revenus par client, générée dans ce dernier cas par la hausse de certains tarifs, l'impact de la migration vers le numérique, la location de terminaux numériques et l'adhésion à la diffusion en HD.
- Revenus des services d'accès Internet de 772,5 M\$, en hausse de 74,3 M\$ (10,6 %). Cet écart favorable s'explique surtout par l'augmentation de la clientèle et la hausse de certains tarifs.
- Revenus du service de téléphonie par câble de 454,9 M\$, soit une hausse de 18,2 M\$ (4,2 %) provenant surtout de la progression de la clientèle et du nombre de lignes pour la clientèle affaires.
- Revenus du service de téléphonie mobile de 171,6 M\$, une progression de 58,9 M\$ (52,3 %) due pour l'essentiel à la croissance de la clientèle.
- Revenus de Vidéotron Service Affaires de 64,9 M\$, en hausse de 1,8 M\$ (2,9 %).
- Revenus d'équipements vendus aux clients de 43,4 M\$, en baisse de 12,5 M\$ (-22,4 %). Cette diminution s'explique surtout par les stratégies promotionnelles axées sur la location d'équipements de télédistribution.
- Revenus de Le SuperClub Vidéotron de 19,3 M\$, soit une baisse de 2,3 M\$ (-10,6 %) surtout attribuable à la fermeture de magasins.
- Revenus autres de 29,2 M\$, en baisse de 0,7 M\$ (-2,3 %).

RMPA de Vidéotron de 111,57 \$ en 2012, contre 103,28 \$ en 2011, soit une croissance de 8,29 \$ (8,0 %).

Statistiques de clientèles

Unités de service – Au 31 décembre 2012, le nombre total d'unités de service s'établissait à 4 917 300, soit une hausse de 221 800 unités (4,7 %) par rapport à la fin de 2011 (tableau 4). Le nombre d'unités de service avait augmenté de 379 100 en 2011. Il est à noter que l'exercice 2011 avait été marqué par la plus forte croissance d'unités de service depuis 2008, expliquée notamment par l'approche de commercialisation des services combinés, dont la téléphonie mobile, et par la fin de l'utilisation des ondes hertziennes pour la diffusion des signaux télévisuels analogiques. Les unités de service représentent l'addition des clients des services de télédistribution, d'accès Internet par câble et sans fil, et de téléphonie par câble, à laquelle est ajouté le nombre de lignes en téléphonie mobile.

Télédistribution – La clientèle de l'ensemble des services de télédistribution a diminué de 6 500 clients (-0,3 %) en 2012 (tableau 4), contre une augmentation de 49 900 en 2011. Au 31 décembre 2012, les services de télédistribution de Vidéotron desservaient 1 855 000 clients, soit un taux de pénétration des résidences et entreprises câblées de 68,7 %, contre 70,1 % un an plus tôt (ce taux correspond au nombre de clients du service par rapport au nombre total de résidences et entreprises desservies par le réseau de câblodistribution, soit 2 701 200 à la fin de décembre 2012, contre 2 657 300 à la fin de décembre 2011).

- Au 31 décembre 2012, le service illico télé numérique desservait 1 484 600 clients. Ce service a recruté 83 800 clients en 2012, en hausse de 6,0 %, contre une progression de 181 200 clients en 2011. Au 31 décembre 2012, le taux de pénétration des résidences et entreprises câblées par le service illico télé numérique s'élevait à 55,0 %, contre 52,7 % un an plus tôt.
- La migration du service de télédistribution analogique vers le numérique explique en bonne partie la baisse de 90 300 clients (-19,6 %) au service de télédistribution analogique en 2012, contre une baisse de 131 300 clients en 2011.

Accès Internet par câble – Le nombre de clients au service d'accès Internet par câble se chiffrait à 1 387 700 au 31 décembre 2012, en hausse de 55 200 clients (4,1 %) par rapport à la fin de 2011 (tableau 4). En comparaison, ce service avait recruté 80 400 clients en 2011. Au 31 décembre 2012, les services d'accès Internet par câble affichaient un taux de pénétration des résidences et entreprises câblées de 51,4 %, en regard de 50,1 % un an plus tôt.

Téléphonie par câble – Au 31 décembre 2012, ce service comptait 1 264 900 clients, en hausse de 59 600 (4,9 %) par rapport à la fin de 2011 (tableau 4). Ce service avait recruté 91 000 clients en 2011. Au 31 décembre 2012, le service de téléphonie par câble affichait un taux de pénétration des résidences et entreprises câblées de 46,8 %, contre 45,4 % un an plus tôt.

Téléphonie mobile – Au 31 décembre 2012, le nombre de lignes à la téléphonie mobile s'établissait à 402 600, soit une augmentation de 112 000 lignes (38,5 %) par rapport à la fin de 2011. Ce service avait recruté 154 500 clients en 2011 (tableau 4).

Tableau 4

Statistiques de la clientèle du secteur Télécommunications à la fin de chaque année (2008 à 2012)

(en milliers de clients)

	2012	2011	2010	2009	2008
Télédistribution :					
Analogique	370,4	460,7	592,0	692,9	788,3
Numérique	1 484,6	1 400,8	1 219,6	1 084,1	927,3
	1 855,0	1 861,5	1 811,6	1 777,0	1 715,6
Internet par câble	1 387,7	1 332,5	1 252,1	1 170,6	1 063,8
Téléphonie par câble	1 264,9	1 205,3	1 114,3	1 014,0	852,0
Téléphonie mobile ¹	402,6	290,6	136,1	82,8	63,4
Internet sans fil ²	7,1	5,6	2,3	–	–
Total (unités de service)	4 917,3	4 695,5	4 316,4	4 044,4	3 694,8

¹ En milliers de lignes

² La clientèle du service Internet sans fil a été ajoutée aux unités de service en raison de sa croissance récente.

Bénéfice d'exploitation de 1,23 G\$, en hausse de 126,2 M\$ (11,5 %).

- La hausse du bénéfice d'exploitation s'explique surtout par :

- l'impact de la hausse des revenus.

Contrebalancé en partie par :

- la hausse de certains frais d'exploitation, dont les coûts liés au maintien du réseau, y compris le réseau 4G, les coûts inhérents au service à la clientèle pour répondre à la hausse du nombre de clients, et les dépenses de marketing ;
- la hausse de 7,5 M\$ de la charge du régime de rémunération à base d'actions.

Analyse de la relation coûts/revenus : coûts d'exploitation pour l'ensemble des activités du secteur Télécommunications (exprimés en pourcentage des revenus) de 53,5 % en 2012, contre 54,8 % en 2011.

- Cette diminution est surtout attribuable à l'impact de la croissance des revenus (en considérant la composante fixe des frais d'exploitation qui ne fluctue pas en pourcentage des revenus), contrebalancé en partie par la hausse de certains frais d'exploitation.

Flux de trésorerie d'exploitation

Flux de trésorerie d'exploitation du secteur de 484,3 M\$ en 2012, contre 306,5 M\$ en 2011 (tableau 5).

- Cette augmentation de 177,8 M\$ s'explique par la hausse de 126,2 M\$ du bénéfice d'exploitation et par la diminution de 55,7 M\$ des acquisitions d'immobilisations, surtout attribuable à des investissements inférieurs dans le réseau 4G et dans la modernisation du réseau, contrebalancées en partie par une augmentation de 5,1 M\$ des acquisitions d'actifs incorporels.

Tableau 5 : Télécommunications

Flux de trésorerie d'exploitation

(en millions de dollars canadiens)

	2012		2011	
Bénéfice d'exploitation	1 225,0	\$	1 098,8	\$
Acquisitions d'immobilisations	(669,6)		(725,3)	
Acquisitions d'actifs incorporels	(78,3)		(73,2)	
Produit d'aliénation d'éléments d'actif	7,2		6,2	
Flux de trésorerie d'exploitation du secteur	484,3	\$	306,5	\$

Médias d'information

Le secteur Médias d'information de Québecor Média exploite, par l'entremise de Corporation Sun Media, la première chaîne de journaux au Canada en fonction des tirages de journaux vendus et distribués gratuitement, selon des statistiques internes. Au 31 décembre 2012, Corporation Sun Media publiait 36 quotidiens vendus et 6 quotidiens gratuits, et était présente dans 9 des 10 plus importants marchés urbains du Canada. En outre, elle publie 229 journaux régionaux hebdomadaires, magazines, guides d'achat hebdomadaires, publications agricoles et autres publications spécialisées. Au 31 décembre 2012, les tirages cumulatifs des journaux vendus et gratuits du secteur Médias d'information s'élevaient à environ 14,2 millions d'exemplaires par semaine, selon des statistiques internes. Corporation Sun Media détient une participation de 51 % dans la chaîne spécialisée d'information et d'opinion de langue anglaise SUN News, lancée en avril 2011, formant ainsi un partenariat d'affaires avec Groupe TVA qui possède une participation de 49 %.

Les journaux de Corporation Sun Media diffusent des informations en mode traditionnel imprimé, ainsi que par l'intermédiaire de 8 portails de quotidiens urbains, soit *journaldemontreal.com*, *journaldequebec.com*, *ottawasun.com*, *torontosun.com*, *lfpres.com*, *winnipegssun.com*, *edmontonsun.com* et *calgarysun.com*, ainsi que près de 200 portails de journaux régionaux, de journaux gratuits, de magazines et d'informations spécialisées. De plus, le réseau Canoë exploite plusieurs sites, dont *canoe.ca*, *canoe.tv* et *lesacplus.ca*, et propose des services en ligne de commerce électronique destinés à l'habitation (*micasa.ca*), à l'automobile (*autonet.ca*), aux réseaux sociaux (*espace.canoe.ca*), aux petites annonces (*vitevitevite.ca*) et aux solutions de publicité au coût par clic (*canoeklix.com*). Les portails du secteur Médias d'information rejoignent plus de 10,3 millions de visiteurs uniques par mois au Canada, dont 5,1 millions dans la province de Québec (selon les données de comScore Media Metrix pour le mois de décembre 2012).

De plus, le secteur Médias d'information est actif dans le domaine de la distribution de journaux, de magazines, d'encarts et de circulaires par l'entremise, entre autres, de Réseau Québecor Média. Le secteur comprend aussi Agence QMI, une agence de presse qui fournit du contenu à l'ensemble de Québecor Média ainsi qu'à des clients externes. Il offre aussi à d'autres éditeurs des services d'imprimerie commerciale et des services connexes par l'intermédiaire de son réseau national d'impression et de production, et est actif dans le domaine de l'affichage extérieur par l'intermédiaire de Québecor Média Affichage.

Résultats d'exploitation de l'exercice 2012

Revenus de 960,0 M\$, en baisse de 58,4 M\$ (-5,7 %).

- Revenus publicitaires en baisse de 8,3 % ; revenus de tirage en baisse de 3,8 % ; revenus numériques en hausse de 0,3 % ; revenus combinés d'imprimerie commerciale et autres revenus en hausse de 6,4 % due principalement au volume additionnel de distribution de circulaires.
- Les revenus des quotidiens urbains ont diminué de 5,8 %, tandis que ceux des journaux régionaux ont diminué de 7,5 %.
- Les revenus des portails ont diminué de 22,0 %. La baisse des revenus non liés à la création de site Web, antérieurement transférés à la filiale Nurun inc. (« Nurun »), s'est établie à 18,4 %.

Bénéfice d'exploitation de 115,1 M\$, en baisse de 35,0 M\$ (-23,3 %).

- Cette diminution est principalement attribuable à :
 - l'impact de la baisse des revenus ;
 - l'écart défavorable lié aux investissements dans Réseau Québecor Média ;
 - l'impact défavorable sur les résultats de 2012 de l'inscription en 2011 des gains non récurrents sur rationalisation des avantages postérieurs à la retraite pour un montant de 5,8 M\$;
 - l'écart défavorable de 4,0 M\$ sur le plan des crédits d'impôt multimédias sur la main-d'œuvre ;
 - la hausse de 3,4 M\$ de la charge de rémunération à base d'actions.

Contrebalancés en partie par :

- l'incidence favorable de 30,5 M\$ liée aux mesures de restructuration annoncées en novembre 2011 et 2012, et aux autres réductions de frais d'exploitation.

Analyse de la relation coûts/revenus : coûts d'exploitation pour l'ensemble des activités du secteur Médias d'information (exprimés en pourcentage des revenus) de 88,0 % en 2012, contre 85,3 % en 2011. Cette hausse s'explique par l'impact défavorable lié aux investissements dans Réseau Québecor Média, par la composante fixe des frais d'exploitation qui ne fluctue pas en proportion de la baisse des revenus, par l'impact défavorable en 2012 de l'inscription en 2011 des gains sur rationalisation des avantages postérieurs à la retraite, par les crédits d'impôt multimédias et la charge de rémunération à base d'actions, contrebalancés en partie par l'incidence favorable en 2012 de la réduction des frais d'exploitation.

Flux de trésorerie d'exploitation

Flux de trésorerie d'exploitation du secteur de 97,9 M\$ en 2012, contre 131,2 M\$ en 2011 (tableau 6), soit une baisse de 33,3 M\$ qui s'explique principalement par la diminution de 35,0 M\$ du bénéfice d'exploitation.

Tableau 6 : Médias d'information

Flux de trésorerie d'exploitation

(en millions de dollars canadiens)

	2012	2011
Bénéfice d'exploitation	115,1 \$	150,1 \$
Acquisitions d'immobilisations	(6,5)	(13,7)
Acquisitions d'actifs incorporels	(11,9)	(10,8)
Produit d'aliénation d'éléments d'actif	1,2	5,6
Flux de trésorerie d'exploitation du secteur	97,9 \$	131,2 \$

Télédiffusion

Le secteur Télédiffusion est, par l'entremise de Groupe TVA, le plus important réseau de télévision privé de langue française en Amérique du Nord. Groupe TVA est propriétaire unique de 6 des 10 stations de télévision qui forment le Réseau TVA, ainsi que des services spécialisés LCN, addik^{TV}, Argent, Prise 2, Yoopa, CASA, Moi&cie (auparavant Mlle) et TVA Sports. De plus, Groupe TVA possède une participation dans deux des stations affiliées du Réseau TVA et dans la chaîne spécialisée Évasion. Elle possède une participation de 49 % dans la chaîne spécialisée d'information et d'opinion de langue anglaise SUN News, lancée en avril 2011, en association avec Corporation Sun Media qui en détient 51 %. Groupe TVA est active dans la production commerciale par l'intermédiaire de sa division TVA Accès, dans le domaine du téléachat et de boutiques en ligne par l'intermédiaire de sa filiale TVA Boutiques inc., ainsi que dans le secteur de la distribution de films et de produits télévisuels grâce à sa division TVA Films. Par l'entremise de sa filiale TVA Publications inc. (« TVA Publications »), l'entreprise exploite plus d'une vingtaine de marques se déclinant dans plus de 75 magazines, qui se spécialisent dans des créneaux d'intérêt général et de divertissement. Elle s'impose à ce titre comme le premier éditeur de magazines francophones au Québec. La division TVA Studio de TVA Publications se spécialise dans les activités de production commerciale pour les magazines.

Résultats d'exploitation de l'exercice 2012

Revenus de 461,1 M\$, en hausse de 15,6 M\$ (3,5 %).

- Les revenus des activités de télévision ont augmenté de 18,9 M\$, ce qui s'explique surtout par :
 - l'augmentation des revenus d'abonnement des services spécialisés, dont l'impact des chaînes TVA Sports, SUN News, LCN, Moi&cie et Yoopa.

Contrebalancée par :

- l'écart défavorable attribuable à la vente des participations de Groupe TVA dans les chaînes spécialisées mysteryTV et The Cave au deuxième trimestre 2012.
- Les revenus totaux d'édition ont diminué de 3,3 M\$, surtout en raison d'une baisse des revenus en kiosque et des revenus publicitaires.

Bénéfice d'exploitation de 38,1 M\$, soit une diminution de 12,4 M\$ (-24,6 %).

- Bénéfice d'exploitation des activités de télévision en baisse de 6,7 M\$, qui s'explique surtout par :
 - les coûts d'exploitation de TVA Sports sur une période de 12 mois en 2012, comparativement à 4 mois en 2011 ;
 - la hausse de 1,9 M\$ de la charge de rémunération à base d'actions.

Contrebalancés en partie par :

- l'impact de la croissance des revenus publicitaires et d'abonnement des services spécialisés.
- Les activités d'édition ont dégagé un bénéfice d'exploitation en baisse de 5,8 M\$, qui s'explique surtout par :
 - l'impact de l'enregistrement d'une charge de 3,4 M\$ dû à l'adoption des nouveaux tarifs de 2010, de 2011 et de 2012 relatifs à la contribution des entreprises aux coûts qui découleraient des services de récupération des matières résiduelles fournis par les municipalités au Québec, dont 2,3 M\$ sont attribuables aux années 2010 et 2011 ;
 - l'impact de la baisse des revenus.

Analyse de la relation coûts/revenus : coûts d'exploitation pour l'ensemble des activités du secteur Télédiffusion (exprimés en pourcentage des revenus) de 91,8 % en 2012, contre 88,7 % en 2011. Cette augmentation des coûts en proportion des revenus est surtout attribuable à la perte d'exploitation de TVA Sports, à l'augmentation des frais d'exploitation de certains autres services spécialisés, ainsi qu'à l'enregistrement des coûts liés aux services de récupération des matières résiduelles.

Flux de trésorerie d'exploitation

Flux de trésorerie d'exploitation du secteur de 12,7 M\$ en 2012, contre 14,2 M\$ en 2011 (tableau 7). Ce recul de 1,5 M\$ est attribuable à la diminution de 12,4 M\$ du bénéfice d'exploitation, contrebalancée par la baisse de 10,9 M\$ des acquisitions d'immobilisations et d'actifs incorporels.

Tableau 7 : Télédiffusion
Flux de trésorerie d'exploitation
(en millions de dollars canadiens)

	2012	2011
Bénéfice d'exploitation	38,1 \$	50,5 \$
Acquisitions d'immobilisations	(22,1)	(30,5)
Acquisitions d'actifs incorporels	(3,3)	(5,8)
Flux de trésorerie d'exploitation du secteur	12,7 \$	14,2 \$

Loisir et divertissement

Les activités de la Société dans le secteur Loisir et divertissement comprennent principalement la vente au détail de CD, de livres, de DVD et de Blu-ray, d'instruments de musique, de jeux et de jouets, de jeux vidéo, d'idées cadeaux et de magazines par l'intermédiaire du réseau de magasins de Groupe Archambault et du site de commerce électronique *archambault.ca*. Elles comprennent également la vente de musique et de livres en ligne par téléchargement, la distribution de disques et de vidéos (Distribution Select), le service ZIK de musique en continu, la distribution de musique destinée aux boutiques de téléchargement (Select Digital), la production de disques et de vidéos (Musicor), la captation de concerts en direct, la production de vidéos de spectacles et de publicités télévisuelles (Les Productions Select TV inc.), ainsi que la production de spectacles (Musicor Spectacles). Par l'intermédiaire de Musicor Spectacles et de Les Productions Select TV inc., Groupe Archambault s'impose comme une entreprise pleinement intégrée de l'industrie de la musique au Canada, un producteur offrant un éventail complet de solutions médias et un joueur de plus en plus actif dans l'industrie du spectacle et des événements culturels.

De plus, le secteur Loisir et divertissement est présent dans l'industrie du livre (secteur Livres), plus particulièrement dans l'édition scolaire avec Les Éditions CEC inc., dans la littérature générale par l'intermédiaire de 16 maisons d'édition, ainsi que dans la distribution physique et numérique par l'intermédiaire de Messageries ADP inc. (« Messageries ADP ») qui distribue en exclusivité quelque 170 éditeurs québécois et européens francophones. Les maisons d'édition générale et Messagerie ADP sont réunis sous Groupe Sogides inc.

Le secteur regroupe également les activités de L'Armada de Blainville-Boisbriand, une équipe de hockey de la LHJMQ et celles de Gestion Studios BlooBuzz, s.e.c., une nouvelle entreprise québécoise de jeux vidéo créée en février 2012.

Résultats d'exploitation de l'exercice 2012

Revenus de 292,5 M\$, en baisse de 20,4 M\$ (-6,5 %) par rapport à 2011.

- Baisse de 4,2 % des revenus de Groupe Archambault qui s'explique surtout par :
 - une baisse de 5,0 % des revenus de ventes au détail due à la diminution des ventes de CD, de vidéos et de livres par rapport à l'exercice 2011, qui comprenait une semaine supplémentaire ;
 - une diminution de 9,3 % des revenus de distribution principalement attribuable à la sortie d'un plus grand nombre d'albums à succès en 2011.
- Recul de 11,7 % des revenus du secteur Livres, qui s'explique principalement par la réduction des ventes de manuels en édition scolaire, due à la fin du processus de la réforme scolaire au Québec et par la baisse des revenus d'édition et de distribution en édition générale.

Bénéfice d'exploitation de 13,1 M\$, en baisse de 13,5 M\$ (-50,8 %) par rapport à 2011, qui s'explique surtout par l'impact de la diminution des revenus.

Flux de trésorerie d'exploitation

Flux de trésorerie d'exploitation du secteur de 3,2 M\$ en 2012, contre 18,6 M\$ en 2011 (tableau 8).

- Cette baisse de 15,4 M\$ s'explique par la diminution de 13,5 M\$ du bénéfice d'exploitation et par l'augmentation de 1,8 M\$ des acquisitions d'actifs incorporels.

Tableau 8 : Loisir et divertissement

Flux de trésorerie d'exploitation

(en millions de dollars canadiens)

	2012	2011
Bénéfice d'exploitation	13,1 \$	26,6 \$
Acquisitions d'immobilisations	(6,3)	(6,3)
Acquisitions d'actifs incorporels	(3,6)	(1,8)
Produit d'aliénation d'éléments d'actif	-	0,1
Flux de trésorerie d'exploitation du secteur	3,2 \$	18,6 \$

Technologies et communications interactives

Le secteur Technologies et communications interactives est constitué de Nurun, une entreprise qui exerce des activités de développement de sites Internet, d'intranets et d'extranets, de plateformes techniques, de commerce électronique, de télévision interactive et de solutions de publication automatisée, mais aussi de stratégies et de programmes de marketing et de gestion de la relation client en ligne. Nurun possède des bureaux en Amérique du Nord, en Europe et en Chine.

Résultats d'exploitation de l'exercice 2012

Revenus de 145,5 M\$, en hausse de 24,6 M\$ (20,3 %).

- Cette augmentation s'explique surtout par :
 - l'impact de l'acquisition d'une agence de publicité interactive aux États-Unis au troisième trimestre 2011 ;
 - une progression des activités auprès de clients en Amérique du Nord générées, entre autres, par l'obtention de nouveaux contrats ;
 - la hausse des activités auprès de clients gouvernementaux.

Contrebalancés par :

- une diminution des activités en Europe.

Bénéfice d'exploitation de 9,8 M\$, en hausse de 1,9 M\$ (24,1 %). Cet écart favorable s'explique surtout par l'impact de la hausse des revenus, contrebalancé en partie par une hausse des coûts de main-d'œuvre liée aux programmes de rétention du personnel stratégique et de la provision pour bonis.

Flux de trésorerie d'exploitation

Flux de trésorerie d'exploitation du secteur de 5,6 M\$ en 2012, contre 3,6 M\$ en 2011 (tableau 9).

- Cette hausse de 2,0 M\$ s'explique principalement par l'augmentation de 1,9 M\$ du bénéfice d'exploitation.

Tableau 9 : Technologies et communications interactives

Flux de trésorerie d'exploitation

(en millions de dollars canadiens)

	2012	2011
Bénéfice d'exploitation	9,8 \$	7,9 \$
Acquisitions d'immobilisations	(4,2)	(4,3)
Flux de trésorerie d'exploitation du secteur	5,6 \$	3,6 \$

COMPARAISON DES QUATRIÈMES TRIMESTRES 2012 ET 2011

Le quatrième trimestre des secteurs Médias d'information, Télédiffusion, Loisir et divertissement et Technologies et communications interactives comprenait une semaine supplémentaire en 2011.

Analyse des résultats consolidés de Québecor

Revenus de 1,14 G\$, en baisse de 5,6 M\$ (-0,5 %).

- Diminution dans les secteurs Médias d'information (31,1 M\$ ou -11,3 % des revenus du secteur), Loisir et divertissement (16,7 M\$ ou -15,7 %) et Télédiffusion (2,7 M\$ ou -2,1 %).
- Augmentation dans le secteur Télécommunications (43,5 M\$ ou 6,9 %).

Bénéfice d'exploitation de 370,8 M\$, en hausse de 1,6 M\$ (0,4 %).

- Hausse dans les secteurs Télécommunications (15,7 M\$ ou 5,3 % du bénéfice d'exploitation du secteur) et Technologies et communications interactives (0,9 M\$ ou 36,0 %).
- Recul dans les secteurs Médias d'information (8,4 M\$ ou -17,9 %), Télédiffusion (3,4 M\$ ou -16,5 %) et Loisir et divertissement (2,6 M\$ ou -34,2 %).
- La variation de la juste valeur des options d'achat d'actions de Québecor Média a entraîné un écart défavorable de 3,1 M\$ relativement à la charge consolidée de rémunération à base d'actions au quatrième trimestre 2012 par rapport à la même période de 2011. Par ailleurs, la variation de la juste valeur des options d'achat d'actions de Québecor a entraîné un écart défavorable de 3,7 M\$ lié à la charge consolidée de rémunération à base d'actions de la Société au quatrième trimestre 2012.

Bénéfice net attribuable aux actionnaires de 9,2 M\$ (0,15 \$ par action de base), contre 85,4 M\$ (1,34 \$ par action de base) au quatrième trimestre 2011, soit une baisse de 76,2 M\$ (1,19 \$ par action de base).

- Cet écart défavorable s'explique surtout par :
 - un écart défavorable de 126,5 M\$ au chapitre des gains et pertes sur évaluation et conversion des instruments financiers ;
 - l'inscription d'une perte sur refinancement de dettes au montant de 60,4 M\$;
 - la hausse de 29,2 M\$ de la charge d'amortissement ;
 - l'augmentation de 17,7 M\$ des frais financiers.

Contrebalancés par :

- une réduction de 10,6 M\$ de la charge de restructuration des activités d'exploitation, dépréciation d'actifs et autres éléments spéciaux.

Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies de 56,0 M\$ au quatrième trimestre 2012 (0,89 \$ par action de base), contre 55,6 M\$ (0,87 \$ par action de base) au même trimestre de 2011, soit une hausse de 0,4 M\$ (0,02 \$ par action de base).

Charge d'amortissement de 167,4 M\$, contre 138,2 M\$ au même trimestre de 2011, soit une hausse de 29,2 M\$ qui s'explique essentiellement par les mêmes raisons que celles mentionnées dans la section « Comparaison des exercices 2012 et 2011 ».

Frais financiers de 95,4 M\$, en hausse de 17,7 M\$, expliquée surtout par la hausse du niveau d'endettement.

Perte sur évaluation et conversion des instruments financiers de 44,0 M\$ au quatrième trimestre 2012, contre un gain de 82,5 M\$ à la même période de 2011, soit un écart défavorable de 126,5 M\$ qui s'explique principalement par la variation défavorable de la juste valeur des options de règlement anticipé due à la fluctuation des taux d'intérêt et des primes de crédit.

Charge de restructuration des activités d'exploitation, dépréciation d'actifs et autres éléments spéciaux de 0,6 M\$ au quatrième trimestre 2012, contre 11,2 M\$ à la même période de 2011, soit un écart favorable de 10,6 M\$.

- Un renversement de charge nette de 0,3 M\$ a été enregistré dans le secteur Médias d'information au quatrième trimestre 2012, contre une charge nette de restructuration des activités d'exploitation de 8,9 M\$ enregistrée au quatrième trimestre 2011 en relation avec les programmes de réduction d'effectifs.
- Une charge nette de restructuration et autres éléments spéciaux de 0,9 M\$ a été enregistrée dans d'autres secteurs au quatrième trimestre 2012, contre 2,3 M\$ à la même période de 2011.

Perte sur refinancement de dettes de 60,4 M\$ au quatrième trimestre 2012, contre aucune à la même période de 2011.

- Au quatrième trimestre 2012, Québecor Média a remboursé un montant en capital de 320,0 M\$US de ses billets de premier rang portant intérêt à un taux de 7,75 % et échéant en mars 2016. Cette transaction a entraîné une perte sur refinancement de dettes de 60,4 M\$.

Renversement de charge d'impôts sur le bénéfice de 6,3 M\$ au quatrième trimestre 2012, contre une charge d'impôts sur le bénéfice de 60,2 M\$ (taux d'imposition effectif de 26,8 %) au quatrième trimestre 2011.

- L'écart favorable de 66,5 M\$ s'explique surtout par :
 - l'impact de la baisse du bénéfice avant impôts sur le bénéfice ;
 - l'impact de la combinaison des taux d'impôt sur les différentes composantes du gain ou de la perte sur évaluation et conversion des instruments financiers.

ANALYSE PAR SECTEURS D'ACTIVITÉ

Télécommunications

Revenus de 678,3 M\$, soit une hausse de 43,5 M\$ (6,9 %) essentiellement en raison des mêmes facteurs mentionnés dans la section « Comparaison des exercices 2012 et 2011 ».

- Revenus totaux des services de télédistribution de 274,3 M\$, soit une hausse de 12,6 M\$ (4,8 %).
- Revenus des services d'accès Internet de 195,6 M\$, en hausse de 12,4 M\$ (6,8 %).
- Revenus du service de téléphonie par câble de 116,3 M\$, soit une hausse de 4,8 M\$ (4,3 %).
- Revenus du service de téléphonie mobile de 48,1 M\$, en hausse de 13,8 M\$ (40,2 %).
- Revenus de Vidéotron Service Affaires de 16,1 M\$, en baisse de 0,4 M\$ (-2,4 %).
- Revenus d'équipements vendus aux clients de 15,0 M\$, en hausse de 1,2 M\$ (8,7 %).
- Revenus de Le SuperClub Vidéotron de 5,2 M\$, en baisse de 0,8 M\$ (-13,3 %).
- Revenus autres de 7,7 M\$, en baisse de 0,1 M\$ (-1,3 %).

RMPA de Vidéotron de 114,02 \$ au quatrième trimestre 2012, contre 106,09 \$ à la même période de 2011, en hausse de 7,93 \$ (7,5 %).

Statistiques de clientèle

Unités de service – Hausse de 59 400 unités de service (1,2 %) au quatrième trimestre 2012, contre une augmentation de 102 200 unités de service à la même période de 2011.

Télédistribution – La clientèle de l'ensemble des services de télédistribution a augmenté de 2 100 (0,1 %) au quatrième trimestre 2012, contre une augmentation de 17 300 clients à la même période de 2011.

- Hausse de 26 800 clients (1,8 %) au service illico télé numérique au quatrième trimestre 2012, contre une augmentation de 52 700 clients à la même période de 2011.
- Le service de télédistribution analogique a perdu 24 700 clients (-6,3 %), contre une perte de 35 400 clients au quatrième trimestre 2011.

Accès Internet par câble – Hausse de 18 100 clients (1,3 %) au service d'accès Internet par câble au quatrième trimestre 2012, contre une hausse de 26 100 clients à la période correspondante de 2011.

Téléphonie par câble – Augmentation de 15 200 clients (1,2 %) au quatrième trimestre 2012, contre une progression de 25 900 clients à la même période de 2011.

Téléphonie mobile – Augmentation de 24 300 lignes, soit une hausse de 6,4 %, au quatrième trimestre 2012, contre une augmentation de 32 500 lignes à la même période de 2011.

Bénéfice d'exploitation de 310,4 M\$, en hausse de 15,7 M\$ (5,3 %).

- La hausse du bénéfice d'exploitation s'explique surtout par :
 - l'impact de la hausse des revenus.Contrebalancé en partie par :
 - la hausse de certains frais d'exploitation liés principalement aux charges du service à la clientèle, du maintien du réseau et de publicité et commandite ;
 - la hausse de 1,3 M\$ de la charge de rémunération à base d'actions.

Analyse de la relation coûts/revenus : coûts d'exploitation pour l'ensemble des activités du secteur Télécommunications (exprimés en pourcentage des revenus) de 54,3 % au quatrième trimestre 2012, contre 53,6 % à la même période de 2011. Cette augmentation est surtout attribuable à la hausse de certains frais d'exploitation au quatrième trimestre 2012.

Médias d'information

Revenus de 244,5 M\$, en baisse de 31,1 M\$ (-11,3 %), attribuable en partie à la semaine d'activité supplémentaire en 2011.

- Revenus publicitaires en baisse de 13,8 % ; revenus de tirage en baisse de 9,1 % ; revenus combinés d'imprimerie commerciale et autres revenus en baisse de 4,3 % ; revenus numériques en hausse de 2,5 %.
- Les revenus des quotidiens urbains ont diminué de 10,0 %, tandis que ceux des journaux régionaux ont diminué de 13,7 %.
- Les revenus des portails ont diminué de 25,4 %, ce qui s'explique par une baisse des revenus publicitaires des portails spécialisés.

Bénéfice d'exploitation de 38,6 M\$, en baisse de 8,4 M\$ (-17,9 %).

- Cette diminution est principalement attribuable à :
 - l'impact de la baisse des revenus ;
 - l'écart défavorable lié aux investissements dans Québec Média Affichage qui a démarré ses activités au quatrième trimestre 2012.

Contrebalancés en partie par :

- l'incidence favorable de 7,7 M\$ liée aux mesures de restructuration annoncées en novembre 2011 et 2012 et aux autres mesures de réduction de frais d'exploitation ;
- l'écart favorable de 2,1 M\$ sur le plan des crédits d'impôt multimédias sur la main-d'œuvre.

Analyse de la relation coûts/revenus : coûts d'exploitation pour l'ensemble des activités du secteur Médias d'information (exprimés en pourcentage des revenus) de 84,2 % au quatrième trimestre 2012, contre 82,9 % à la même période de 2011. Cette hausse s'explique surtout par l'impact défavorable lié aux investissements dans Québec Média Affichage et par la composante fixe des frais d'exploitation qui ne fluctue pas en proportion de la baisse des revenus, contrebalancés en partie par l'incidence favorable en 2012 de la réduction des frais d'exploitation.

Télédiffusion

Revenus de 128,9 M\$, en baisse de 2,7 M\$ (-2,1 %).

- Les revenus des activités de télévision ont diminué de 2,1 M\$, ce qui s'explique surtout par :
 - la baisse des revenus publicitaires du Réseau TVA et des services spécialisés, attribuable en partie à la semaine d'activité supplémentaire en 2011 ;
 - l'écart défavorable provenant de la vente des participations de Groupe TVA dans les chaînes spécialisées mysteryTV et The Cave au deuxième trimestre 2012.

Contrebalancés en partie par :

- une croissance des revenus d'abonnement des chaînes spécialisées, dont TVA Sports et LCN.
- Les revenus totaux des activités d'édition ont diminué de 0,9 M\$, surtout en raison d'une baisse des revenus en kiosque et des revenus publicitaires.

Bénéfice d'exploitation de 17,2 M\$, en baisse de 3,4 M\$ (-16,5 %).

- Bénéfice d'exploitation des activités de télévision en baisse de 2,9 M\$, qui s'explique surtout par l'impact de la baisse des revenus.
- Les activités d'édition ont dégagé un bénéfice d'exploitation en baisse de 0,7 M\$, qui s'explique également par l'impact de la diminution des revenus.

Analyse de la relation coûts/revenus : coûts d'exploitation pour l'ensemble des activités du secteur Télédiffusion (exprimés en pourcentage des revenus) de 86,7 % au quatrième trimestre 2012, contre 84,3 % à la même période de 2011. Cette augmentation des coûts en proportion des revenus est surtout attribuable à la diminution des revenus du Réseau TVA, en considérant la composante fixe des frais d'exploitation qui ne fluctue pas en pourcentage des revenus.

Loisir et divertissement

Revenus de 89,5 M\$, en baisse de 16,7 M\$ (-15,7 %), attribuable en partie à la semaine d'activité supplémentaire en 2011.

- Diminution de 15,5 % des revenus de Groupe Archambault qui s'explique surtout par :
 - une diminution de 8,2 % des revenus de ventes au détail, ainsi qu'à la diminution des ventes de CD et de livres ;
 - une baisse de 36,3 % des revenus de distribution, principalement en raison du plus grand nombre de succès au quatrième trimestre 2011 comparativement à la même période de 2012.
- Baisse de 16,5 % des revenus du secteur Livres qui s'explique principalement par la baisse du nombre de livres distribués par Messagerie ADP au quatrième trimestre 2012 par rapport à la même période de 2011, tant pour la grande diffusion qu'en librairie.

Bénéfice d'exploitation de 5,0 M\$ au quatrième trimestre 2012, en baisse de 2,6 M\$ (-34,2 %) par rapport à la même période de 2011. Cet écart défavorable est surtout dû à l'impact de la diminution des revenus.

Technologies et communications interactives

Revenus de 35,8 M\$, en baisse de 0,2 M\$ (-0,6 %).

- Cette diminution s'explique surtout par :
 - un ralentissement des activités en Europe.
- Contrebalancé par :
- le développement de la clientèle aux États-Unis ;
 - la hausse des activités auprès de clients gouvernementaux.

Bénéfice d'exploitation de 3,4 M\$, en hausse de 0,9 M\$ (36,0 %). Cet écart favorable s'explique surtout par la hausse de la contribution marginale des activités à Montréal et par la croissance des revenus aux États-Unis.

COMPARAISON DES EXERCICES 2011 ET 2010

L'exercice financier des secteurs Médias d'information, Télédiffusion, Loisir et divertissement et Technologies et communications interactives comprenait une semaine supplémentaire en 2011.

Analyse des résultats consolidés de Québecor

Revenus de 4,21 G\$, en hausse de 206,5 M\$ (5,2 %).

- Progression dans les secteurs Télécommunications (201,9 M\$ ou 9,1 % des revenus du secteur), Technologies et communications interactives (22,9 M\$ ou 23,4 %), Loisir et divertissement (10,4 M\$ ou 3,4 %) et Médias d'information (3,4 M\$ ou 0,3 %).
- Recul dans le secteur Télédiffusion (2,7 M\$ ou -0,6 %).
- Les ventes intersectorielles avaient affiché un écart défavorable de 29,4 M\$ dû à de nouvelles activités en 2011.

Bénéfice d'exploitation de 1,34 G\$, en hausse de 8,3 M\$ (0,6 %).

- Hausse dans les secteurs Télécommunications (51,5 M\$ ou 4,9 % du bénéfice d'exploitation du secteur) et Technologies et communications interactives (1,9 M\$ ou 31,7 %).
- Recul dans les secteurs Médias d'information (41,3 M\$ ou -21,6 %), Télédiffusion (24,4 M\$ ou -32,6 %) et Loisir et divertissement (1,0 M\$ ou -3,6 %).
- La variation de la juste valeur des options d'achat d'actions de Québecor Média avait entraîné un écart favorable de 12,8 M\$ lié à la charge consolidée de rémunération à base d'actions en 2011, par rapport à 2010. La juste valeur des options était en baisse en 2011, comparativement à une hausse au cours de 2010. Par ailleurs, la variation de la juste valeur des options d'achat d'actions de Québecor Média avait entraîné un écart favorable de 31,2 M\$ lié à la charge consolidée de rémunération à base d'actions de la Société en 2011.

Bénéfice net attribuable aux actionnaires de 201,0 M\$ (3,14 \$ par action de base), contre 225,3 M\$ (3,50 \$ par action de base) en 2010, soit une baisse de 24,3 M\$ (0,36 \$ par action de base).

- Cette diminution s'expliquait surtout par :
 - la hausse de 113,0 M\$ de la charge d'amortissement.Contrebalancée en partie par :
 - un écart favorable de 8,5 M\$ au chapitre du gain sur évaluation et conversion des instruments financiers ;
 - l'augmentation de 8,3 M\$ du bénéfice d'exploitation ;
 - la baisse de 6,9 M\$ de la charge de restructuration des activités d'exploitation, dépréciation d'actifs et autres éléments spéciaux ;
 - la baisse de 5,7 M\$ de la perte sur refinancement de dettes.

Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies de 191,5 M\$ en 2011 (2,99 \$ par action de base), contre 220,6 M\$ (3,42 \$ par action de base) en 2010, soit une baisse de 29,1 M\$ (0,43 \$ par action de base).

Charge d'amortissement de 512,2 M\$, soit une hausse de 113,0 M\$ qui s'expliquait essentiellement par l'impact d'importants investissements en immobilisations réalisés en 2010 et en 2011 dans le secteur Télécommunications, dont le début de l'amortissement des immobilisations et des licences relatives au réseau 4G, à la suite de son lancement en septembre 2010 et l'impact de la stratégie promotionnelle axée sur la location d'équipements.

Frais financiers de 322,9 M\$, en légère hausse de 0,3 M\$.

- La hausse des taux d'intérêt de base et l'impact sur le taux moyen de la dette du rééquilibrage entre les portions à taux fixe et à taux variable avaient été contrebalancés par la diminution de 1,5 % à 0,1 % des taux d'intérêt applicables aux débiteures échangeables série 2001 et série Abitibi, et par une variation favorable de 7,1 M\$ des autres frais financiers reflétant, entre autres, une réduction des intérêts à la suite du règlement d'un litige.

Gain sur évaluation et conversion des instruments financiers de 54,6 M\$ en 2011, contre un gain de 46,1 M\$ en 2010, soit un écart favorable de 8,5 M\$.

- Cet écart s'expliquait par la variation favorable de la juste valeur des options de règlement anticipé due à la fluctuation des taux d'intérêt et des primes de crédit et à la fluctuation de la portion inefficace des instruments financiers dérivés.

Charge de restructuration des activités d'exploitation, dépréciation d'actifs et autres éléments spéciaux de 30,2 M\$ en 2011, contre 37,1 M\$ en 2010, soit un écart favorable de 6,9 M\$.

- Dans le cadre de la mise en service de son réseau 4G au troisième trimestre 2010, le secteur Télécommunications avait enregistré en 2011 une charge de 14,8 M\$ relativement aux frais de migration, par rapport à 13,9 M\$ en 2010. De plus, une charge de restructuration d'autres activités d'exploitation de 0,6 M\$ avait été enregistrée en 2011, tout comme en 2010. Un gain de 3,3 M\$ lié à l'aliénation d'éléments d'actif et une charge de dépréciation d'actifs de 0,2 M\$ avaient également été enregistrés dans le secteur Télécommunications en 2010.
- Une charge nette de restructuration des activités d'exploitation de 11,0 M\$ en relation avec des programmes de réduction d'effectifs avait été enregistrée dans le secteur Médias d'information en 2011, contre 17,9 M\$ en 2010. Dans le cadre de ces mesures, une charge de dépréciation d'actifs incorporels de 0,8 M\$ avait été enregistrée dans ce secteur en 2011, contre 3,5 M\$ en 2010. Par ailleurs, certains actifs avaient été vendus en 2010, résultant en un gain net de 4,9 M\$.
- En 2010, le secteur Télédiffusion avait décidé de mettre fin à la programmation de la chaîne de télévision généraliste Sun TV dès la mise en ondes du nouveau service spécialisé SUN News. Conformément à ce repositionnement, le secteur Télédiffusion avait enregistré en 2010 une charge de dépréciation d'actifs de 8,2 M\$ sur certains équipements et droits de diffusion, contre une charge de dépréciation d'actifs de 0,7 M\$ enregistrée en 2011. De plus, une charge de restructuration de 0,8 M\$ avait été enregistrée en 2011 principalement liée à l'abolition de postes, contre 1,4 M\$ en 2010. Finalement, le secteur Télédiffusion avait enregistré une charge pour autres éléments spéciaux de 0,2 M\$ en 2011 ainsi qu'un gain sur disposition d'actifs de 0,5 M\$ en 2010.
- Une charge nette de restructuration des activités d'exploitation dans d'autres secteurs de 0,2 M\$ avait été enregistrée en 2011, contre 0,9 M\$ en 2010, ainsi qu'une charge pour autres éléments spéciaux de 1,1 M\$ en 2011, contre un gain de 0,8 M\$ en 2010.

Perte sur refinancement de dettes de 6,6 M\$ en 2011, contre une perte de 12,3 M\$ en 2010.

- Le 18 juillet 2011, Vidéotron avait remboursé un montant en capital de 255,0 M\$US de ses billets de premier rang émis et en circulation portant intérêt à un taux de 6,875 % et échéant en 2014, et avait réglé les contrats de couverture afférents, pour une contrepartie en espèces totale de 303,1 M\$. Cette transaction avait entraîné un gain sur refinancement de dettes de 2,7 M\$.
- Le 15 février 2011, Corporation Sun Media avait remboursé et retiré la totalité de ses billets de premier rang portant intérêt à un taux de 7,625 %, d'un montant en capital global de 205,0 M\$US, et avait réglé les contrats de couvertures afférents représentant une contrepartie en espèces totale de 308,2 M\$. Cette transaction avait entraîné une perte sur refinancement de dettes de 9,3 M\$.
- Le 14 janvier 2010, Québecor Média avait prépayé des sommes tirées sur son prêt à terme « B » pour un montant total de 170,0 M\$US et avait réglé une partie correspondante de ses contrats de couverture afférents pour une contrepartie en espèces totale de 206,7 M\$. Cette transaction avait entraîné l'enregistrement aux résultats d'une perte sur refinancement de dettes de 10,4 M\$.
- En mai 2010, Osprey Media avait remboursé le solde de sa facilité de crédit à terme et réglé les contrats de couverture afférents pour une contrepartie totale en espèces de 116,3 M\$. Cette transaction avait entraîné l'enregistrement aux résultats d'une perte sur refinancement de dettes de 1,9 M\$.

Charge d'impôts sur le bénéfice de 141,4 M\$ (taux d'imposition effectif de 27,0 %) en 2011, comparativement à 151,7 M\$ (taux d'imposition effectif de 24,9 %) en 2010.

- L'écart favorable de 10,3 M\$ s'expliquait par la diminution du bénéfice avant impôts, contrebalancée en partie par l'impact de la baisse des passifs d'impôts différés enregistrée en 2010, résultant de l'évolution des dossiers de vérification fiscale, de la jurisprudence et de la législation fiscale.

FLUX DE TRÉSORERIE ET SITUATION FINANCIÈRE

Cette section présente une analyse des flux de trésorerie générés et utilisés par la Société, ainsi que la situation financière à la date du bilan. Cette section doit être lue conjointement avec l'analyse sur les tendances présentée dans la section « Informations sur les tendances » ci-dessus, de même qu'avec l'analyse et sur les risques financiers de la Société présentée ci-dessous dans la section « Risques financiers ».

Exploitation

Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation de 1,12 G\$ en 2012, contre 866,3 M\$ en 2011.

- Cet écart favorable de 256,3 M\$ s'explique principalement par :
 - l'écart favorable de 277,5 M\$ des investissements dans les actifs et passifs d'exploitation expliqué surtout par les écarts favorables sur le plan des impôts sur le bénéfice à payer, des stocks, des créditeurs, des charges à payer et des provisions pour restructuration d'activités et des régimes de rémunération à base d'actions ;
 - la hausse de 126,2 M\$ du bénéfice d'exploitation du secteur Télécommunications.

Contrebalancés en partie par :

- l'écart défavorable de 74,7 M\$ des impôts exigibles ;
- le recul du bénéfice d'exploitation dans les secteurs Médias d'information (35,0 M\$), Loisir et divertissement (13,5 M\$) et Télédiffusion (12,4 M\$) ;
- l'augmentation de 10,0 M\$ de la portion monétaire de la charge d'intérêt.

La croissance de la rentabilité du secteur Télécommunications a généré une incidence favorable sur les flux de trésorerie en 2012. En revanche, les coûts associés au lancement de nouveaux produits et services, ainsi que l'impact négatif de l'intensification de la concurrence et de la conjoncture économique défavorable dans les secteurs Médias d'information et Télédiffusion, ont entraîné un impact défavorable sur les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation. Finalement, le report des impôts exigibles d'une société en nom collectif créée en 2011 a eu pour effet de différer certains déboursés d'impôts.

Fonds de roulement négatif de 113,8 M\$ au 31 décembre 2012, contre un fonds de roulement négatif de 133,3 M\$ au 31 décembre 2011. L'impact de l'augmentation des espèces et quasi-espèces a été plus que contrebalancé par la baisse des débiteurs, des stocks et des impôts sur le bénéfice à recevoir, et par la hausse des créditeurs et charges à payer, des provisions et des impôts sur le bénéfice à payer.

Investissement

Acquisitions d'immobilisations de 710,6 M\$ en 2012, contre 781,0 M\$ en 2011. L'écart de 70,4 M\$ s'explique surtout par :

- une diminution de 55,7 M\$ des acquisitions d'immobilisations du secteur Télécommunications, principalement dans le réseau 4G, et dans la modernisation du réseau ;
- une diminution de 8,4 M\$ dans le secteur Télédiffusion et de 7,2 M\$ dans le secteur Médias d'information.

Acquisitions d'actifs incorporels de 94,9 M\$ en 2012, contre 91,6 M\$ en 2011.

Acquisitions de participations ne donnant pas le contrôle de 1,00 G\$ en 2012, qui s'explique par le rachat partiel, en octobre 2012, de la participation de 45,3 % dans Québecor Média détenue par CDP Capital (cf. section « Financement » ci-dessous pour les détails de la transaction).

Acquisitions d'entreprises de 2,0 M\$ en 2012, contre 55,7 M\$ en 2011, soit une baisse de 53,7 M\$, qui s'explique principalement par l'impact de l'acquisition en 2011 de journaux régionaux dans le secteur Médias d'information et d'une agence de communication numérique aux États-Unis dans le secteur Technologies et communications interactives.

Dispositions d'entreprises de 18,7 M\$ en 2012 dans le secteur Télédiffusion, correspondant surtout à la vente des participations dans les chaînes spécialisées mysteryTV et The Cave.

Flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de Québec Média

Flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de Québec Média de 345,2 M\$ en 2012, comparativement à 21,9 M\$ en 2011 (tableau 10).

- Cette augmentation de 323,3 M\$ s'explique principalement par :
 - l'augmentation de 260,1 M\$ des flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation poursuivies ;
 - la diminution de 70,1 M\$ des acquisitions d'immobilisations.

Tableau 10

Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation poursuivies de Québec Média et flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies

(en millions de dollars canadiens)

	2012	2011
Bénéfice d'exploitation :		
Télécommunications	1 225,0 \$	1 098,8 \$
Médias d'information	115,1	150,1
Télédiffusion	38,1	50,5
Loisir et divertissement	13,1	26,6
Technologies et communications interactives	9,8	7,9
Siège social	4,2	2,3
	1 405,3	1 336,2
Portion monétaire de la charge d'intérêt	(312,1)	(298,7)
Portion monétaire de la charge de restructuration des activités d'exploitation, dépréciation d'actifs et autres éléments spéciaux	(34,8)	(28,7)
Impôts exigibles	(57,0)	17,7
Autres	6,2	(2,1)
Variation nette des actifs et passifs d'exploitation	134,7	(142,2)
Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation poursuivies	1 142,3	882,2
Acquisitions d'immobilisations et acquisitions d'actifs incorporels, moins le produit de l'aliénation d'éléments d'actif :		
Télécommunications	(740,7)	(792,3)
Médias d'information	(17,2)	(18,9)
Télédiffusion	(25,4)	(36,3)
Loisir et divertissement	(9,9)	(8,0)
Technologies et communications interactives	(4,2)	(4,3)
Siège social	0,3	(0,5)
	(797,1)	(860,3)
Flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies	345,2 \$	21,9 \$

Financement

Dettes consolidées (dettes à long terme plus les emprunts bancaires) en hausse de 724,3 M\$ en 2012. Variation nette favorable de 17,6 M\$ des actifs et passifs liés aux instruments financiers dérivés.

- En 2012, la dette a augmenté pour la raison suivante :
 - l'émission par Vidéotron, le 14 mars 2012, de billets de premier rang d'un montant en capital de 800,0 M\$US, pour un produit net de 787,6 M\$, déduction faite des frais de financement de 11,9 M\$. Ces billets portent intérêt à un taux de 5,0 % et viennent à échéance le 15 juillet 2022 ;
 - l'émission par Québecor Média, le 11 octobre 2012, de billets de premier rang d'un montant en capital global de 850,0 M\$US, portant intérêt à un taux de 5,75 % et échéant en 2023, et de billets de premier rang d'un montant en capital global de 500,0 M\$, portant intérêt à un taux de 6,625 % et échéant en 2023, pour un produit net total de 1,31 G\$, déduction faite des frais de financement de 16,5 M\$ (cf. section « Rachat partiel de la participation de CDP Capital dans Québecor Média » ci-dessous).
- En 2012, les diminutions de la dette se résument comme suit :
 - le remboursement par Vidéotron, en mars 2012, de la totalité des billets de premier rang d'un montant en capital de 395,0 M\$US, portant intérêt à un taux de 6,875 % et échéant en janvier 2014 ;
 - le remboursement par Québecor Média, en mars, en avril et en novembre 2012, d'un montant en capital total de 580,0 M\$US des billets de premier rang portant intérêt à un taux de 7,75 % et échéant en mars 2016 ;
 - le remboursement par anticipation par Québecor Média, en décembre 2012, du solde en circulation du prêt à terme « B » pour une contrepartie en espèces de 153,9 M\$;
 - la baisse de 195,8 M\$ de la dette due à la variation favorable de la juste valeur des dérivés incorporés, expliquée principalement par l'évolution des taux d'intérêt et des primes de crédit ;
 - l'incidence favorable du taux de change estimée à 53,2 M\$. La baisse liée à ce facteur est contrebalancée par une hausse du passif (ou une baisse de l'actif) liée aux ententes de swaps sur devises comptabilisés sous « Instruments financiers dérivés » ;
 - le remboursement, le 3 février 2012, du solde de 37,6 M\$ et l'annulation de la facilité de crédit à terme de Corporation Sun Media ;
 - les remboursements courants totalisant 47,4 M\$ sur les facilités de crédit bancaire et autres de Groupe TVA, Québecor Média et Vidéotron.
- Les actifs et passifs liés aux instruments financiers dérivés sont passés d'un passif net de 280,5 M\$ au 31 décembre 2011 à un passif net de 262,9 M\$ au 31 décembre 2012, soit une variation nette favorable de 17,6 M\$, expliquée par :
 - le règlement des contrats de couverture par Québecor Média à la suite du remboursement, en mars et en avril 2012, d'un montant en capital total de 260,0 M\$US de ses billets de premier rang portant intérêt à un taux de 7,75 % ;
 - l'incidence favorable sur la juste valeur des instruments financiers dérivés de l'évolution des taux d'intérêt au Canada par rapport aux États-Unis.

Contrebalancés par :

- l'écart défavorable du taux de change sur la valeur des instruments financiers dérivés.
- Le 25 janvier 2012, Québecor Média a amendé ses facilités de crédit bancaire afin de proroger l'échéance de sa facilité de crédit renouvelable de 100,0 M\$ de janvier 2013 à janvier 2016 et d'ajouter une nouvelle facilité de crédit renouvelable « C » de 200,0 M\$, venant également à échéance en janvier 2016. En décembre 2012, cette facilité a été combinée à la facilité existante et totalise un montant de 300,0 M\$.
- Le 24 février 2012, Groupe TVA a modifié ses facilités de crédit bancaire afin de proroger l'échéance de sa facilité de crédit renouvelable de 100,0 M\$ de décembre 2012 à février 2017.
- Le 4 juin 2012, Vidéotron a lancé une offre publique d'échange visant l'échange de la totalité de ses billets de premier rang en circulation portant intérêt à un taux de 5 % et échéant le 15 juillet 2022, contre des billets d'un capital équivalent inscrits en vertu de la loi intitulée *Securities Act of 1933*. L'échange a été complété le 20 juillet 2012.
- Le 10 octobre 2012, la Société a amendé sa facilité de crédit bancaire renouvelable de 150,0 M\$ afin de proroger l'échéance de novembre 2014 à novembre 2015 et de modifier certaines modalités de la facilité.

- En septembre 2011, la Société avait racheté des débetures échangeables série 2001 d'un montant nominal de 135,0 M\$ pour une contrepartie nulle. Au 31 décembre 2012, le montant nominal total combiné lié aux deux séries de débetures échangeables en circulation était de 844,9 M\$.
- Le 20 juillet 2011, Vidéotron avait amendé sa facilité de crédit renouvelable de 575,0 M\$ afin de proroger son échéance d'avril 2012 à juillet 2016 et de modifier certaines modalités de cette facilité de crédit.
- Les modalités des débetures échangeables série 2001 et série Abitibi avaient été modifiées respectivement en février et en juin 2011 afin de réduire le taux d'intérêt de 1,50 % à 0,10 % sur le montant nominal des débetures. Les autres modalités n'ont pas changé et demeurent applicables.

Rachat partiel de la participation de CDP Capital dans Québecor Média

- La Société a augmenté sa participation dans Québecor Média à la suite de la clôture, le 11 octobre 2012, des transactions suivantes :
 - Québecor Média a racheté 20 351 307 de ses actions ordinaires détenues par CDP Capital, pour un prix d'achat global de 1,0 G\$, payable en espèces. Toutes les actions ainsi rachetées ont été annulées ;
 - Québecor a acheté 10 175 653 actions ordinaires de Québecor Média détenues par CDP Capital. Pour refléter son obligation de payer le prix d'achat de ces actions, Québecor a émis à CDP Capital des débetures convertibles subordonnées d'un montant en capital global de 500,0 M\$ qui sont convertibles en actions catégorie B de Québecor (les « débetures convertibles »).

À la suite de la clôture de ces transactions, la participation de Québecor dans Québecor Média a augmenté de 54,7 % à 75,4 %, tandis que celle de CDP Capital a diminué de 45,3 % à 24,6 %. L'intention des parties à l'égard de la conclusion de cette entente était de permettre à CDP Capital la monétisation immédiate d'une portion importante de sa participation dans Québecor Média, tout en respectant certains objectifs financiers fondamentaux pour Québecor et Québecor Média, dont le maintien d'un niveau adéquat de flexibilité opérationnelle et financière, et le maintien d'un niveau d'endettement favorisant le refinancement continu des échéances des différents instruments de dette. CDP Capital aura également la capacité de vendre ses actions restantes dans Québecor Média à compter du 1^{er} janvier 2019, notamment au moyen d'un premier appel public à l'épargne et pourra ainsi compléter la monétisation de son placement dans Québecor Média.

- Pour réaliser le rachat de 20 351 307 actions ordinaires de son capital-actions, Québecor Média a pu bénéficier de conditions avantageuses sur les marchés d'emprunt. Les opérations financières suivantes ont été réalisées par Québecor Média dans le cadre de cette importante transaction :
 - l'émission, le 11 octobre 2012, de billets de premier rang d'un montant en capital global de 850,0 M\$US, portant intérêt à un taux de 5,75 % et échéant en 2023, et de billets de premier rang d'un montant en capital global de 500,0 M\$, portant intérêt à un taux de 6,625 % et échéant en 2023, soit, dans ce dernier cas, l'une des plus importantes émissions sur le marché des titres obligataires à haut rendement jamais réalisée au Canada ;
 - Québecor Média a augmenté la taille de son placement en raison de la souscription excédentaire et des modalités de financement favorables, ce qui lui a permis de proroger les échéances de ses instruments de crédit par le remboursement d'un montant en capital total de 320,0 M\$US de ses billets de premier rang portant intérêt à un taux de 7,75 %, émis en 2007 et échéant en 2016.
- Les débetures convertibles émises le 11 octobre 2012 par Québecor portent intérêt à un taux annuel de 4,125 % et viendront à échéance en 2018. Les principales modalités de ces débetures sont les suivantes :
 - Les intérêts sont payables chaque semestre en espèces, en actions catégorie B de Québecor ou au moyen du produit de la vente d'actions catégorie B de Québecor ;
 - À l'échéance, les débetures convertibles seront payables en espèces par Québecor selon le capital impayé, plus l'intérêt couru et impayé, sous réserve d'un rachat, d'une conversion, d'un achat ou d'un remboursement antérieur ;
 - Le jour précédant l'échéance, Québecor peut racheter les débetures convertibles en circulation en émettant le nombre d'actions catégorie B de Québecor correspondant au résultat de la division du capital impayé par le cours alors en vigueur d'une action catégorie B de Québecor, sous réserve d'un prix plancher de 38,50 \$ par action (soit un nombre maximal de 12 987 013 actions catégorie B de Québecor correspondant à un ratio de 500,0 M\$ sur le prix plancher) et d'un prix plafond de 48,125 \$ par action (soit un nombre minimal de 10 389 610 actions catégorie B de Québecor correspondant à un ratio de 500,0 M\$ sur le prix plafond) ;
 - À tout moment avant le jour précédant l'échéance, Québecor peut racheter ou convertir, en totalité ou en partie, les débetures convertibles en circulation, sous réserve des modalités de l'acte de fiducie ;

- Les débetures convertibles seront convertibles, en tout temps avant la date d'échéance, en actions catégorie B de Québec par le porteur conformément aux modalités de l'acte de fiducie ;
- Dans tous les cas, Québec a l'option de payer un montant en espèces équivalent à la valeur marchande des actions qui auraient autrement été émises, soit le produit i) du nombre de ses actions catégorie B de Québec et ii) du cours alors en vigueur d'une action catégorie B de Québec ;
- Une convention de droits d'inscription accordant des droits d'inscription sur demande et des droits d'inscription de suite à CDP Capital à l'égard des débetures convertibles et des actions catégorie B de Québec sous-jacentes a également été conclue à la clôture.

Situation financière au 31 décembre 2012

Liquidités disponibles nettes de 1,09 G\$ pour Québec Média et ses filiales détenues à part entière, soit une encaisse de 215,5 M\$ et des lignes de crédit bancaire disponibles et inutilisées de 874,9 M\$.

Liquidités disponibles nettes de 81,8 M\$ pour Québec au niveau corporatif, soit un découvert bancaire de 1,3 M\$ et des lignes de crédit bancaire disponibles et inutilisées de 83,1 M\$.

Dettes consolidées totalisant 4,53 G\$ au 31 décembre 2012, soit une augmentation de 724,3 M\$. Variation nette favorable de 17,6 M\$ des actifs et passifs liés aux instruments financiers dérivés (cf. « Financement » ci-dessus).

- La dette consolidée comprenait essentiellement les dettes de 2,13 G\$ de Vidéotron (1,86 G\$ au 31 décembre 2011), de 74,4 M\$ de Groupe TVA (96,4 M\$ au 31 décembre 2011), de 2,23 G\$ de Québec Média (1,71 G\$ au 31 décembre 2011) et de 102,6 M\$ de Québec (105,2 M\$ au 31 décembre 2011). La dette de Corporation Sun Media a été remboursée en totalité au cours du premier trimestre 2012 (37,4 M\$ au 31 décembre 2011).

Au 31 décembre 2012, le capital minimal à rembourser sur la dette à long terme au cours des prochains exercices se chiffrait comme suit :

Tableau 11

Capital minimal à rembourser sur la dette à long terme de Québec

Périodes de 12 mois terminées les 31 décembre

(en millions de dollars canadiens)

2013	22,2	\$
2014	97,3	
2015	263,0	
2016	643,4	
2017	41,6	
2018 et ultérieurement	3 777,6	
Total	4 845,1	\$

L'échéance moyenne pondérée de la dette consolidée de Québec était d'environ 7,1 ans au 31 décembre 2012 (5,1 ans au 31 décembre 2011). La dette était constituée approximativement de 89,7 % de dettes à taux fixe (82,6 % au 31 décembre 2011) et de 10,3 % de dettes à taux variable (17,4 % au 31 décembre 2011).

La direction de la Société est d'avis que les flux de trésorerie et les sources de financement disponibles devraient être suffisants pour remplir les engagements en matière d'investissements en immobilisations, de fonds de roulement, de paiement d'intérêts, de remboursement de dettes, de contributions conformément aux régimes de retraite, de rachat d'actions et de paiement de dividendes. La Société est d'avis qu'elle sera en mesure de faire face aux échéances futures de ses dettes, qui sont relativement échelonnées au cours des prochaines années.

La Société et ses filiales sont assujetties au maintien de certains ratios financiers et au respect de certaines clauses financières restrictives conformément à leurs ententes de financement respectives. Les indicateurs clés de ces ententes de financement comprennent, entre autres, le ratio de couverture du service de la dette et le ratio d'endettement (dette à long terme sur le bénéfice d'exploitation). Au 31 décembre 2012, la Société et ses filiales respectaient tous leurs ratios financiers et clauses financières restrictives de leurs conventions de financement.

Dividendes déclarés

- Le 13 mars 2013, le conseil d'administration de Québecor a déclaré un dividende trimestriel de 0,05 \$ par action sur les actions catégorie A à droits de vote multiples (les « actions catégorie A ») et sur les actions catégorie B. Ce dividende sera versé le 22 avril 2013 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 28 mars 2013.

Analyse du bilan consolidé au 31 décembre 2012

Tableau 12

Bilan consolidé de Québecor

Analyse des principales variations entre les 31 décembre 2012 et 2011

(en millions de dollars canadiens)

	31 décembre 2012	31 décembre 2011	Écart	Principales sources d'explication de l'écart
Actif				
Espèces et quasi-espèces	228,7 \$	146,4 \$	82,3 \$	Flux de trésorerie d'exploitation en excédent des activités d'investissement et de financement
Immobilisations	3 405,8	3 211,1	194,7	Acquisitions d'immobilisations (cf. « Investissements »), moins l'amortissement de la période
Actifs incorporels	956,7	1 041,0	(84,3)	Radiation partielle des relations clients et des marques de commerce de publications dans le secteur Médias d'information, et amortissement, compensés en partie par les acquisitions courantes
Écart d'acquisition	3 371,6	3 543,8	(172,2)	Radiation partielle de l'écart d'acquisition du secteur Médias d'information, du sous-secteur Musique dans le secteur Loisir et divertissement et du secteur de l'édition de Groupe TVA
Passif				
Dette à long terme, y compris la portion à court terme et les emprunts bancaires	4 531,3	3 807,0	724,3	Cf. « Financement »
Autres éléments de passif	467,1	344,7	122,4	Enregistrement des composantes passif et instrument financier dérivé à l'émission en octobre 2012 des débetures convertibles (cf. « Financement »)
Instruments financiers dérivés ¹	262,9	280,5	(17,6)	Cf. « Financement »

¹ Passif à court et à long terme moins l'actif à long terme

INFORMATIONS ADDITIONNELLES

Obligations contractuelles

Au 31 décembre 2012, les obligations contractuelles importantes des activités d'exploitation comprenaient les remboursements de capital et d'intérêt sur la dette à long terme, les paiements de coupons sur les débetures convertibles, les paiements minimaux exigibles relatifs aux contrats de location-exploitation, les engagements relatifs aux acquisitions d'immobilisations et autres engagements, et ceux relatifs aux instruments financiers dérivés, moins les encaissements prévus sur les instruments financiers dérivés. Ces obligations contractuelles sont résumées dans le tableau 13.

Tableau 13

Obligations contractuelles de Québecor au 31 décembre 2012

(en millions de dollars canadiens)

	Total	Moins d'un an	1-3 ans	3-5 ans	5 ans et plus
Dette à long terme ¹	4 845,1	\$ 22,2	\$ 360,3	\$ 685,0	\$ 3 777,6
Paiement d'intérêts ²	2 525,6	318,1	707,6	578,4	921,5
Contrats de location-exploitation	311,4	57,5	79,3	52,7	121,9
Acquisitions d'immobilisations et autres engagements	318,2	93,6	104,8	29,6	90,2
Instruments financiers dérivés ³	294,4	24,7	143,1	40,9	85,7
Paiement de coupons sur les débetures convertibles	124,0	20,8	41,3	41,3	20,6
Total des obligations contractuelles	8 418,7	\$ 536,9	\$ 1 436,4	\$ 1 427,9	\$ 5 017,5

¹ La valeur comptable de la dette à long terme exclut les ajustements pour enregistrer les variations de la juste valeur de la dette à long terme liées aux risques de taux d'intérêt couverts, les dérivés incorporés et les frais de financement.

² Estimation des intérêts à payer sur la dette à long terme, selon les taux d'intérêt en vigueur et taux d'intérêt des couvertures, et les taux de change des couvertures sur devises au 31 décembre 2012.

³ Estimation des déboursés futurs, déduction faite des encaissements futurs liés à la couverture des devises en utilisant des instruments financiers dérivés.

Le 30 octobre 2012, Québecor Média a signé une entente pour assurer l'installation, l'entretien et l'exploitation publicitaire des abribus du réseau d'autobus de la STM pour les 20 prochaines années. L'entente comprend, entre autres, l'engagement de Québecor Média à verser des redevances totales de 120,0 M\$ sur la période de 20 ans. Cet engagement financier pourrait augmenter en fonction des revenus de publicité futurs générés par l'entente.

Vidéotron loue des sites pour son réseau 4G et certains autres équipements en vertu de contrats de location-exploitation et a conclu des engagements à long terme pour acquérir des services et des équipements pour une contrepartie totale future de 132,2 M\$. Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2012, Vidéotron a reconduit ou prolongé plusieurs baux de location et a conclu de nouveaux contrats de location-exploitation.

Dans le cours normal de ses activités d'exploitation, Groupe TVA contracte des engagements sur des droits de diffusion de produits télévisuels et de films, de même que sur des droits de distribution de produits audiovisuels. Au 31 décembre 2012, le solde de ces engagements se chiffrait à 85,7 M\$.

De grandes quantités de papier journal, de papier et d'encre font partie des matières premières les plus importantes utilisées par Québecor Média. En 2012, la consommation totale de papier journal dans les activités d'exploitation de son secteur Médias d'information s'est élevée à environ 140 300 tonnes métriques. Le papier journal a représenté environ 9,4 % (79,8 M\$) des frais d'exploitation du secteur Médias d'information pour l'exercice terminé le 31 décembre 2012. Afin d'obtenir des prix plus avantageux, Québecor Média achète la quasi-totalité de son papier journal auprès d'un seul fabricant. À l'heure actuelle, Québecor Média bénéficie auprès de ce fournisseur d'un rabais sur les prix du marché, de même que de ristournes additionnelles sur le volume pour les achats dépassant certains seuils. Cependant, rien ne garantit que ce fournisseur continuera d'approvisionner Québecor Média en papier journal ou qu'il le fera à des conditions favorables.

Cotisations aux régimes de retraite

Les cotisations de l'employeur prévues aux régimes de retraite à prestations définies et aux avantages postérieurs à la retraite de la Société seront de 57,6 M\$ en 2013 (des contributions de 60,3 M\$ ont été payées en 2012).

Transactions entre parties liées

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2012, la Société et ses filiales ont effectué des achats et engagé des dépenses de loyer avec des sociétés liées pour un montant de 6,2 M\$ (3,2 M\$ en 2011) compris dans les achats de biens et services. La Société et ses filiales ont effectué des ventes à des sociétés liées pour un montant de 3,8 M\$ (3,2 M\$ en 2011). Ces transactions ont été conclues à des conditions équivalentes à celles existant pour des transactions entre sociétés non liées et ont été comptabilisées à la valeur d'échange convenue entre les parties.

Ententes hors bilan

Garanties

Dans le cours normal de ses activités, la Société conclut de nombreuses ententes de garantie, y compris ce qui suit :

Contrats de location-exploitation

La Société a garanti une partie des valeurs résiduelles de certains des actifs loués en vertu de contrats de location-exploitation pour le bénéfice du bailleur. Si la Société met fin aux contrats de location avant la fin de leurs termes (ou à la fin de la durée des contrats) et si la juste valeur des actifs à la fin de la durée des contrats de location-exploitation respectifs dont ils font l'objet est inférieure à leur valeur résiduelle garantie, la Société devra alors compenser le bailleur, sous réserve de certaines conditions, pour une partie du manque à gagner. De plus, la Société a fourni des garanties au locateur de certains baux de locaux venant à échéance à différents moments jusqu'en 2017. Si le locataire manque à ses engagements en vertu des ententes, la Société devra compenser le bailleur sous réserve de certaines conditions. Au 31 décembre 2012, l'obligation maximale à l'égard de ces garanties se chiffrait à 16,8 M\$ et la Société n'a pas constaté de montant au bilan consolidé relativement à ces garanties. Dans les années précédentes, la Société n'a effectué aucun paiement relativement à ces garanties.

Dispositions d'entreprises et d'actifs

Dans le cadre de la vente de la totalité ou d'une partie d'une entreprise ou d'un actif, en plus de toute indemnisation éventuelle pouvant découler de l'inexécution de clauses restrictives ou du non-respect d'une déclaration ou d'une garantie, la Société peut convenir de donner une garantie contre toute réclamation pouvant résulter de ses activités passées. De façon générale, les modalités et le montant d'une telle indemnisation sont limités par la convention. En raison de la nature de ces conventions d'indemnisation, la Société ne peut estimer le montant maximal du paiement éventuel qu'elle pourrait être tenue de payer aux bénéficiaires des garanties. La Société n'a pas constaté de montant au bilan consolidé à l'égard de ces éléments. Dans les années précédentes, la Société n'a effectué aucun paiement relativement à ces garanties.

Sous-traitants et fournisseurs

Dans le cours normal de ses activités, la Société conclut des ententes avec des sous-traitants et des fournisseurs. Dans certains cas, la Société s'engage à dédommager ces derniers advenant des poursuites contre eux. Dans d'autres cas, elle s'engage à dédommager des tiers pour des dommages causés par ses sous-traitants et fournisseurs. En raison de la nature de ces ententes, la Société ne peut estimer le montant maximal du paiement éventuel qu'elle pourrait être tenue de verser. La Société n'a pas constaté de montant au bilan consolidé à l'égard de ces ententes. Dans les années précédentes, la Société n'a effectué aucun paiement relativement à ces garanties.

Capital-actions

En vertu des exigences des autorités canadiennes régissant les normes de présentation du rapport de gestion, le tableau 14 présente les données du capital-actions de la Société au 28 février 2013. De plus, 361 632 options d'achat d'actions de la Société étaient en circulation au 28 février 2013.

Tableau 14

Capital-actions

(en actions et en millions de dollars canadiens)

	Au 28 février 2013	
	Émises et en circulation	Valeur comptable
Actions catégorie A	19 578 986	8,7 \$
Actions catégorie B	42 751 096	325,3 \$

Le 9 août 2012, la Société a déposé un programme de rachat dans le cours normal des activités pour un maximum de 980 357 actions catégorie A représentant approximativement 5 % des actions catégorie A émises et en circulation, et pour un maximum de 4 351 276 actions catégorie B représentant approximativement 10 % des actions catégorie B détenues dans le public au 31 juillet 2012. Les rachats peuvent être effectués entre les 13 août 2012 et 12 août 2013, au cours du marché, sur le marché libre par l'entremise de la Bourse de Toronto. Toutes les actions ainsi rachetées sont ou seront annulées.

Au cours de l'exercice 2012, la Société a racheté et annulé 1 058 800 actions catégorie B pour une contrepartie totale en espèces de 38,3 M\$ (928 100 actions catégorie B pour une contrepartie totale en espèces de 30,2 M\$ en 2011). L'excédent de 30,3 M\$ du prix de rachat sur la valeur comptable des actions catégorie B rachetées a été enregistré en réduction des bénéfices non répartis en 2012 (23,1 M\$ en 2011).

Risques et incertitudes

La Société est active dans les secteurs des télécommunications et des médias, lesquels occasionnent divers facteurs de risque et d'incertitudes. Les risques et incertitudes décrits ci-après peuvent influencer grandement sur le cadre d'exploitation et les résultats financiers de la Société. À moins d'avis contraire, les références à Québecor Média dans cette section désignent Québecor Média et ses filiales.

Concurrence et développement technologique

Québecor Média est en concurrence avec des fournisseurs de télévision directe par satellite (« TDS ») (aussi appelée « service de radiodiffusion directe par satellite »), de systèmes de distribution multivoies multipoints (« SDM »), et de systèmes de télévision à antenne collective par satellite. De plus, elle doit faire face à des entreprises de services locaux titulaires (« ESLT ») qui détiennent des licences permettant de distribuer des services vidéo par l'intermédiaire de la technologie de ligne d'abonné numérique vidéo (« VDSL ») (aussi connue sous le nom de télévision sur protocole Internet « IPTV »). La principale ESLT du marché de Québecor Média détient une licence régionale autorisant la diffusion terrestre à Montréal et dans d'autres villes du Québec. Cette même ESLT a récemment lancé son propre service IPTV à Montréal et ses environs et dans la ville de Québec, dont le lancement complet à l'échelle du Québec est prévu dans les prochaines années. L'accès direct aux sites Web de certains diffuseurs qui fournissent des services en HD de vidéo sur demande est également accessible pour certaines chaînes que Québecor Média propose dans sa programmation télévisuelle. De plus, les fournisseurs d'accès Internet par un tiers (« FAIT ») pourraient lancer des services de vidéo IP sur le territoire de Québecor Média.

Québecor Média doit aussi faire face à la concurrence provenant de fournisseurs illégaux de services de télédistribution et de l'accès illégal à la TDS non canadienne (aussi appelé « piratage du marché gris »), ainsi qu'au vol de signaux de TDS qui permet aux clients d'avoir accès à des services de programmation émanant de la TDS américaine ou canadienne sans verser de frais de service (aussi appelé « piratage du marché noir »). Dans le secteur de la vidéo, la concurrence vient aussi des clubs vidéo (location et vente) et d'autres plateformes émergentes de distribution de contenus. Par ailleurs, les fournisseurs de services de télévision connectés ou services « over-the-top », comme Netflix, devraient concurrencer pour l'auditoire.

En raison du développement continu de nouvelles technologies, les distinctions entre les plateformes traditionnelles (radiodiffusion, Internet et téléphonie) s'estompent rapidement. Par exemple, Internet ainsi que la distribution sur les appareils mobiles sont devenus d'importantes plateformes de radiodiffusion et de distribution. De plus, avec le développement de leurs réseaux 4G

respectifs et les réseaux Long Term Evolution and Advanced (aussi connu sous « LTE-Advanced»), les opérateurs de téléphonie mobile offrent désormais des services d'accès Internet sans fil et fixes. En outre, les services téléphoniques de voix sur protocole Internet (« VoIP ») concurrencent les services offerts sur Internet.

Dans le cadre de ses activités Internet, Québecor Média se mesure à d'autres fournisseurs de services Internet (« FSI ») qui offrent des services d'accès Internet aux secteurs résidentiel et commercial, de même que des réseaux WiMAX et Wi-Fi partagés dans certaines villes. En outre, les fournisseurs de services Internet par satellites tels que Xplornet augmentent la capacité de leur accès Internet haute vitesse avec le lancement de satellites à transmission à large bande qui prétend prendre en charge des vitesses de téléchargement éventuelles pouvant atteindre 25 Mbps et qui s'adressent aux résidences et aux entreprises des régions rurales et éloignées. Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (« CRTC ») exige également des fournisseurs de réseaux câblés et des ESLT, y compris Québecor Média, d'offrir à des concurrents FAIT l'accès au marché de la vente en gros pour ses systèmes Internet haute vitesse, afin que ceux-ci offrent des services d'accès Internet au détail. Ces concurrents FAIT peuvent également proposer des applications de téléphonie et de réseaux.

La téléphonie par câble de Québecor Média compte de nombreux concurrents, notamment les ESLT, les entreprises de services locaux concurrents (« ESLC »), les fournisseurs de services de téléphonie mobile ou autres fournisseurs de téléphonie, les communications VoIP et via Internet, y compris les concurrents qui n'ont pas leur propre réseau d'accès et donc peu de frais d'infrastructure. De plus, les produits et services basés sur le protocole Internet sont généralement sujets à des pressions à la baisse sur les prix, à des marges plus faibles et à des avancées technologiques qui pourraient avoir un impact réel sur les activités de Québecor Média, ses perspectives et ses résultats d'exploitation.

Dans son secteur de téléphonie mobile, Québecor Média est en concurrence avec un éventail de joueurs sur le marché, dont certains offrent la totalité de ses produits, tandis que d'autres n'offrent que des services de téléphonie mobile sur le marché desservi. De plus, les besoins des utilisateurs des réseaux voix et données mobiles peuvent être comblés par d'autres technologies similaires, comme les réseaux Wi-Fi, la technologie d'accès WiMAX, les points d'accès à Internet mobile ou les réseaux radio maillés, qui sont techniquement aptes à soutenir la communication mobile de données et les appels téléphoniques mobiles. Rien ne garantit que les concurrents actuels ou futurs ne fourniront pas des capacités réseaux et (ou) des services comparables ou supérieurs à ceux que Québecor Média fournit ou pourrait fournir dans l'avenir, qu'ils ne les offriront pas à des prix inférieurs, qu'ils ne s'adapteront pas plus rapidement aux tendances sectorielles ou aux changements des exigences du marché ou qu'ils ne lanceront pas des services concurrents. Par exemple, certains fournisseurs offrant des services de téléphonie mobile (y compris la plupart de ESLC ainsi qu'au moins un nouvel entrant) ont lancé des services de téléphonie mobile à bas prix afin d'accroître leur part de marché et d'augmenter leurs taux de pénétration respectifs de téléphonie mobile dans ce marché.

De plus, les entreprises canadiennes de services locaux titulaires ont amorcé la mise en place de réseaux LTE-Advanced et cette technologie devrait s'établir comme un standard de l'industrie. Le coût d'implantation, de modification de son réseau actuel ou de concurrence contre de futures innovations technologiques pourrait être prohibitif pour Québecor Média, qui pourrait perdre des clients si elle est incapable de suivre le rythme de ces changements ou de faire face à la croissance de la demande pour la capacité de son réseau. L'un ou l'autre de ces facteurs pourrait entraver la faculté de Québecor Média d'exercer avec succès et de façon rentable ses activités de services mobiles évolués.

De plus, Québecor Média pourrait dans l'avenir ne pas être en mesure de rivaliser de façon efficace avec ses concurrents actuels ou éventuels, et un accroissement de la concurrence pourrait nuire considérablement à ses activités, à ses perspectives, à ses revenus, à sa situation financière et à ses résultats d'exploitation.

Enfin, certains concurrents offrent des rabais spéciaux aux clients qui s'abonnent à deux ou plusieurs services (télévision par câble ou IPTV, Internet, téléphonie résidentielle et téléphonie mobile). En conséquence, si Québecor Média ne parvient pas à conserver un client existant et si elle le perd aux mains de ses concurrents, elle pourrait perdre un abonné pour chacun de ses services, ce qui pourrait avoir un effet défavorable sur ses activités, ses perspectives, ses revenus, sa situation financière et ses résultats d'exploitation.

Ententes d'itinérance

Québecor Média a conclu des ententes d'itinérance avec de nombreux opérateurs dans le monde (y compris au Canada, aux États-Unis et en Europe) et a établi une couverture mondiale. Son incapacité à renouveler ou à remplacer ces ententes selon leurs modalités respectives et selon des modalités acceptables pourrait la placer en position de désavantage concurrentiel, ce qui pourrait léser sa capacité à exploiter son service mobile avec succès et de façon rentable.

En outre, divers aspects des activités de communication mobile, dont la faculté des fournisseurs de services mobiles de conclure des ententes d'interconnexion avec des sociétés de téléphonie filaire conventionnelle et la capacité des fournisseurs de services mobiles à gérer le trafic de données sur leurs réseaux, sont réglementés par le CRTC. Les règlements adoptés ou les mesures prises par les organismes gouvernementaux ayant compétence sur les activités de services mobiles que Québecor Média peut mettre en place pourraient avoir des répercussions néfastes sur le secteur et ses activités de services mobiles, notamment des mesures qui

pourraient augmenter la concurrence ou les coûts.

Réputation

De façon générale, Québecor Média a toujours bénéficié d'une bonne réputation auprès du grand public. Sa capacité à maintenir de bonnes relations auprès de ses clients existants et d'attirer de nouveaux clients dépend dans une large mesure de sa réputation. Même si Québecor Média a déjà en place des pratiques de bonne gouvernance et un code d'éthique, et qu'elle a développé certains mécanismes afin d'atténuer le risque que sa réputation soit ternie, il n'y a pas de certitude que Québecor Média continuera de bénéficier d'une bonne réputation, ni être assuré que des événements hors de son contrôle ne causeront pas de tort à sa réputation. La perte ou le ternissement de sa réputation pourraient avoir un effet défavorable important sur ses activités, ses perspectives, sa situation financière et ses résultats d'exploitation.

Offre limitée de combinés

Les services sans fil évolués (« SSFE ») dans la gamme de fréquences 2 GHz est un spectre qui, jusqu'à récemment, était peu utilisé en téléphonie mobile. Bien que certains fournisseurs d'appareils mobiles offrent des combinés adaptés pour la technologie des SSFE, le nombre de combinés SSFE disponibles sur le marché demeure restreint, ce qui pourrait réduire la capacité de Québecor Média de concurrencer avec les entreprises offrant une plus vaste gamme de combinés. Par conséquent, la gamme de combinés SSFE offerte actuellement par Québecor Média n'inclut pas certains combinés plus populaires et n'est pas aussi vaste que celle de certains autres fournisseurs. De plus, la plupart des manufacturiers de combinés ont réduit leur nombre d'unités en stock. En outre, les combinés qui sont rendus disponibles sont parfois soumis à une période d'exclusivité qui varie selon le moment où ils sont lancés sur le marché. Si les fabricants continuent à offrir en exclusivité certains nouveaux produits au Canada, cela pourrait possiblement réduire le nombre de combinés disponibles pour Québecor Média dans la bande des SSFE. Québecor Média pourrait devoir engager des dépenses plus élevées pour le recrutement de clients en raison du marché plus restreint pour ce type de technologie et pourrait peut-être avoir une offre réduite de combinés à proposer à ses clients, ce qui risquerait de ralentir la croissance de sa clientèle et d'amoindrir sa capacité d'exercer ses activités de services mobiles avec succès et de façon concurrentielle.

Dépenses en immobilisations

La stratégie de Québecor Média qui consiste à maintenir une position de chef de file dans sa gamme de produits et services et à lancer de nouveaux produits et services l'oblige à engager des dépenses en immobilisations dans son réseau et dans ses infrastructures afin de soutenir la croissance de sa clientèle et la demande pour des augmentations de la largeur de la bande passante et d'autres services. À cet égard, Québecor Média a dû, par le passé, mobiliser des capitaux importants en vue de la mise à niveau, de l'agrandissement et de la maintenance de son réseau, ainsi que du lancement et de la mise en œuvre de services nouveaux ou additionnels. Québecor Média prévoit devoir engager, à court et à moyen terme, des dépenses en immobilisations supplémentaires afin de maintenir et d'élargir ses systèmes et services, notamment au chapitre du perfectionnement de l'accès à Internet et de la télévision en HD et des coûts de mise en place des infrastructures de services mobiles.

La demande pour les services de données sans fil a augmenté à un rythme sans précédent et on prévoit que cette demande croîtra davantage sous l'effet de l'augmentation des éléments suivants : des niveaux de pénétration des services à large bande, des besoins individuels d'interconnexion et de réseautage, de l'accessibilité des prix des téléphones intelligents et des appareils conçus seulement pour Internet (ex. : les appareils à haut débit de données tels que les clés Internet, les tablettes et les lecteurs de livres électroniques), du contenu multimédia des services et des applications, de la concurrence dans les services sans fil et possiblement les plans de données illimités. Les niveaux anticipés de trafic de données constituent un défi croissant pour la capacité du réseau mobile actuel à supporter ce trafic. Québecor Média pourrait devoir acquérir des licences de spectre additionnelles, selon la disponibilité de celles-ci et si les conditions sont raisonnables, afin de répondre à cette demande croissante. La capacité d'acquérir des licences de spectre additionnelles (si nécessaire) dépend de l'horizon temporel et des règles établies par Industrie Canada. Si Québecor Média ne parvient pas à acquérir à des conditions raisonnables des licences de spectre supplémentaires, advenant que celles-ci soient nécessaires, cela pourrait avoir un effet défavorable important sur ses activités, ses perspectives et sa situation financière.

Rien ne garantit que Québecor Média pourra obtenir les fonds nécessaires au financement de ses programmes d'amélioration des immobilisations, de ses nouveaux services et stratégies ou d'autres dépenses en immobilisations requises, que ce soit par les fonds générés par les activités, en contractant des emprunts additionnels ou en faisant appel à d'autres sources. Si Québecor Média ne parvient pas à générer des fonds suffisants ou à obtenir du financement additionnel selon des modalités acceptables, elle pourrait ne pas pouvoir mettre en œuvre ses stratégies d'affaires ni engager les dépenses en immobilisations et les investissements nécessaires pour maintenir sa position de chef de file, et ses activités, sa situation financière, ses résultats d'exploitation, sa réputation et ses perspectives pourraient en souffrir. Même si Québecor Média obtient le financement voulu, les

délais nécessaires à la mise à niveau de son réseau pourraient avoir un impact défavorable important sur sa capacité concurrentielle ultérieure. De plus, les fonds additionnels investis par Québecor Média dans ses activités pourraient ne pas se traduire par une hausse des revenus.

Adoption de la téléphonie mobile au détriment de la téléphonie fixe par les consommateurs

La tendance récente de substitution du téléphone fixe pour le téléphone mobile (ou « couper le cordon », soit des clients mettant fin à leur contrat de téléphonie fixe et adoptant uniquement les services de téléphonie mobile), causée par l'accroissement du taux de pénétration de la téléphonie mobile au Canada et les diverses offres illimitées lancées par les opérateurs de téléphonie mobile, pourrait affecter la demande pour les services de téléphonie par câble. Québecor Média pourrait ne pas réussir à convertir sa clientèle actuelle en téléphonie par câble à ses services de téléphonie mobile, ce qui pourrait avoir un impact négatif sur ses affaires, sa situation financière ou ses résultats d'exploitation.

Concurrence des technologies alternatives

L'industrie des médias connaît une évolution technologique rapide et considérable, qui a donné naissance à de nouveaux moyens de diffusion de programmation et de contenu. L'essor constant d'Internet offre de nouvelles options de distribution de contenus qui rivalisent avec les médias traditionnels. De plus, dans chacun des marchés de télédiffusion de Québecor Média, les organismes de réglementation de l'industrie ont autorisé les services de TDS, les services micro-ondes et les services de VDSL, et pourraient autoriser d'autres nouvelles méthodes de diffusion d'émissions télévisées et d'autres contenus plus rapides et offrant une qualité supérieure. Québecor Média ne sera peut-être pas en mesure de concurrencer avec succès les technologies actuelles ou de conception nouvelle (par exemple la IPTV) ou elle devra peut-être acquérir, mettre au point ou intégrer de nouvelles technologies. Le coût de l'acquisition, de la mise au point ou de la mise en œuvre de nouvelles technologies pourrait être considérable, et il pourrait s'avérer difficile pour Québecor Média de financer cette expansion, ce qui risquerait d'avoir un impact défavorable important sur sa capacité concurrentielle ultérieure. Toute difficulté ou incapacité de ce genre quant à la compétitivité de Québecor Média pourrait avoir un impact défavorable important sur ses activités, sa réputation, ses perspectives, sa situation financière ou ses résultats d'exploitation.

L'amélioration technologique continue d'Internet, combinée à des vitesses de téléchargement plus rapides et des réductions de coûts pour les clients, pourrait rediriger une partie de la clientèle de Québecor Média souscrivant à ses services de télédistribution et utilisant la vidéo sur demande vers un nouveau modèle de consommation de vidéo sur Internet. Bien que cela risque d'avoir une incidence positive sur la demande pour ses services Internet, la consommation de vidéo sur Internet pourrait avoir un impact défavorable sur la demande pour ses services de vidéo sur demande en télédistribution.

Succès du développement des services et des stratégies d'exploitation

Les stratégies d'affaires de Québecor Média sont basées sur les synergies obtenues à partir d'une plateforme intégrée d'actifs médias. Ses stratégies comprennent l'offre multiplateforme de solutions de publicité, la production et la distribution de contenus sur un vaste éventail de propriétés et de plateformes médias, le lancement et la diffusion de produits et services à valeur ajoutée, la recherche d'occasions de promotions publicitaires croisées, le maintien d'un réseau de bande passante évolué, la recherche de développement de contenu exclusif afin de réduire les coûts, l'intégration poussée des activités de ses filiales, l'exploitation des regroupements régionaux et la maximisation de la satisfaction de la clientèle. Québecor Média pourrait ne pas être en mesure de mettre en œuvre pleinement ces stratégies ou d'atteindre les résultats anticipés sans engager des coûts importants ou même, de les atteindre en partie ou en totalité. De plus, sa capacité à mettre en œuvre avec succès ces stratégies pourrait être lésée par différents facteurs hors de son contrôle, y compris des difficultés d'exploitation, la croissance continue des frais d'exploitation, des développements réglementaires, les conditions économiques générales ou locales, la concurrence accrue, des changements technologiques et les autres facteurs décrits dans cette section. Alors que la centralisation de certaines opérations commerciales et des processus offre l'avantage d'uniformiser les pratiques d'affaires, ce qui réduit les coûts et augmente l'efficacité, elle présente aussi un risque en soi si une solution d'affaires implantée à l'échelle de l'entreprise par un bureau centralisé ne générerait pas les résultats escomptés. Québecor Média pourrait aussi être tenue de recourir à des dépenses en immobilisations ou à d'autres investissements, ce qui pourrait affecter sa capacité à mettre en œuvre ses stratégies d'affaires dans la mesure où elle serait incapable de sécuriser du financement additionnel selon des conditions acceptables ou de générer suffisamment de fonds autogénérés pour satisfaire à ces obligations. Tout manquement à mettre en œuvre ses stratégies pourrait entraîner un impact réel sur sa réputation, ses affaires courantes, sa situation financière, ses perspectives, ses résultats d'exploitation et sa capacité à satisfaire à ses obligations, y compris sa capacité à rembourser ses dettes.

Croissance rapide

Au cours des dernières années, Québecor Média a connu une croissance substantielle de ses activités. Elle a cherché à faire des acquisitions opportunistes ou stratégiques et à élargir les activités auxquelles elle participe – comme ce fut le cas avec ses activités de fournisseur de services de téléphonie mobile doté d'installations – et pourrait continuer de le faire, dans des conditions favorables. Québecor Média ne peut garantir qu'elle réussira à mettre en valeur l'une ou l'autre de ces acquisitions ou activités élargies, ou qu'elle atteindra les objectifs s'y rattachant.

De plus, le développement des activités de Québecor Média ainsi que ses acquisitions pourraient la contraindre à engager des dépenses importantes ou à affecter des ressources considérables et pourraient entraver sa capacité de poursuivre d'autres initiatives stratégiques ou commerciales, ce qui pourrait nuire à ses activités, à sa situation financière, à ses perspectives ou à ses résultats d'exploitation. En outre, si Québecor Média ne réussit pas à gérer et à intégrer les entreprises acquises ou qu'elle doit engager des dépenses importantes ou imprévues, cela pourrait avoir un impact défavorable important sur ses activités, ses résultats d'exploitation et sa situation financière.

Personnel clé

Le succès de Québecor et ses filiales est grandement tributaire du maintien en poste des membres de sa haute direction et de sa capacité de garder les employés qualifiés. Les entreprises se disputent le personnel de direction compétent et les employés qualifiés, et le défaut de Québecor et ses filiales de recruter, de former et de garder de tels employés pourrait fortement ébranler ses activités, sa situation financière ou ses résultats d'exploitation. Par ailleurs, pour mettre en œuvre et gérer efficacement ses activités et stratégies d'exploitation, Québecor et ses filiales doivent maintenir un niveau élevé d'efficacité et de qualité au chapitre du rendement et du contenu, poursuivre l'amélioration de leurs systèmes d'exploitation et de gestion et continuer d'attirer efficacement, de former, de motiver et de gérer leurs employés. Les activités, perspectives, résultats d'exploitation et situation financière de Québecor pourraient subir d'importants contrecoups si les efforts à cet égard n'étaient pas fructueux.

Concurrence pour la publicité, le tirage et l'auditoire

Les revenus de publicité sont la première source de revenus des secteurs Médias d'information et Télédiffusion de Québecor Média. Dans ces secteurs, les revenus et résultats d'exploitation dépendent de la solidité relative de l'économie sur ses principaux marchés pour les médias d'information et la télédiffusion, ainsi que de la force ou de la faiblesse des facteurs économiques locaux, régionaux et nationaux. Ces facteurs économiques influent sur les revenus de publicité provenant de la publicité au détail, de la publicité nationale et des petites annonces dans les médias d'information, ainsi que sur les revenus de publicité à la télévision. Comme une bonne part des revenus de publicité de Québecor Média provient des annonceurs des secteurs du commerce de détail et de l'automobile, la faiblesse de ces secteurs et de celui de l'immobilier a eu, et pourrait continuer à avoir, des répercussions négatives sur les revenus et résultats d'exploitation des secteurs Médias d'information et Télédiffusion. La persistance ou l'aggravation du ralentissement de l'économie canadienne ou américaine pourrait toucher encore davantage la publicité nationale principale.

Les revenus de publicité du secteur Médias d'information sont aussi générés par les niveaux de lectorat et de tirage, ainsi que par les données démographiques du marché, le prix, le service et les résultats des annonceurs. En général, le lectorat et le tirage dépendent du contenu du journal, du service, de la disponibilité et du prix. Un recul prolongé du lectorat et du tirage des journaux de Québecor Média et une plus faible acceptation de la part du public pour ses contenus, auraient un effet important sur le taux et le volume de ses revenus publicitaires dans les journaux (ces taux reflétant notamment le tirage et le lectorat) et pourraient aussi influencer sur sa capacité d'instaurer des hausses de tarifs pour ses imprimés, le tout étant susceptible de nuire sensiblement à ses résultats d'exploitation, sa situation financière, ses activités et ses perspectives.

L'industrie des journaux connaît une période de changements structurels, notamment l'avènement d'une culture de gratuité, les habitudes changeantes des lecteurs, la nature transférable des contenus sur des supports numériques, le phénomène de l'information en temps réel et la transformation de l'industrie publicitaire, combinés à la diminution de la fréquence d'achat régulier de journaux, plus particulièrement chez les jeunes gens qui se tournent de plus en plus vers les médias non conventionnels comme source de nouvelles. La concurrence pour les dépenses publicitaires et les revenus de tirage ne provient donc plus seulement des autres journaux et des médias traditionnels, mais aussi des technologies des médias numériques, lesquelles ont donné naissance à une vaste gamme de plateformes de distribution de services médias (dont principalement Internet et la diffusion sur des appareils sans fil et les tablettes de lecture) aux lecteurs et aux annonceurs.

Bien que Québecor Média s'affaire à offrir une plus-value en termes de solution de publicité à ses annonceurs et à maintenir son tirage, y compris par des investissements dans la révision et le remaniement de ses sites Web de journaux et la publication d'édition numérique par un certain nombre de ses journaux, elle pourrait ne pas être en mesure de maintenir la même part des revenus de publicité ou de transférer son auditoire vers ses nouveaux produits numériques. La capacité du secteur Médias d'information à croître et à connaître du succès à long terme dépend de plusieurs facteurs, y compris sa capacité d'attirer les

annonceurs et les lecteurs (y compris les abonnés) sur ses sites Web. Les nouvelles initiatives développées pour générer des revenus supplémentaires des sites Web (tels que la plate-forme numérique de publicité ou le modèle contenus gratuits/services payants) pourraient ne pas être acceptés par les utilisateurs et, par conséquent, avoir un effet négatif sur le trafic en ligne. De plus, Québecor Média ne peut fournir aucune garantie qu'elle sera en mesure de recouvrer les coûts associés à la mise en place de ces initiatives par l'augmentation des revenus de tirage, publicitaires et numériques.

En télédiffusion, la prolifération des chaînes par câble et par satellite, les progrès de la technologie sans fil, la migration de l'auditoire télévisuel vers Internet et le contrôle accru – grâce à des enregistreurs vidéo personnels – qu'exercent les téléspectateurs sur la façon dont ils consomment les médias, sur le contenu de ces derniers et sur le moment où ils les consomment, ont contribué à une plus grande fragmentation du bassin de téléspectateurs et à un environnement de ventes de publicité posant un plus grand défi. Par exemple, la disponibilité accrue des appareils d'enregistrement numérique personnels et de programmation vidéo sur Internet, ainsi qu'un accès facilité à divers médias au moyen d'appareils mobiles, pourraient avoir comme conséquence de réduire le visionnement de ses contenus au moyen de plateformes traditionnelles de distribution. Certaines de ces nouvelles technologies procurent également aux consommateurs une plus grande souplesse dans leurs choix de visionnement des émissions en différé ou sur demande, ou de procéder à une avance rapide ou tout simplement de zapper les publicités dans le cours de sa programmation, avec un impact défavorable potentiel sur ses revenus publicitaires. Le visionnement en différé et la pratique de zapper les publicités pourraient devenir des habitudes plus usuelles, à la faveur de la popularité grandissante des appareils d'enregistrement numérique personnels et de l'accessibilité accrue des contenus sur des sources Internet.

Si le marché de la télédiffusion continue de se fragmenter, la part de l'auditoire de Québecor Média et ses revenus de publicité, ses résultats d'exploitation, sa situation financière, ses activités et ses perspectives pourraient s'en ressentir fortement.

Diffusion d'une programmation télévisuelle diversifiée

Le rendement financier des activités de câblodistribution et des services mobiles dépend en grande partie de la mesure dans laquelle Québecor Média peut distribuer un vaste éventail de chaînes de télévision attrayantes programmées dans les bonnes cases horaires et à des taux raisonnables. Québecor Média acquiert sa programmation télévisuelle auprès de fournisseurs aux termes de contrats de programmation. Au cours des dernières années, ces fournisseurs se sont intégrés verticalement et leur nombre en a été réduit. La qualité et le nombre d'émissions qu'elle offre influent sur l'attrait que ses services exercent sur la clientèle et, par conséquent, sur les prix qu'elle peut demander pour ces services. Il pourrait lui être impossible de maintenir des contrats de programmation clés à des taux raisonnables sur le plan commercial quant aux produits télévisuels. La perte de contrats de programmation, l'impossibilité de Québecor Média d'obtenir des émissions à des taux raisonnables, ou encore son incapacité à transmettre les augmentations de prix à ses clients pourraient avoir un impact défavorable important sur ses activités, sa situation financière, ses résultats d'exploitation et ses perspectives.

En outre, la mesure dans laquelle Québecor Média réussit à attirer et à conserver sa clientèle pour ses services de câblodistribution dépend, en partie, de sa capacité d'offrir du contenu de qualité, une programmation en HD et une variété attrayante de choix et de forfaits de programmation, en plus de plateformes multiples de distribution et de contenus sur demande, à des tarifs concurrentiels. Si le nombre de chaînes spécialisées offertes n'augmente pas au même niveau et à la même cadence que celui de ses concurrents, si le contenu offert par ces chaînes ne s'attire pas la faveur des téléspectateurs, ou si elle n'est pas en mesure d'offrir une accessibilité multiplateforme, de la programmation en HD ou des contenus sur demande, les revenus tirés de ses activités de câblodistribution pourraient s'en ressentir considérablement.

Coûts, qualité et variété des produits télévisuels

Les coûts les plus importants en télédiffusion sont les coûts de programmation et de production. La concurrence accrue dans l'industrie de la télédiffusion, les développements touchant les producteurs et les distributeurs de contenus de programmation, l'intégration verticale des distributeurs et des télédiffuseurs, les changements dans les préférences de l'auditoire et d'autres développements pourraient avoir un impact à la fois sur la disponibilité, les coûts de programmation de contenus et les coûts de production. Une volatilité accrue en matière de coûts de programmation et de production pourrait nuire aux résultats d'exploitation de Québecor. De nouveaux développements relatifs à la distribution de contenu par câble, satellite, Internet sans fil ou d'autres moyens pourraient aussi influencer sur la disponibilité et les coûts de programmation et de production, et intensifier par le fait même la concurrence au chapitre des dépenses publicitaires.

Coût du papier journal

Le prix du papier journal, qui constitue la matière première de base nécessaire à la publication des journaux, a subi d'importantes fluctuations au fil des années et continuera probablement d'en subir. En 2012, la consommation totale de papier journal par les activités du secteur Médias d'information de Québecor Média a été d'environ 140 300 tonnes métriques. Le papier journal représente sa plus grosse dépense au chapitre des matières premières et un des éléments les plus importants de ses frais d'exploitation. Les dépenses liées au papier journal ont représenté environ 9,4 % (79,8 M\$) des frais d'exploitation du secteur

Médias d'information pour l'exercice terminé le 31 décembre 2012. Les variations du prix du papier journal pourraient avoir une incidence importante sur les résultats de Québecor Média, et l'instabilité ou l'augmentation des coûts du papier journal ont eu un impact considérable sur ses résultats d'exploitation par le passé et risquent d'en avoir un dans l'avenir.

Afin d'obtenir des prix plus avantageux, Québecor Média achète la quasi-totalité de son papier journal auprès d'un seul fournisseur (le « fournisseur de papier journal »). Selon les modalités de son entente avec son fournisseur de papier journal, Québecor Média bénéficie d'un rabais sur les prix du marché, de ristournes additionnelles sur le volume pour les achats atteignant certains seuils, ainsi que d'un plafond sur le prix unitaire du papier journal. Il s'agit d'une entente qui prend fin le 31 décembre 2014 et rien ne garantit que Québecor Média pourra la renouveler ni que son fournisseur de papier journal continuera de l'approvisionner en papier journal ou qu'il le fera à des conditions favorables après l'expiration de son entente. Si Québecor Média ne réussit pas à continuer de s'approvisionner en papier journal auprès de son fournisseur de papier journal à des conditions favorables ou si elle ne parvient pas à trouver d'autres sources d'approvisionnement suffisant en papier journal à des conditions qu'elle juge acceptables, ses coûts risquent d'augmenter de façon importante, ce qui pourrait nuire sensiblement à la rentabilité du secteur Médias d'information et à ses résultats d'exploitation. Québecor Média dépend aussi de son fournisseur de papier journal pour la livraison de papier. La disponibilité de ses besoins en papier, et donc de ses activités d'exploitation, peut être considérablement affectée par différents facteurs, y compris des conflits de travail affectant son fournisseur de papier journal ou la cessation des activités d'exploitation de son fournisseur de papier journal.

De plus, puisque la production de journaux exige une main-d'œuvre abondante et que Québecor Média exerce ses activités à l'échelle du Canada, son secteur Médias d'information a une structure de coûts fixes relativement élevée. Durant les périodes de contraction de l'activité économique, ses revenus peuvent fléchir alors que certains coûts demeurent stables, ce qui peut entraîner une diminution du bénéfice.

Réseau en grappe unique

Québecor Média offre des services de télévision numérique, d'accès Internet et de téléphonie par câble au moyen d'une tête de ligne primaire, et ses services de télévision analogique au moyen de 12 autres têtes de ligne régionales intégrées dans un réseau en grappe unique. Malgré la disponibilité de systèmes d'urgence ou de sites de remplacement, une panne au niveau de la tête de ligne primaire de Québecor Média, y compris celles provenant de menaces externes tels que des catastrophes naturelles, du sabotage ou des actes de terrorisme, ou une dépendance aux infrastructures externes de fournisseurs (comme l'électricité), l'empêcherait de livrer certains de ses produits et services dans tout son réseau tant qu'elle n'aurait pas résolu la panne, ce qui pourrait causer une insatisfaction importante chez sa clientèle ainsi que des pertes de revenu, et risquerait d'exposer l'entreprise à des poursuites civiles.

Dépendance à l'égard des systèmes informatiques

La conduite au jour le jour des affaires de Québecor Média est fortement dépendante des systèmes informatiques, y compris ceux de certains tiers fournisseurs. Une incapacité à maintenir et à améliorer les systèmes informatiques existants ou à acquérir de nouveaux systèmes afin de s'adapter à la croissance additionnelle de la clientèle ou pour soutenir le développement de nouveaux produits et services, pourrait avoir un impact négatif sur la capacité de Québecor Média à recruter de nouveaux clients, à fidéliser la clientèle existante, à préparer des factures précises expédiées dans des délais appropriées, à générer une croissance de ses revenus et à gérer efficacement ses dépenses de fonctionnement, soit tous des facteurs pouvant avoir un impact défavorable sur ses résultats financiers et sa situation financière. En outre, bien que Québecor Média utilise les réseaux standards et bien établis de l'industrie en matière de technologies informatiques, de même que les pratiques connues de recouvrement dans des cas de survie/catastrophe, une brèche dans le système de sécurité ou une catastrophe, ou une violation de la sécurité Internet, pourraient avoir un impact défavorable important sur sa réputation, ses affaires, ses perspectives, sa situation financière et ses résultats d'exploitation.

Tiers fournisseurs

Québecor Média dépend de tiers fournisseurs pour obtenir certains services, du matériel et de l'équipement essentiels à ses activités et à l'évolution de son réseau. Ce matériel et ces services comprennent les décodeurs, les combinés de téléphonie mobile et équipements de réseau, les modems câble et modems téléphoniques, les serveurs et routeurs, le câble à fibre optique, les commutateurs téléphoniques, les circuits interurbains, les structures de soutien, les logiciels, le réseau fédérateur de télécommunications pour les services d'accès Internet et de téléphonie de Québecor Média et les services de construction pour l'expansion et la mise à niveau de ses réseaux de câble et mobile. Un nombre limité de fournisseurs offrent ces services et ce matériel et, par conséquent, Québecor Média fait face à des risques d'interruption d'approvisionnement, y compris ceux occasionnés par des difficultés d'affaires, des restructurations ou des problèmes liés aux chaînes d'approvisionnement. Si aucun fournisseur ne peut fournir à Québecor Média le matériel ou les services dont elle a besoin, qui sont conformes aux normes Internet et aux normes de télécommunications en évolution, ou qui sont compatibles avec le reste de son matériel et de ses

logiciels, ses activités, sa situation financière et ses résultats d'exploitation pourraient être sérieusement compromis. De plus, si Québecor Média ne peut se procurer du matériel, des logiciels, des services ou d'autres éléments essentiels en temps voulu et à un coût acceptable, elle pourrait ne pas être en mesure d'offrir ses produits et services et de mettre en place ses services évolués au moment prévu, et ses activités, sa situation financière et ses résultats d'exploitation pourraient en souffrir grandement.

De plus, Québecor Média obtient beaucoup d'information grâce à des ententes de licence avec des fournisseurs de contenu. Certains fournisseurs pourraient chercher à augmenter leurs tarifs afin de fournir le contenu dont ils détiennent les droits de diffusion. Si Québecor Média est incapable de renégocier des ententes commercialement acceptables avec ces fournisseurs de contenu ou de trouver des sources alternatives de contenu équivalent, les activités de son secteur Médias d'information pourraient être grandement compromises.

Grèves et moyens de pression

Au 31 décembre 2012, environ 40 % des employés de Québecor Média étaient représentés par des conventions collectives. Par l'intermédiaire de ses filiales, Québecor Média est présentement partie à 98 conventions collectives.

Québecor Média ne fait présentement l'objet d'aucun conflit de travail. Cependant, Québecor Média ne peut pas prédire l'issue d'aucune négociation actuelle ou future se rapportant à un conflit de travail, à la représentation syndicale ou le renouvellement de ses conventions collectives, ni ne peut fournir l'assurance que des arrêts futurs de travail, des grèves, ou d'autres formes de moyens de pression ne se produiront pas d'ici le dénouement de toute négociation actuelle ou future. Toute grève de ses employés syndiqués ou toute autre forme d'arrêt de travail pourrait porter préjudice aux activités de Québecor Média, occasionner des dommages à ses biens ou interrompre ses services, ce qui pourrait avoir un impact néfaste sur ses activités, ses biens, sa situation financière, ses résultats d'exploitation et sa réputation. Même si elle ne subit pas de grève ou d'autres moyens de pression, l'issue de toute négociation pourrait avoir des conséquences négatives sur ses activités et ses résultats d'exploitation. Cela serait le cas si les négociations ou contrats en cours ou éventuels devaient restreindre encore davantage sa faculté de maximiser l'efficacité de ses activités. De plus, sa capacité à procéder à des ajustements à court terme afin de contrôler les coûts au titre de la rémunération et des avantages sociaux est limitée par les dispositions des conventions collectives auxquelles elle est partie.

Passif des régimes de retraite

Les cycles économiques et la démographie relative à la main-d'œuvre ont un impact négatif sur le financement des régimes de retraite à prestations définies de Québecor Média, ainsi que les dépenses afférentes. Il n'existe aucune garantie que les investissements et contributions nécessaires pour financer ces régimes de retraite n'augmenteront pas dans l'avenir, entraînant ainsi des impacts négatifs sur ses résultats d'exploitation et sa situation financière. Les risques inhérents au financement des régimes à prestations définies pourraient se matérialiser si les engagements totaux relatifs à un régime de retraite devaient excéder la valeur totale de ses fonds en fiducie. Les déficits peuvent survenir en raison de rendements sur les investissements plus faibles que prévus, de changements dans le taux d'actualisation utilisé pour évaluer les engagements du régime de retraite et de déficits actuariels. Ce risque est atténué par les politiques et procédures instaurées par Québecor Média et ses comités de retraite afin de surveiller les risques d'investissement et de financement des régimes de retraite. Il est également atténué par le fait que certains régimes à prestations définies de Québecor Média ne sont plus offerts aux nouveaux employés.

Fluctuations des taux de change

La plupart des revenus et des dépenses de la Société sont libellés en dollars CA. Toutefois, certaines dépenses, comme l'achat de décodeurs, de modems câble et d'appareils de téléphonie mobile (combinés téléphoniques), ainsi que certaines dépenses en immobilisations, y compris certains coûts liés au développement et à l'entretien du réseau mobile, sont défrayés en dollars US. De plus, une part substantielle de la dette de la Société est libellée en dollars US, et les intérêts, le capital et la prime, le cas échéant, sont donc payables en dollars US. Aux fins de divulgation de l'information financière, tout changement dans la valeur du dollar CA par rapport au dollar US, lors d'un exercice financier donné, se traduirait par un gain ou une perte de change en dollars CA sur la conversion de toute dette non couverte, libellée en dollars US. Par conséquent, les bénéfices et la dette divulgués par la Société pourraient fluctuer de façon importante en raison de gains ou de pertes de change. Même si la Société a conclu des opérations de couverture du risque de change qui couvrent la totalité de sa dette libellée en dollars US en circulation au 31 décembre 2012, et qu'elle a l'intention à l'avenir de conclure de telles transactions pour les nouvelles dettes libellées en dollars US, ces opérations de couverture pourraient, dans certaines circonstances, s'avérer économiquement inefficaces et ne pas réussir à protéger la Société contre les fluctuations des taux de change, ou la Société pourra à l'avenir être tenue de fournir des espèces et d'autres garanties pour sécuriser ses obligations à l'égard de ces opérations de couverture, ou la Société pourra à l'avenir être incapable de conclure de telles transactions ou de le faire à des conditions favorables.

De plus, certaines ententes de swaps sur devises conclues par la Société et ses filiales comportent une option qui permet à chacune des parties de régler la transaction à une date spécifique, à la valeur du marché du moment.

Lois et règlements en matière environnementale

Québecor Média est assujettie à divers lois et règlements en matière environnementale. Certaines de ses installations sont assujetties à des lois et à des règlements fédéraux, provinciaux, étatiques et municipaux concernant notamment les émissions dans l'air, les déversements dans l'eau et dans les égouts, la manipulation et l'élimination des matières et des déchets dangereux, le recyclage, la décontamination des sols ou se rapportant autrement à la protection de l'environnement. De plus, les activités de Québecor Média sont régies par des lois et des règlements en matière de sécurité au travail et de santé des employés qui régissent, entre autres, l'exposition des employés aux matières dangereuses en milieu de travail. Un manquement aux lois ou aux règlements en vigueur ou applicables dans l'avenir pourrait donner lieu à de lourdes obligations pour Québecor Média.

Les lois et règlements en matière environnementale et leur interprétation ont évolué rapidement au cours des dernières années et cette évolution pourrait se poursuivre. Les propriétés de Québecor Média et leurs zones périphériques, y compris celles qui ont servi à des fins industrielles sur une période prolongée, peuvent avoir eu des utilisations historiques ou, dans le cas des zones périphériques, des utilisations susceptibles de contaminer ses propriétés et de nécessiter des études plus approfondies ou des mesures correctives. À l'heure actuelle, Québecor Média ne peut garantir que toutes les obligations environnementales ont été déterminées, qu'aucun ancien propriétaire des sites n'a créé des conditions environnementales importantes dont elle n'est pas au courant, qu'aucune situation environnementale importante n'existe par ailleurs à l'égard d'une telle propriété, ni que des cas de contamination connue ou inconnue ne la forceront pas à engager des dépenses.

Préoccupations face à des risques présumés pour la santé liés aux émissions de radiofréquence

Certaines études ont suggéré des liens présumés entre les émissions de radiofréquence provenant de combinés et de sites cellulaires de téléphonie mobile et divers problèmes de santé et de l'interférence présumée avec des appareils médicaux électroniques, y compris les prothèses auditives et les stimulateurs cardiaques. Tous les sites cellulaires de Québecor Média sont conformes aux lois en vigueur et Québecor Média compte sur ses fournisseurs pour s'assurer que l'équipement du réseau et l'équipement pour les consommateurs qui lui est fourni satisfasse toutes les exigences applicables en matière de santé. Bien qu'il n'y ait aucune preuve scientifique d'effets néfastes attribuables à l'exposition à des radiofréquences lorsque les limites imposées par la réglementation et les lois en vigueur sont respectées, de nouvelles études sur les radiofréquences sont en cours et Québecor Média ne peut garantir que les résultats de ces études futures ne démontreront pas de lien entre l'exposition à des radiofréquences et des problèmes de santé.

Les inquiétudes face aux émissions de radiofréquence pourraient engendrer une réglementation gouvernementale supplémentaire, une diminution de l'utilisation des services mobiles, y compris ceux de Vidéotron, ou exposer Québecor Média à des litiges potentiels. L'une ou l'autre de ces possibilités porterait préjudice à la conduite des affaires, des perspectives, des revenus, de la situation financière et des résultats d'exploitation de Québecor Média.

Litiges

Dans le cours normal de ses activités, Québecor et ses filiales sont parties dans plusieurs procédures judiciaires et d'autres poursuites relatives à la conduite de leurs affaires.

Bien que, de l'avis de la direction, le résultat de ces poursuites en cours ou d'autres litiges ne devrait pas avoir d'impact négatif important sur la réputation, les résultats d'exploitation, les liquidités et la situation financière de Québecor et de ses filiales, une issue défavorable relative à ces poursuites ou à ces litiges pourrait entraîner de tels effets. De plus, les coûts juridiques associés à de telles poursuites, de même que l'attention qu'elles exigent de la part de ses gestionnaires, peuvent être importants.

Risques liés à la réglementation gouvernementale

Les activités de Québecor Média au Canada sont assujetties à une réglementation gouvernementale importante et à l'élaboration de politiques. Les lois et règlements gouvernent l'émission, l'amendement, le renouvellement, le transfert, la suspension, la révocation et la propriété de licences de programmation et de diffusion. En ce qui a trait à la diffusion, les règlements s'appliquent, entre autres, à la diffusion de services de programmation canadiens et non canadiens et aux tarifs maximaux qui peuvent être chargés au public dans certaines circonstances. Il existe plusieurs restrictions importantes sur la capacité d'entités non canadiennes d'être propriétaire ou de contrôler des licences de radiodiffusion et de télécommunications au Canada, bien que le gouvernement fédéral ait éliminé récemment les restrictions sur la propriété étrangère des entreprises de télécommunications avec moins de 10 % du total des revenus du marché des télécommunications canadiennes. Les activités de diffusion de programmation et de télécommunications de Québecor Média (y compris le service d'accès à Internet) sont réglementées respectivement par la *Loi sur la radiodiffusion* (Canada) et la *Loi sur les télécommunications* (Canada) et les règlements qui s'ensuivent. Le CRTC, qui administre la *Loi sur la radiodiffusion* et la *Loi sur les télécommunications*, a le pouvoir d'accorder, d'amender, de suspendre, de révoquer et de renouveler les licences de radiodiffusion, d'approuver certains changements dans la propriété et le contrôle corporatif, et de faire des règlements et des politiques en accord avec la *Loi sur la radiodiffusion* et la *Loi sur les*

télécommunications, assujettis à certaines directives du cabinet fédéral.

Les activités de câblodistribution et de téléphonie sans fil de Québecor Média sont aussi assujetties à des obligations techniques, à des conditions de licence et à certaines normes de rendement en vertu de la *Loi sur la radiocommunication* (Canada), qui est administrée par Industrie Canada.

De plus, les lois relatives aux communications, à la protection de données, au commerce électronique, à la commercialisation directe et à la publicité numérique ainsi qu'à l'utilisation de dossiers publics sont devenues plus importantes au cours des dernières années. La législation et les règlements en vigueur et proposés, y compris les changements dans la manière dont les tribunaux au Canada, aux États-Unis et dans les autres juridictions interprètent cette législation et ces règlements, peuvent imposer des limites sur la cueillette et l'utilisation de certaines informations.

Des changements aux lois, aux règlements et aux politiques régissant les activités de Québecor Média, l'adoption de nouvelles lois, de règlements, de politiques ou de conditions d'utilisation de licence, l'octroi de nouvelles licences, y compris des licences supplémentaires de spectre accordées à ses concurrents ou des changements dans le traitement des déductions d'impôts des dépenses en publicité pourraient avoir un impact important sur ses affaires (y compris la façon dont elle fournit ses produits et services), sa situation financière, ses perspectives et ses résultats d'exploitation. De plus, Québecor Média pourrait engager des dépenses accrues nécessaires afin de se conformer aux lois et aux règlements en vigueur et nouvellement adoptés ou pour son manquement à s'y conformer. Il est difficile de prédire la teneur des lois et des règlements qui seront adoptés ou de quelle manière ils seront interprétés par les tribunaux pertinents, ou l'étendue selon laquelle quelque changement pourrait porter préjudice à Québecor Média.

Renouvellement de licence

Les licences de SSFE de Vidéotron ont été émises en décembre 2008 pour un terme de 10 ans. Au moins 2 ans avant la fin de ce terme, et pour chaque terme subséquent, Vidéotron pourrait faire une demande pour l'obtention d'une licence renouvelée pour un terme de 10 ans. Le renouvellement de licences de SSFE, même si les frais de licence devaient s'appliquer pour une licence à terme subséquente, sera assujetti au processus de consultation publique amorcée au cours de la huitième année du terme de la licence.

Droit d'accès aux structures

Québecor Média doit avoir accès aux structures de soutien des services publics d'hydroélectricité et de téléphone et aux emprises municipales pour développer son réseau câblé. Si l'accès aux structures des services publics de téléphone ne peut être obtenu, Québecor Média peut s'adresser au CRTC pour obtenir un droit d'accès en vertu de la *Loi sur les télécommunications* (Canada).

Québecor Média a conclu des ententes intégrales d'accès aux structures avec toutes les grandes sociétés hydroélectriques et entreprises de télécommunications sur son territoire. L'entente de Québecor Média avec Hydro-Québec, qui est de loin la plus importante, a pris fin en décembre 2012. Les négociations sont en cours pour le renouvellement de cette entente. Une augmentation des tarifs d'Hydro-Québec pourrait avoir un impact défavorable important sur la structure de coûts de Vidéotron.

Niveau d'endettement

À l'heure actuelle, Québecor et ses filiales ont une dette importante et d'importantes obligations en matière de versements d'intérêts. Au 31 décembre 2012, Québecor et ses filiales avaient une dette à long terme consolidée de 4,53 G\$. L'importante dette de Québecor et ses filiales pourrait avoir de lourdes conséquences, notamment :

- accroître leur vulnérabilité face à une conjoncture économique ou à des conditions défavorables dans l'industrie ;
- nécessiter qu'elles consacrent une partie importante de leurs flux de trésorerie provenant de l'exploitation au versement des intérêts et au remboursement du capital relatifs à leur dette, limitant ainsi la disponibilité de leurs flux de trésorerie en vue du financement de leurs dépenses en immobilisations, de leur fonds de roulement ou de leurs autres besoins généraux ;
- limiter leur souplesse de planification et de réaction face aux changements qui surviennent dans leurs activités et dans leurs secteurs d'activité ;
- les désavantager par rapport à leurs concurrents qui sont moins endettés ou qui disposent de ressources financières supérieures ; et
- limiter, à l'instar des clauses restrictives financières ou autres aux termes de leur dette, leur capacité d'emprunter des fonds additionnels et, le cas échéant, de le faire à des conditions commercialement raisonnables.

Malgré le niveau d'endettement de Québecor et ses filiales, leurs titres de créance respectifs leur permettent de contracter une importante dette supplémentaire dans l'avenir.

Clauses restrictives

Les instruments de dettes de Québecor et ses filiales contiennent certaines clauses restrictives quant à l'exploitation et aux questions financières qui limitent leur capacité à certains égards, y compris :

- le fait d'encourir de la dette ;
- l'octroi de sûretés ;
- le versement de dividendes, le retour de capital ou le rachat d'actions ;
- la réalisation de certains types d'investissements ;
- le fait de consentir à des restrictions quant au versement de dividendes ou d'autres paiements provenant de filiales ayant des restrictions ;
- l'engagement dans des transactions avec des sociétés liées ;
- le cautionnement de titres d'emprunts ; et
- la vente d'actifs ou la fusion avec d'autres sociétés.

Si Québecor et ses filiales étaient incapables de respecter leurs engagements et d'obtenir des renonciations de la part de leurs créanciers, elles seraient incapables de contracter des emprunts additionnels aux termes de leurs facilités de crédit et seraient en défaut à l'égard de leur dette aux termes de ces conventions, ce qui pourrait, si la situation n'était pas corrigée ou ne faisait pas l'objet d'une renonciation, entraîner la déchéance de tels endettements et causer des défauts croisés aux termes de leurs autres dettes. Si l'endettement de Québecor et de ses filiales s'accélère, elles pourraient ne pas être en mesure de rembourser leur dette ou d'emprunter suffisamment de fonds pour se refinancer et tout prépaiement ou refinancement pourrait avoir un impact défavorable important sur leur situation financière. De plus, si Québecor et ses filiales contractent des emprunts additionnels dans l'avenir, ou refinancent des emprunts existants, elles pourraient être assujetties à des clauses restrictives additionnelles, qui pourraient être plus rigoureuses que celles auxquelles elles sont déjà assujetties. Même si Québecor et ses filiales étaient capables de se conformer à toutes les clauses restrictives applicables, les restrictions visant leur capacité de gérer leurs activités à leur gré pourraient nuire à leurs activités, notamment en limitant leur capacité de tirer parti de financements, de fusions, d'acquisitions et d'autres occasions qu'elles estiment avantageuses pour elles.

Société de gestion

Québecor est une société de gestion et une partie importante de ses actifs consiste en la détention du capital-actions de ses filiales. À titre de société de gestion, ses activités sont exercées en grande partie par l'intermédiaire de ses filiales qui génèrent la quasi-totalité de ses revenus. Par conséquent, les flux de trésorerie et la capacité de Québecor d'honorer ses obligations au titre du remboursement de sa dette, dépendent des bénéfices générés par ses filiales, actuelles et futures, et de la distribution de ces flux de trésorerie à Québecor ou de prêts, d'avances ou autres paiements faits par ces entités envers Québecor. La capacité de ces entités de verser des dividendes ou de faire des prêts, des avances ou des paiements est tributaire de leurs résultats d'exploitation et est assujettie aux lois applicables et aux autres restrictions contractuelles prévus aux titres de créance.

Si les flux de trésorerie et les bénéfices des filiales en exploitation, de même que les montants qu'elles sont en mesure de distribuer à la Société, sous forme de dividendes ou autrement, ne sont pas suffisants, Québecor pourrait ne pas être en mesure de satisfaire à ses obligations liées aux dettes. L'incapacité de la Société à générer des flux de trésorerie suffisants pour satisfaire à ses obligations liées aux dettes ou pour renégocier ses obligations à des conditions commerciales raisonnables pourrait avoir un impact défavorable important sur ses activités, sa situation financière, ses résultats d'exploitation et ses perspectives.

Capacité de refinancement

Québecor et ses filiales pourraient devoir, à l'occasion, refinancer certains de leurs titres d'emprunt respectifs avant ou à leur échéance. La capacité de Québecor et ses filiales d'obtenir du financement additionnel pour rembourser leur dette existante à l'échéance dépendra d'un certain nombre de facteurs, dont la conjoncture du marché et leur rendement d'exploitation. Le resserrement du crédit disponible et les problèmes que connaissent les marchés financiers mondiaux pourraient aussi limiter leur capacité d'obtenir du refinancement à l'échéance. Rien ne garantit que Québecor puisse obtenir un tel financement ou qu'elle puisse le faire selon des conditions avantageuses.

Volatilité et perturbations dans les marchés des capitaux et du crédit

Les marchés des capitaux et du crédit ont été extrêmement volatils et ont subi de grandes perturbations au cours des dernières années, entraînant ainsi une pression à la hausse sur le coût des nouveaux capitaux d'emprunt et des restrictions importantes quant à l'accès au crédit pour plusieurs entreprises. Au cours de ces périodes, ces perturbations sur les marchés des capitaux et du crédit ont aussi provoqué une hausse des taux d'intérêt applicables à l'émission de titres d'emprunt ou une augmentation des frais aux termes des facilités de crédit. Des perturbations sur les marchés des capitaux et du crédit pourraient entraîner des frais d'intérêts accrus pour Québecor et ses filiales, ce qui nuirait ainsi à leurs résultats d'exploitation et à leur situation financière.

L'accès de Québecor et ses filiales à des fonds aux termes de leurs facilités de crédit actuelles dépend de la capacité des institutions financières qui y sont parties de remplir leurs engagements en matière de financement. Ces institutions financières pourraient ne pas être en mesure de le faire si elles font face à un manque de capitaux et de liquidités ou qu'elles reçoivent, en peu de temps, des demandes d'emprunt excessives. De plus, aux termes des facilités de crédit de Québecor et ses filiales, les institutions financières ont des obligations individuelles, et non solidaires, de sorte qu'une défaillance d'une ou de plusieurs institutions au chapitre du financement n'a pas à être comblée par les autres.

La volatilité et les perturbations à long terme des marchés des capitaux et du crédit en raison de l'incertitude, du resserrement ou de l'évolution de la réglementation visant les institutions financières, la réduction des options s'offrant aux principales institutions financières ou les défaillances de leur part pourraient nuire à l'accès de Québecor et ses filiales aux liquidités et à la disponibilité de sources de financement dont elles ont besoin pour exercer leurs activités à plus long terme. De telles perturbations pourraient forcer Québecor et ses filiales à prendre des mesures pour préserver leur trésorerie jusqu'à la stabilisation des marchés ou jusqu'à ce que d'autres ententes de crédit ou de financement puissent être conclues pour répondre aux besoins de leurs entreprises. Des perturbations soutenues sur les marchés et de plus importants défis économiques pourraient se traduire par une baisse de la demande pour certains produits de Québecor et ses filiales et par la multiplication des clients ne pouvant pas payer – ou payer à l'échéance – les services ou produits qu'elles fournissent. Ce genre d'événements pourrait avoir des conséquences néfastes sur les résultats d'exploitation, les flux de trésorerie, la situation financière et les perspectives de Québecor et ses filiales.

Volatilité du prix des actions catégorie A et des actions catégorie B

Le cours boursier des actions de sociétés du secteur des médias de la taille de Québecor peuvent connaître des fluctuations de prix et de volume. Ces fluctuations n'ont souvent aucun lien avec les résultats d'exploitation de ces entreprises ou sont hors de proportion par rapport avec ceux-ci. Le prix de l'action de Québecor a connu des périodes de volatilité. De fortes fluctuations sur le marché peuvent également nuire au prix des actions de Québecor. Tout changement négatif dans la perception du public sur les perspectives des entreprises de médias et de télécommunications pourrait également faire diminuer le prix des actions de Québecor, quels que soient les résultats réels de la Société. En plus des autres facteurs de risque décrits dans la présente section, les facteurs affectant le cours boursier des actions catégorie A et des actions catégorie B de Québecor comprennent :

- les changements économiques et la volatilité générale sur le marché ;
- les incertitudes politiques ;
- les variations des résultats d'exploitation ;
- les changements dans les estimations des résultats d'exploitation ou les changements de recommandations par un analyste en valeurs mobilières qui choisit de couvrir le titre de Québecor ;
- les conditions du marché dans les secteurs d'activité de Québecor et de ses clients, et de l'économie dans son ensemble ;
- les ventes de blocs d'actions importants de Québecor ; et
- les changements dans les conventions comptables ou dans les interprétations des principes existants, qui pourraient influencer sur les résultats financiers de Québecor.

Articles contenant certaines dispositions pouvant décourager ou empêcher une prise de contrôle

Certaines dispositions des statuts et règlements de Québecor pourraient rendre plus difficile une acquisition par une tierce partie, même si cela pourrait être bénéfique selon l'opinion des détenteurs d'actions catégorie B de la Société. Ces dispositions comprennent principalement :

- la caractéristique de droits de vote multiples des actions catégorie A ; et
- la structure électorale du conseil d'administration selon laquelle les détenteurs des actions catégorie A élisent 75 % des administrateurs, tandis que les détenteurs d'actions catégorie B en élisent 25 %.

L'existence de ces dispositions pourrait avoir pour effet de retarder, d'empêcher ou de dissuader un changement de contrôle de

Québecor, pourrait priver les actionnaires de la possibilité de recevoir une prime pour leurs actions catégorie B dans le cadre d'une vente de Québecor, et finalement pourrait nuire au prix du marché des actions de Québecor.

Intérêts ou détenteurs des actions catégorie A de la Société pouvant entrer en conflit avec les intérêts des actionnaires

Pierre Karl Péladeau, directement et indirectement, détient la quasi-totalité des actions catégorie A de la Société. Les actions catégorie B ont une voix par action, alors que les actions catégorie A ont 10 voix par action sur toutes les questions soumises au vote par les actionnaires. En conséquence, Pierre Karl Péladeau contrôle indirectement environ 73 % des droits de vote combinés de toutes les actions en circulation, et exerce ainsi une influence déterminante sur l'entreprise et ses activités ; il a le pouvoir de déterminer ou d'influer de manière importante sur toutes questions soumises au vote par les actionnaires, y compris l'élection des administrateurs et l'approbation des transactions corporatives importantes telles que la modification des statuts, les fusions, les regroupements ou la vente de la totalité ou d'une part substantielle des actifs de la Société.

Les détenteurs d'actions catégorie A peuvent également avoir des intérêts qui diffèrent de ceux des actionnaires et peuvent voter d'une manière avec laquelle les actionnaires sont en désaccord et qui peut être contraire aux intérêts des actionnaires. Cette concentration du pouvoir de vote peut avoir pour effet de retarder, d'empêcher ou de dissuader une prise de contrôle de Québecor, pourrait priver les actionnaires de la possibilité de recevoir une prime pour leurs actions catégorie B dans le cadre d'une vente de Québecor, et finalement pourrait nuire au prix du marché des actions de Québecor.

Risque de dépréciation d'actifs

Québecor a enregistré, dans le passé, des charges de dépréciation d'actifs qui se sont avérées importantes dans certains cas. Sous réserve de l'apparition de divers facteurs, y compris, mais sans s'y limiter, une conjoncture économique défavorable qui perdure, ou des conditions de marché, la Société pourrait devoir enregistrer, conformément aux principes comptables d'évaluation des IFRS, une charge non monétaire si la valeur comptable d'un actif était supérieure à sa valeur recouvrable. Toute charge au titre de dépréciation d'actifs pourrait avoir des effets importants et pourrait nuire aux résultats d'exploitation futurs et à l'avoir des actionnaires, bien que ces charges n'aient aucune incidence sur les flux de trésorerie.

Instruments financiers et risques financiers

Les politiques de gestion des risques financiers de la Société sont établies afin de déterminer et d'analyser les risques auxquels elle est confrontée, de fixer des contrôles et des limites de risques appropriés, et de superviser les risques et le respect des limites. Les politiques de gestion des risques sont revues régulièrement afin de refléter les changements de conditions du marché et des activités de la Société.

Québecor et ses filiales utilisent de nombreux instruments financiers, notamment des espèces et des quasi-espèces, des comptes clients, des placements à long terme, des dettes bancaires, des comptes fournisseurs, des charges à payer, des dettes à long terme et des instruments financiers dérivés. À la suite de leur utilisation d'instruments financiers, la Société et ses filiales sont exposées au risque de crédit, au risque de liquidité et au risque de marché découlant des variations des taux de change et des taux d'intérêt.

Afin de gérer les risques liés à la variation des taux de change et des taux d'intérêt, la Société et ses filiales utilisent des instruments financiers dérivés i) pour fixer en dollars CA la totalité des versements sur leurs dettes libellées en dollars US (intérêt et capital) et certains achats de stocks et d'investissements en immobilisations libellés en devises, ii) pour obtenir un équilibre établi entre des dettes à taux fixe et à taux variable et iii) pour renverser les positions de couverture existantes par l'entremise d'opérations de compensation. La Société et ses filiales n'ont pas l'intention de régler leurs instruments financiers dérivés avant leur échéance puisqu'aucun de ces instruments n'est détenu ou émis à des fins spéculatives. La Société et ses filiales désignent leurs instruments financiers dérivés comme couverture de la juste valeur ou couverture des flux de trésorerie lorsqu'ils se qualifient aux fins de la comptabilité de couverture.

Tableau 15
Description des instruments financiers dérivés
au 31 décembre 2012
(en millions de dollars)

Contrats de change à terme

Échéance	Taux de conversion moyen en dollars CA contre un dollar US	Valeur nominale de la devise vendue	Valeur nominale de la devise achetée
Québecor Média			
2013 ¹	0,9871	157,3 \$US	155,3 \$
2016 ²	1,0154	320,0 \$US	324,9 \$
Vidéotron			
À moins d'un an	0,9961	87,8 \$	88,1 \$US
2014 ³	1,0151	395,0 \$US	401,0 \$

Ententes de swaps sur devises et taux d'intérêt

Élément couvert	Instrument de couverture			
	Période de couverture	Valeur nominale	Taux d'intérêt annuel sur la valeur nominale en dollars CA	Taux de conversion des paiements d'intérêt et de capital en dollars CA contre un dollar US
Québecor Média				
Billets de premier rang à 7,750 % échéant en 2016	2007 à 2016	380,0 \$US	7,69 %	1,0001
Billets de premier rang à 5,750 % échéant en 2023 ²	2007 à 2016	320,0 \$US	7,69 %	0,9977
Billets de premier rang à 7,750 % échéant en 2016	2006 à 2016	265,0 \$US	7,39 %	1,1597
Billets de premier rang à 5,750 % échéant en 2023	2016 à 2023	431,3 \$US	7,27 %	0,9792
Billets de premier rang à 5,750 % échéant en 2023	2012 à 2023	418,7 \$US	6,85 %	0,9759
			Acceptations bancaires 3 mois	
Aucun élément couvert ¹	2009 à 2013	109,8 \$US	+ 2,22 %	1,1625
Aucun élément couvert ¹	2006 à 2013	46,6 \$US	6,45 %	1,1625

Ententes de swaps sur devises et taux d'intérêt (suite)

Élément couvert	Instrument de couverture			
	Période de couverture	Valeur nominale	Taux d'intérêt annuel sur la valeur nominale en dollars CA	Taux de conversion des paiements d'intérêt et de capital en dollars CA contre un dollar US
Vidéotron				
Billets de premier rang à 5,000 % échéant en 2022 ³	2003 à 2014	200,0 \$US	Acceptations bancaires 3 mois + 2,73 %	1,3425
Billets de premier rang à 5,000 % échéant en 2022 ³	2004 à 2014	60,0 \$US	Acceptations bancaires 3 mois + 2,80 %	1,2000
Billets de premier rang à 5,000 % échéant en 2022 ³	2003 à 2014	135,0 \$US	7,66 %	1,3425
Billets de premier rang à 6,375 % échéant en 2015	2005 à 2015	175,0 \$US	5,98 %	1,1781
Billets de premier rang à 9,125 % échéant en 2018	2008 à 2018	455,0 \$US	9,65 %	1,0210
Billets de premier rang à 9,125 % échéant en 2018	2009 à 2018	260,0 \$US	9,12 %	1,2965
Billets de premier rang à 5,000 % échéant en 2022	2014 à 2022	543,1 \$US	6,01 %	0,9983
Billets de premier rang à 5,000 % échéant en 2022	2012 à 2022	256,9 \$US	5,81 %	1,0016

¹ Ces ententes de swaps sur devises et taux d'intérêt, échéant en janvier 2013, étaient utilisées par la Société pour couvrir le risque de taux de change sur son prêt à terme « B » qui a été remboursé par anticipation en totalité en décembre 2012. En lien avec le remboursement du prêt à terme « B » et en attendant l'échéance de ces swaps en janvier 2013, la Société a recours à 157,3 M\$US de contrats de change à terme compensatoires afin de renverser sa position de couverture liée à l'échange de notionnel du 17 janvier 2013.

² La Société a initialement eu recours à ces swaps sur devises et taux d'intérêt pour couvrir le risque de taux de change sur ses billets de premier rang portant intérêt à un taux de 7,75 %, échéant en 2016 et remboursés en 2012. Ces swaps sont maintenant utilisés pour fixer tous les paiements des coupons en dollars CA jusqu'en 2016 sur une valeur nominale de 431,3 M\$US de ses billets de premier rang émis le 11 octobre 2012, portant intérêt à 5,75 % et échéant en 2023. En lien avec le changement d'utilisation de ces swaps, la Société a recours à 320,0 M\$US de contrats de change à terme compensatoires afin de renverser sa position de couverture liée à l'échange de notionnel du 15 mars 2016.

³ Vidéotron a initialement eu recours à ces swaps sur devises et taux d'intérêt pour couvrir le risque de taux de change sur ses billets de premier rang portant intérêt à un taux de 6,875 %, échéant en 2014 et remboursés en 2012. Ces swaps sont maintenant utilisés pour fixer tous les paiements des coupons en dollars CA jusqu'en 2014 sur une valeur nominale de 543,1 M\$US de ses billets de premier rang émis le 14 mars 2012, portant intérêt à un taux de 5,00 % et échéant en 2022. En lien avec le changement d'utilisation de ces swaps, Vidéotron a recours à 395,0 M\$US de contrats de change à terme compensatoires afin de renverser sa position de couverture liée à l'échange de notionnel du 15 janvier 2014.

Certaines ententes de swaps sur devises et taux d'intérêt conclues par la Société et ses filiales comportent une option qui permet à chacune des parties de régler le contrat d'échange à une date spécifique, à la valeur du marché du moment.

Les pertes (gains) sur évaluation et conversion des instruments financiers pour les exercices 2012 et 2011 sont résumés dans le tableau 16.

Tableau 16

Gain sur évaluation et conversion des instruments financiers

(en millions de dollars canadiens)

	2012	2011
Gain sur les dérivés incorporés et les instruments financiers dérivés pour lesquels la comptabilité de couverture n'est pas utilisée	(197,5) \$	(55,2) \$
Gain sur la portion inefficace des relations de couverture des flux de trésorerie	(1,1)	–
Perte sur la portion inefficace des relations de couverture de la juste valeur	0,3	0,6
Perte sur la juste valeur de la composante dérivé des débetures convertibles	0,8	–
	(197,5) \$	(54,6) \$

Un gain de 33,1 M\$ a été enregistré aux autres éléments du résultat global relativement aux relations de couverture de flux de trésorerie en 2012 (perte de 9,5 M\$ en 2011).

Juste valeur des instruments financiers

La valeur comptable des débiteurs (classés comme prêts et créances), des créditeurs, des charges à payer et provisions (classés comme autres passifs financiers) se rapproche de leur juste valeur étant donné que ces éléments seront réalisés ou réglés à moins d'un an ou sont payables sur demande. Les autres instruments financiers classés comme prêts et créances ou comme disponibles à la vente ne sont pas importants et leur valeur comptable se rapproche de leur juste valeur.

La juste valeur estimative de la dette à long terme et de la composante passif des débetures convertibles est fondée sur les cours du marché lorsqu'ils sont disponibles ou sur des modèles d'évaluation. Lorsque la Société utilise des modèles d'évaluation, la juste valeur est fondée sur la valeur actualisée des flux de trésorerie en utilisant les taux de rendement à la fin de l'exercice ou la valeur de marché d'instruments similaires comportant la même échéance.

La juste valeur des quasi-espèces et des emprunts bancaires, classés comme détenus à des fins de transactions et comptabilisés à la juste valeur aux bilans consolidés, est établie en utilisant les données qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix).

La juste valeur des instruments financiers dérivés constatée aux bilans consolidés est estimée selon les modèles d'évaluation de la Société. Ces modèles projettent les flux de trésorerie futurs et les actualisent selon les modalités de l'instrument dérivé et des facteurs de marché externes observables, comme les taux des swaps et les cours de change à la fin de la période. La juste valeur constatée des instruments dérivés est aussi rajustée pour refléter le risque de non-exécution, compte tenu du contexte financier et économique à la date de l'évaluation, en attribuant une prime liée au risque de défaillance de crédit, fondée sur une combinaison de données de marché observables et non observables, à l'exposition nette par l'autre partie au contrat ou la Société.

La juste valeur des options de règlement anticipé constatée comme des dérivés incorporés et de la composante dérivé des débetures convertibles est déterminée selon les modèles d'évaluation des options qui utilisent des données du marché, y compris les facteurs de volatilité et d'actualisation.

La valeur comptable et la juste valeur de la dette à long terme des instruments financiers dérivés et des composantes passif et dérivé des débetures convertibles aux 31 décembre 2012 et 2011 sont les suivantes :

Tableau 17
Juste valeur de la dette à long terme et des instruments financiers dérivés
(en millions de dollars canadiens)

Actif (passif)	2012		2011	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Dette à long terme ¹	(4 845,1)	(5 109,1)	(3 953,0)	(4 107,4)
Instruments financiers dérivés ² :				
Options de règlement anticipé	264,9	264,9	138,0	138,0
Ententes de swaps de taux d'intérêt	–	–	(0,9)	(0,9)
Contrats de change à terme ³	0,1	0,1	3,2	3,2
Ententes de swaps sur devises et taux d'intérêt ³	(263,0)	(263,0)	(282,8)	(282,8)
Composantes passif et dérivé des débetures convertibles	(132,7)	(132,7)	–	–

¹ La valeur comptable de la dette à long terme exclut les ajustements pour enregistrer les variations de la juste valeur de la dette à long terme liées aux risques de taux d'intérêt couverts, les dérivés incorporés et les frais de financement.

² La juste valeur des instruments financiers dérivés désignés comme éléments de couverture est un passif de 168,9 M\$ au 31 décembre 2012 (280,5 M\$ au 31 décembre 2011).

³ La valeur des contrats de change à terme utilisés pour renverser les positions de couverture existantes est déduite de la valeur des instruments financiers ainsi compensés.

La sensibilité estimative sur le bénéfice et sur les autres éléments du résultat global, exception faite des impôts sur le bénéfice, d'une variation de 100 points de base de la prime liée au risque de défaillance de crédit utilisée pour calculer la juste valeur des instruments financiers dérivés au 31 décembre 2012, selon les modèles d'évaluation de la Société, se présente comme suit :

Augmentation (diminution)	Bénéfice	Autres éléments du résultat global
Augmentation de 100 points de base	0,1 \$	2,0 \$
Diminution de 100 points de base	(0,1)	(2,0)

En raison du jugement utilisé dans l'application d'un large éventail de techniques et d'estimations dans le calcul de la juste valeur des montants, les justes valeurs ne sont pas nécessairement comparables entre diverses institutions financières ou d'autres participants du marché et ne peuvent pas être nécessairement réalisées dans le cadre d'une vente actuelle ou du règlement immédiat d'un instrument.

Gestion du risque de crédit

Le risque de crédit est le risque que la Société subisse une perte lorsqu'elle est exposée à des pertes sur créances découlant de défauts de paiement d'obligations contractuelles par un client ou une autre partie au contrat.

Dans le cours normal de ses activités, la Société évalue régulièrement la situation financière de ses clients et examine l'historique de crédit de tout nouveau client. Au 31 décembre 2012, aucun client n'avait un solde représentant une partie importante du chiffre consolidé des comptes clients de la Société. La Société établit une provision pour créances douteuses en fonction du risque de crédit propre à ses clients et aux tendances historiques. La provision pour créances douteuses s'élevaient à 29,6 M\$ au 31 décembre 2012 (30,4 M\$ au 31 décembre 2011). Au 31 décembre 2012, 9,9 % des comptes clients étaient datés de 90 jours et plus (7,9 % au 31 décembre 2011).

Le tableau suivant présente les changements à la provision pour créances douteuses pour les exercices terminés les 31 décembre 2012 et 2011 :

	2012		2011
Solde au début de l'exercice	30,4	\$	39,1 \$
Nouvelle charge aux résultats	35,0		20,0
Utilisation	(35,8)		(28,7)
Solde à la fin de l'exercice	29,6	\$	30,4 \$

La Société est d'avis que la diversité de sa clientèle et ses gammes de produits servent à réduire son risque de crédit ainsi qu'à se prémunir contre les fluctuations de la demande pour ses gammes de produits. La Société ne croit pas être exposée à un niveau de risque de crédit plus élevé que la normale à l'égard de ses clients.

En raison de leur utilisation d'instruments financiers dérivés, la Société et ses filiales sont exposées au risque de non-exécution par une tierce partie. Lorsque la Société et ses filiales concluent des contrats sur des instruments financiers dérivés, les autres parties au contrat (étrangères ou canadiennes) doivent avoir des cotes de crédit élevées minimales en conformité avec les politiques de gestion du risque de la Société et sont assujetties à une concentration maximale du risque de crédit.

Gestion du risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société et ses filiales ne soient pas en mesure de satisfaire à leurs obligations lorsqu'elles viennent à échéance ou le risque que ces obligations financières soient satisfaites à un coût excessif. La Société et ses filiales gèrent ce risque au moyen de l'échelonnement des échéances de la dette. La durée moyenne de la dette consolidée de la Société était d'environ 7,1 ans au 31 décembre 2012 (5,1 ans au 31 décembre 2011).

Risque du marché

Le risque du marché est le risque que les variations de valeur du marché dues à des fluctuations des taux de conversion sur devises, des taux d'intérêt ou du cours des actions entraînent une variation de la valeur des instruments financiers de la Société. L'objectif de la gestion du risque du marché est de limiter et de contrôler l'exposition à ce risque à l'intérieur de paramètres acceptables tout en optimisant le rendement lié à ce risque.

Risque de change

La plupart des revenus et des charges consolidés de la Société, autres que les frais d'intérêts sur la dette libellée en dollars US, l'achat de terminaux numériques, d'appareils mobiles et de modems câble et certaines dépenses en immobilisations, sont reçus ou libellés en dollars CA. Une tranche importante des intérêts, du capital et des primes à verser sur la dette, s'il y a lieu, doit être versée en dollars US. La Société et ses filiales ont conclu des opérations de couverture visant 100 % du risque de change sur l'encours de leurs dettes libellées en dollars US au 31 décembre 2012, pour couvrir leur exposition à l'égard de certains achats de terminaux numériques, d'appareils mobiles, de modems câble et de dépenses en immobilisations et pour renverser des positions de couverture existantes par l'entremise d'opérations de compensation. Par conséquent, la sensibilité de la Société à l'égard de la variation des taux de change est minime sur le plan économique.

Le tableau suivant dresse un sommaire de la sensibilité estimative sur le bénéfice et sur les autres éléments du résultat global, avant les impôts sur le bénéfice, d'une variation de 0,10 \$ du taux de change de fin d'exercice du dollar CA pour un dollar US au 31 décembre 2012 :

Augmentation (diminution)	Bénéfice	Autres éléments du résultat global
Augmentation de 0,10 \$		
Créditeurs libellés en dollars US	(0,7) \$	– \$
Gain sur évaluation et conversion des instruments financiers et des instruments financiers dérivés	1,0	79,6
Diminution de 0,10 \$		
Créditeurs libellés en dollars US	0,7	–
Gain sur évaluation et conversion des instruments financiers et des instruments financiers dérivés	(1,0)	(79,6)

Risque de taux d'intérêt

Certaines facilités de crédit et facilités de crédit renouvelable de la Société et ses filiales portent intérêts à des taux variables fondés sur les taux de référence suivants : i) taux des acceptations bancaires, ii) taux interbancaires offerts à Londres (« TIOL ») canadien, iii) TIOL américain, iv) taux préférentiel du Canada et v) taux préférentiel aux États-Unis. Les billets de premier rang émis par la Société et ses filiales portent intérêts à des taux fixes. La Société et ses filiales ont conclu plusieurs ententes de swaps de taux d'intérêt et ententes de swaps sur devises et taux d'intérêt afin de gérer les risques de flux de trésorerie et de juste valeur liés à des variations de taux d'intérêt. Compte tenu des instruments de couverture, la dette à long terme au 31 décembre 2012 comprenait une portion de 89,7 % de dette à taux fixe (82,6 % en 2011) et une portion de 10,3 % de dette à taux variable (17,4 % en 2011).

La sensibilité estimative sur les paiements d'intérêts, d'une variation de 100 points de base du taux de fin d'exercice des acceptations bancaires canadiennes au 31 décembre 2012 est de 5,1 M\$.

La sensibilité estimative sur le bénéfice et les autres éléments du résultat global, avant les impôts sur le bénéfice, d'une variation de 100 points de base du taux d'actualisation utilisé pour calculer la juste valeur des instruments financiers au 31 décembre 2012, selon le modèle d'évaluation de la Société, se présente comme suit :

Augmentation (diminution)	Bénéfice	Autres éléments du résultat global
Augmentation de 100 points de base	0,1 \$	2,0 \$
Diminution de 100 points de base	(0,1)	(2,0)

Gestion du capital

L'objectif principal de la Société dans la gestion du capital est de maintenir un niveau de capital optimal afin de répondre aux besoins de ses nombreuses entreprises, y compris les occasions de croissance.

Dans la gestion de sa structure du capital, la Société prend en compte les caractéristiques des actifs de ses filiales et les besoins de fonds prévus en optimisant leurs capacités d'emprunts individuelles de la manière la plus efficiente de façon à obtenir le coût de financement le plus bas. La gestion de la structure du capital comprend l'émission de nouvelles dettes, le remboursement de la dette actuelle par l'utilisation des flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation et les montants de distributions aux actionnaires. La Société n'a pas modifié de façon importante la gestion de sa structure du capital depuis la fin du dernier exercice financier.

La structure du capital de la Société est constituée de capitaux propres, des emprunts bancaires, de la dette à long terme, des actifs et passifs nets liés aux instruments financiers dérivés, des composantes passif et dérivé des débentures convertibles, moins les espèces et quasi-espèces. La structure du capital se présente comme suit :

Tableau 18
Structure du capital de Québecor
(en millions de dollars canadiens)

	2012	2011
Emprunts bancaires	1,3 \$	4,2 \$
Dette à long terme	4 530,0	3 802,8
Instruments financiers dérivés	262,9	280,5
Composantes passif et dérivé des débentures convertibles	132,7	-
Espèces et quasi-espèces	(228,7)	(146,7)
Passif net	4 698,2	3 940,8
Capitaux propres	1 942,8 \$	2 870,6 \$

La Société n'est assujettie à aucune exigence externe liée à son capital, à l'exception de certaines restrictions en vertu des modalités dans ses contrats d'emprunts, liées, entre autres, aux investissements permis, des transactions intersociétés, de la déclaration et du paiement de dividendes ou d'autres distributions.

Éventualités

En février 2012, les poursuites contre certaines filiales de la Société qui avaient été engagées par une autre entreprise à l'égard de contrats d'impression, y compris la résiliation de contrats d'impression, ont fait l'objet d'une entente de règlement en vertu de laquelle il n'y aura pas d'incidence importante sur les états financiers de la Société.

Un certain nombre d'autres poursuites engagées contre la Société et ses filiales sont en instance. La direction de la Société et ses filiales sont d'avis que le dénouement de ces poursuites ne devrait pas avoir d'incidence importante sur les résultats ou sur la situation financière de la Société.

Pratiques et estimations comptables déterminantes

Constatation des revenus

La Société constate ses revenus d'exploitation lorsque les critères suivants sont respectés :

- le montant des revenus peut être mesuré de façon fiable ;
- la réception des avantages économiques liés à la transaction est probable ;
- les dépenses engagées ou à être engagées en regard de la transaction peuvent être mesurées de façon fiable ;
- lorsque des services sont rendus, la phase d'avancement des travaux peut être mesurée de façon fiable ;
- lorsque des biens sont vendus, les risques importants et avantages découlant de la propriété, y compris le contrôle effectif, sont transférés à l'acheteur.

Au moment de la facturation, la portion du revenu non réalisé est portée au poste « Revenus reportés ».

Les conventions de constatation des revenus des principaux secteurs de la Société sont les suivantes :

Télécommunications

Le secteur Télécommunications fournit des services conformément à des accords à prestations multiples comportant deux unités de comptabilisation distinctes : une unité pour les services aux abonnés (câblodistribution, Internet, téléphonie par câble ou mobile, y compris les frais de branchement et la location d'équipement) et une autre unité pour la vente d'équipements aux abonnés. Les composantes des accords à prestations multiples sont comptabilisées de manière distincte pour autant que les éléments fournis aient une valeur intrinsèque pour les clients et que la juste valeur de tout élément non fourni puisse être déterminée de manière objective et fiable. La contrepartie des accords est répartie entre les unités de comptabilisation en fonction de leurs justes valeurs relatives.

Les revenus provenant des frais de branchement au câble sont reportés et constatés aux résultats sur la durée moyenne estimée de la période au cours de laquelle il est prévu que les abonnés demeureront branchés au réseau. Les coûts directs et différentiels liés aux frais de branchement à la câblodistribution d'un montant n'excédant pas les revenus sont reportés et constatés comme charges d'exploitation sur la même période. Les coûts excédant les revenus correspondants sont constatés immédiatement aux résultats. Les revenus d'exploitation tirés de la câblodistribution et des services connexes, tels que l'accès Internet ainsi que la téléphonie par câble et mobile, sont constatés lorsque les services sont rendus. Les offres promotionnelles et les rabais sont comptabilisés en réduction des revenus du service visé. Les revenus provenant de la vente d'équipements aux abonnés et leur coût sont constatés aux résultats au moment de la livraison. Les offres promotionnelles liées aux équipements, à l'exception des appareils mobiles, sont comptabilisées en réduction des ventes d'équipements afférentes lors de la livraison, tandis que les offres promotionnelles liées aux appareils mobiles sont comptabilisés en réduction des ventes d'équipements lors de l'activation. Les revenus d'exploitation liés aux contrats de service sont constatés aux résultats sur une base linéaire sur la durée des contrats spécifiques, qui représente la période au cours de laquelle les services sont rendus.

Médias d'information

Les revenus provenant du tirage sont constatés au moment de la livraison de la publication, déduction faite d'une provision pour retours estimés sur la base du taux historique des retours du secteur. Les revenus provenant de la vente de publicité sont aussi constatés au moment de la livraison de la publication. Les revenus publicitaires provenant des sites Internet sont constatés lorsque la publicité est diffusée sur les sites. Les revenus tirés de la distribution de publications et de produits sont constatés au moment de la livraison, déduction faite d'une provision pour retours estimés.

Télédiffusion

Les revenus tirés de la vente de temps d'antenne publicitaire sont constatés lors de la télédiffusion de la publicité. Les revenus provenant des abonnements à des chaînes spécialisées sont constatés sur une base mensuelle lorsque le service est rendu. Les revenus provenant du tirage des activités d'édition sont constatés au moment de la livraison de la publication, déduction faite d'une provision pour retours estimés sur la base du taux historique des retours du secteur. Les revenus publicitaires liés aux activités de publication sont aussi constatés au moment de la livraison de la publication. Les revenus publicitaires provenant des sites Internet sont constatés lorsque la publicité est diffusée sur les sites.

Les revenus tirés de la distribution de films et de produits télévisuels ainsi que des droits de diffusion d'émissions télévisées sont constatés sur la période de diffusion ou sur la période de présentation en salle selon un pourcentage des recettes générées, lorsque l'exploitation, la diffusion ou la vente peut commencer et lorsque la période de droits a débuté.

Les revenus tirés de la distribution de DVD et de Blu-ray sont constatés au moment de leur livraison, moins une provision pour retours estimés ou sur la base d'un pourcentage des revenus de la vente au détail.

Loisir et divertissement

Les revenus tirés de la distribution de musique, des activités d'édition et de distribution de livres sont constatés au moment de la livraison des produits, déduction faite des provisions pour retours estimés sur la base du taux historique des retours du secteur.

Dépréciation d'actifs

Aux fins de l'évaluation de la dépréciation, les actifs sont regroupés en UGT, lesquelles représentent les plus petits groupes d'actifs pour lesquels des entrées de trésorerie largement indépendantes sont générées. À chaque date de bilan, la Société revoit si des événements ou des circonstances indiquent que la valeur comptable des actifs à long terme ayant une durée d'utilité déterminée pourrait être inférieure à leur valeur recouvrable. L'écart d'acquisition, les autres immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéterminée et les actifs incorporels non encore disponibles pour utilisation sont soumis à un test de dépréciation le 1^{er} avril de chaque exercice et lorsqu'il y a une indication que la valeur comptable de l'actif ou de l'UGT, à laquelle l'actif a été

attribué, excède sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable est le plus élevé de la juste valeur de l'actif ou de l'UGT, diminuée des coûts de la vente, et de la valeur d'utilité de l'actif ou de l'UGT. La juste valeur diminuée des coûts de la vente représente le montant, déduction faite des coûts de disposition, qu'une entité pourrait obtenir à la date d'évaluation pour la vente de l'actif lors d'une transaction dans des conditions de concurrence normale entre des parties bien informées et consentantes. La valeur d'utilité est la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs attendus de l'actif ou de l'UGT.

La Société utilise la méthode des flux de trésorerie actualisés pour estimer la valeur d'utilité, lesquels sont calculés à l'aide des flux de trésorerie futurs prévus principalement dans ses plus récents budgets et dans son plan stratégique triennal, tel qu'approuvés par la direction de la Société et présentés au conseil d'administration. Ces prévisions ont été établies en considérant le rendement opérationnel passé et la part de marché de chaque UGT, les tendances économiques et spécifiques de l'industrie et du marché ainsi que les stratégies de la Société. Une fourchette de taux de croissance est utilisée pour les flux de trésorerie au-delà de la période de trois ans. Le taux d'actualisation utilisé par la Société est un taux avant impôts découlant du coût moyen pondéré du capital relatif à chaque UGT, qui reflète l'évaluation du marché actuel de i) la valeur temporelle de l'argent et ii) du risque spécifique lié aux actifs pour lesquels les estimations des flux de trésorerie futurs n'ont pas été ajustées en fonction du risque. Le taux de croissance perpétuelle a été déterminé en analysant les marchés spécifiques de chaque UGT.

Une charge de dépréciation est comptabilisée au montant de l'excédent de la valeur comptable de l'actif ou de l'UGT par rapport à sa valeur recouvrable. Lorsque la valeur recouvrable d'une UGT à laquelle un écart d'acquisition a été affecté est inférieure à la valeur comptable de l'UGT, l'écart d'acquisition correspondant est déprécié en premier. Tout excédent de perte de valeur est comptabilisé et attribué aux actifs dans l'UGT en proportion de la valeur comptable de chaque actif dans l'UGT.

Une charge de dépréciation comptabilisée au cours de périodes antérieures pour des actifs à long terme ayant des durées d'utilité déterminées et des actifs incorporels ayant une durée d'utilité indéterminée, sauf pour l'écart d'acquisition, peut être renversée dans les états consolidés des résultats dans la mesure où la valeur comptable qui en résulte n'excède pas la valeur comptable qui aurait été déterminée si aucune charge de dépréciation n'avait été comptabilisée au cours des périodes antérieures.

La détermination des UGT exige du jugement pour déterminer le niveau le plus bas pour lequel il y a des entrées de trésorerie largement indépendantes générées par le groupe d'actifs.

De plus, pour déterminer la juste valeur diminuée des coûts de la vente de l'actif ou de l'UGT, l'appréciation des informations disponibles à la date de l'évaluation est basée sur le jugement de la direction et peut impliquer l'utilisation d'estimations et d'hypothèses. En outre, la méthode de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs exige l'utilisation d'estimations telles que la valeur et le calendrier d'une série de flux de trésorerie futurs, l'estimation des variations anticipées dans les montants et les échelonnements de ces flux de trésorerie, la valeur de l'argent dans le temps représentée par le taux d'intérêt hors risque, ainsi que le prix rattaché à la prise en charge de l'incertitude inhérente à l'actif ou à l'UGT.

Par conséquent, l'utilisation du jugement pour déterminer la valeur recouvrable de l'actif ou de l'UGT peut influencer sur la perte de valeur de l'actif ou de l'UGT qui doit être comptabilisée, ainsi que sur le renversement potentiel de la charge de dépréciation dans le futur.

Sur la base des données et des hypothèses utilisées lors des plus récents tests de dépréciation, la Société est d'avis qu'il n'y a actuellement dans ses livres aucun montant important d'actifs à long terme ayant une durée d'utilité déterminée ou d'écart d'acquisition et d'actifs incorporels ayant une durée d'utilité indéterminée, qui présentent un risque élevé de dépréciation de valeur dans un futur rapproché.

La valeur comptable nette de l'écart d'acquisition au 31 décembre 2012 était 3,37 G\$ et la valeur comptable nette des actifs incorporels ayant une durée d'utilité indéterminée au 31 décembre 2012 était de 148,2 M\$.

Instruments financiers dérivés et comptabilité de couverture

La Société utilise divers instruments financiers dérivés pour gérer son risque lié aux variations des taux de change et d'intérêt. La Société ne détient pas et n'utilise pas d'instruments financiers dérivés à des fins spéculatives. Selon la comptabilité de couverture, la Société documente toutes les relations de couverture entre les instruments de couverture et les éléments couverts ainsi que la stratégie qui sous-tendent l'utilisation des divers instruments de couverture et l'objectif de gestion du risque. De plus, la Société désigne ses instruments financiers dérivés comme couvertures de la juste valeur ou couvertures de flux de trésorerie lorsqu'ils se qualifient pour la comptabilité de couverture. Elle évalue l'efficacité des instruments financiers dérivés au moment de la mise en place de la couverture et de façon continue par la suite.

La Société a généralement recours aux divers instruments financiers dérivés suivants :

- La Société utilise des contrats de change à terme pour couvrir le risque de change lié à des achats de stocks et d'équipements qu'elle prévoit faire en devises. La Société utilise aussi des contrats de change combinés à des swaps sur devises et taux d'intérêt pour couvrir le risque de change lié aux paiements d'intérêt et de capital sur la dette à long terme. Ces contrats de change sont désignés comme couvertures de flux de trésorerie.
- La Société conclut des swaps sur devises et taux d'intérêt pour couvrir i) le risque de change lié aux paiements d'intérêt et de capital de ses dettes libellées en devises et (ou) ii) le risque de variation de la juste valeur sur certaines dettes découlant de la variation des taux d'intérêt. Les swaps sur devises et taux d'intérêt selon lesquels la totalité des versements d'intérêt et de capital sur des dettes libellés en dollars US a été fixée en dollars CA sont désignés comme couvertures de flux de trésorerie. Les swaps sur devises et taux d'intérêt de la Société selon lesquels la totalité des versements d'intérêt et de capital sur des dettes libellés en dollars US a été fixée en dollars CA tout en convertissant le taux d'intérêt d'un taux fixe à un taux variable ou en convertissant un index de taux variables vers un autre index de taux variables, sont désignés comme couvertures de la juste valeur.
- La Société conclut des swaps de taux d'intérêt pour gérer le risque découlant de la variation des taux d'intérêt sur certaines dettes. Ces contrats de swaps exigent l'échange périodique de paiements d'intérêts sans échange du montant nominal de référence sur lequel les paiements sont calculés. Ces swaps de taux d'intérêt sont désignés comme couvertures de la juste valeur lorsqu'ils convertissent le taux d'intérêt d'un taux fixe à un taux variable ou comme couvertures de flux de trésorerie lorsqu'ils convertissent le taux d'intérêt d'un taux variable à un taux fixe.

Conformément à la comptabilité de couverture, la Société applique les conventions comptables suivantes :

- Pour les instruments financiers dérivés désignés comme couvertures de la juste valeur, les variations de la juste valeur de l'instrument dérivé de couverture inscrites aux résultats sont compensées en bonne partie par les variations de la juste valeur de l'élément couvert dans la mesure où la relation de couverture est efficace. Lorsque la couverture de la juste valeur cesse, la valeur comptable de l'élément couvert n'est plus ajustée et les ajustements cumulatifs à la juste valeur de la valeur comptable de l'élément couvert sont amortis aux résultats sur la durée de vie résiduelle de la relation de couverture initiale.
- Pour les instruments financiers dérivés classés comme couvertures de flux de trésorerie, la tranche efficace de la couverture est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global et la tranche inefficace est comptabilisée aux résultats. La tranche efficace de la couverture reportée dans le cumul des autres éléments du résultat global est comptabilisée aux résultats au cours de la même période durant laquelle l'élément couvert influe sur les résultats. Lorsqu'une couverture de flux de trésorerie cesse, les montants comptabilisés précédemment dans le cumul des autres éléments du résultat global sont reclassés dans les résultats au cours des périodes où la variation des flux de trésorerie de l'élément couvert influe sur les résultats.

Les variations de la juste valeur de ces instruments financiers dérivés qui sont comptabilisées aux résultats sont présentées dans les gains ou pertes sur évaluation et conversion des instruments financiers. Les frais d'intérêts sur la dette à long terme couverte sont inscrits aux taux d'intérêt et de change de la couverture.

Les instruments financiers dérivés ne se qualifiant pas pour la comptabilité de couverture, y compris les dérivés incorporés dans des instruments financiers ou d'autres contrats non financiers qui ne sont pas étroitement liés aux contrats hôtes, tels que les options de règlement anticipé sur la dette à long terme, sont présentés sur une base de juste valeur dans les bilans consolidés. Les variations de la juste valeur liées à ces instruments financiers dérivés sont comptabilisées aux résultats et sont présentés dans les gains ou pertes sur évaluation et conversion des instruments financiers.

Les options de règlement anticipé ne sont pas considérées étroitement liées aux contrats de dette et sont, par conséquent, comptabilisées séparément de la dette lorsque le prix d'exercice de l'option correspondante n'est pas approximativement égal au coût amorti de la dette.

L'exercice du jugement dans l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers dérivés, y compris les dérivés incorporés, au moyen de modèles d'évaluation et financier, peut influencer de manière importante sur le montant du gain ou de la perte sur évaluation et de conversion des instruments financiers constaté dans les états consolidés des résultats, de même que sur le montant du gain ou de la perte sur instruments financiers dérivés présenté dans les états consolidés des autres éléments du résultat global. En outre, les modèles d'évaluation et financiers se basent sur un certain nombre d'hypothèses, telles que les flux de trésorerie futurs, les taux de fin de période des swaps, les cours de change, la prime liée au risque de défaillance de crédit, les facteurs de volatilité et d'actualisation.

De plus, le jugement est requis pour déterminer si une option de règlement anticipé n'est pas approximativement égal coût amorti de la dette. Cette détermination pourrait avoir un impact significatif sur les gains ou pertes sur évaluation et conversion des instruments financiers comptabilisés dans les états consolidés des résultats.

Débetures convertibles

Les débetures convertibles sont des instruments financiers composés qui sont comptabilisés séparément en leurs composantes selon la substance des dispositions de l'entente contractuelle, soit un passif financier, un passif financier dérivé et un instrument de capitaux propres. Le passif financier, qui représente l'obligation de payer les coupons sur la débeture convertible dans le futur, a été initialement mesuré à sa juste valeur et est subséquemment mesuré au coût amorti. Le passif financier dérivé, qui reflète le changement potentiel dans le nombre d'actions catégorie B à émettre conformément aux dispositions contractuelles lorsque le prix d'une action fluctue entre 38,50 \$ et 48,125 \$, est comptabilisé à la juste valeur et tout changement subséquent de la juste valeur de cet instrument dérivé est enregistré aux résultats comme un gain ou une perte sur évaluation et conversion des instruments financiers. À l'émission, tout montant résiduel est comptabilisé en instrument de capitaux propres.

L'identification des composantes d'une débeture convertible est basée sur des interprétations de la substance des dispositions contractuelles et, par conséquent, nécessite du jugement de la direction. La séparation des composantes affecte la comptabilisation initiale de la débeture convertible à la date d'émission et la comptabilisation subséquente des intérêts sur la composante passif et des changements de juste valeur de la composante dérivé.

De plus, la détermination de la juste valeur des composantes passif et instrument financier dérivé se base sur un certain nombre d'hypothèses, dont les flux de trésorerie futurs contractuels et les facteurs de volatilité et d'actualisation.

Régimes de retraite et avantages complémentaires à la retraite

La Société offre à certains de ses employés des régimes de retraite à cotisations définies et à prestations définies.

Les obligations de Québecor Média en matière de prestations de retraite définies et d'avantages complémentaires à la retraite sont évaluées à une valeur actuelle sur la base de plusieurs hypothèses économiques et démographiques, établies avec la collaboration des actuaires de Québecor Média. Les hypothèses clés comprennent le taux d'actualisation, le taux de rendement attendu des actifs du régime, l'évolution future des niveaux de salaire, l'âge de départ à la retraite des employés, la croissance du coût des soins de santé et d'autres facteurs actuariels. L'actif des régimes est calculé à la juste valeur et se compose de titres de participation ainsi que de titres à revenu fixe de sociétés et de gouvernements.

Les écarts actuariels sont comptabilisés immédiatement dans les autres éléments du résultat global et inscrits aux bénéfices non répartis. Les écarts actuariels résultent de l'écart entre le rendement réel des actifs du régime au cours d'une période et le rendement attendu pendant cette période, et des ajustements sur les passifs liés à l'expérience ou à des modifications apportées aux hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer l'obligation au titre des prestations constituées.

Dans certains cas, la comptabilisation de l'actif net liée aux régimes à prestations définies est limitée à la valeur recouvrable, qui est fondée principalement sur la mesure dans laquelle la Société peut réduire unilatéralement les contributions futures au régime. De plus, un ajustement à l'actif net ou à l'obligation nette lié aux régimes peut être comptabilisé pour refléter l'obligation minimale de financement dans certains régimes de retraite de la Société. Les changements dans le plafonnement de l'actif net au titre des régimes à prestations définies ou dans le passif lié à l'obligation minimale de financement sont comptabilisés immédiatement dans les autres éléments du résultat global et inscrits aux bénéfices non répartis. L'évaluation de la valeur recouvrable dans le futur aux fins du calcul du plafonnement de l'actif est fondée sur plusieurs hypothèses, y compris les coûts des services futurs et les réductions dans les contributions futures.

Plutôt que d'adopter la convention de comptabilisation au résultat global, la Société aurait pu choisir, pour tous ses régimes à prestations définies, une autre convention comptable selon laquelle les écarts actuariels et les changements dans le plafonnement de l'actif net ou dans l'ajustement dû à l'obligation minimale de financement auraient été constatés aux résultats à mesure qu'ils se produisent. La Société aurait également pu choisir comme convention comptable la constatation des écarts actuariels selon la méthode du corridor, tel que permis par les IFRS.

La Société considère que les hypothèses utilisées sont raisonnables selon l'information présentement disponible. Cependant, des variations à ces hypothèses pourraient avoir un impact significatif au cours des prochains exercices sur les coûts et obligations conformément aux régimes de retraite et aux avantages complémentaires à la retraite.

Régimes de rémunération à base d'actions

Les attributions à base d'actions à des employés qui prévoient le règlement en espèces ou autres actifs, au gré de l'employé, sont évaluées à la juste valeur et classées en tant que passif. Le coût de rémunération est constaté à la dépense sur le délai d'acquisition des droits. Les variations de la juste valeur des options d'achat d'actions entre la date d'attribution et la date d'évaluation entraînent un changement du passif et du coût de rémunération.

Les estimations de la juste valeur des options d'achat d'actions sont déterminées en suivant un modèle d'évaluation des options et en tenant compte des modalités de l'attribution et des hypothèses telles que le taux d'intérêt sans risque, le rendement du dividende, la volatilité prévue et la durée de vie résiduelle prévue de l'option.

L'exercice du jugement et les hypothèses utilisées dans l'évaluation de la juste valeur du passif lié aux attributions à base d'actions peuvent avoir une incidence sur la charge de rémunération enregistrée aux résultats.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque i) la Société a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé et qu'il est probable qu'une sortie d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation, et quand ii) le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Les coûts de restructuration, qui comprennent principalement des indemnités de départ, sont comptabilisés lorsque qu'un plan détaillé existe pour la restructuration et qu'une attente fondée a été créée chez les personnes concernées à l'effet que le plan sera mis en place tel que prévu.

Les provisions sont révisées à chaque date de bilan et les modifications aux estimations sont reflétées dans les états consolidés des résultats dans la période où la réévaluation a lieu.

Le montant comptabilisé comme une provision est la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation à la date du bilan ou pour transférer l'obligation à un tiers à cette même date. Le montant de la provision est ajusté lorsque l'effet de la valeur de l'argent dans le temps est important. Le montant constaté pour un contrat déficitaire est le moindre du coût nécessaire pour exécuter l'obligation, déduction faite des avantages économiques à recevoir prévus au contrat, et de toute indemnisation ou pénalité découlant du défaut d'exécution.

Aucun montant n'est enregistré pour les obligations dont le dénouement est possible mais non probable, ou celles dont le montant ne peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et fiable.

Provision pour créances douteuses

La Société maintient une provision pour créances douteuses afin de couvrir les pertes prévues de la part de clients qui ne peuvent assumer leurs obligations. Cette provision fait l'objet d'une révision périodique et est fondée sur l'analyse de comptes impayés importants, l'âge des comptes clients, la solvabilité des clients et l'historique de recouvrement.

Regroupement d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Le coût d'une acquisition est mesuré à la juste valeur de la contrepartie consentie en échange de l'acquisition du contrôle de l'entreprise à la date d'acquisition. Cette contrepartie peut être composée d'espèces, d'actifs transférés, d'instruments financiers émis ou de paiements conditionnels futurs. Les actifs identifiables et les passifs assumés de l'entreprise acquise sont comptabilisés à leur juste valeur à la date d'acquisition. L'excédent du coût d'acquisition sur le montant net des valeurs attribuées aux éléments d'actif acquis et le passif pris en charge doit être constaté à titre d'écart d'acquisition. L'utilisation du jugement qui est requis pour déterminer l'estimation de la juste valeur et de la durée d'utilité de l'actif acquis et l'estimation de la juste valeur des éléments de passif pris en charge peut fortement affecter le bénéfice net. Cela peut se produire étant donné, entre autres, l'impact de la durée d'utilité des différents actifs acquis puisque des éléments d'actif pourraient avoir des durées d'utilité différentes de celles estimées. De plus, les impôts différés calculés sur les écarts temporaires entre la valeur comptable et la valeur fiscale de la plupart des actifs acquis sont comptabilisés dans la répartition du prix d'achat, tandis qu'aucun impôt différé n'est comptabilisé sur l'écart entre la valeur comptable et la valeur fiscale de l'écart d'acquisition. En conséquence, dans la mesure où une valeur plus considérable est allouée aux actifs ayant une durée d'utilité plus longue que celle accordée aux éléments d'actif ayant durée d'utilité plus courte, une dépense d'amortissement moindre pourrait être enregistrée pour une période donnée.

L'évaluation de la juste valeur des éléments d'actif acquis et de passif pris en charge et des considérations conditionnelles futures exige du jugement et est fondée exclusivement sur des estimations et des hypothèses. La Société utilise principalement la méthode de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs pour estimer la valeur des actifs incorporels acquis.

Les estimations et hypothèses utilisées dans la répartition du prix d'achat à la date d'acquisition peuvent aussi avoir une incidence sur le montant de dépréciation comptabilisé après la date d'acquisition, tel que décrit ci-dessus sous la rubrique « Dépréciation d'actifs ».

Impôts sur le bénéfice

Les impôts différés sont comptabilisés en utilisant la méthode axée sur le bilan. Selon cette méthode, les éléments d'actif et de passif d'impôts différés sont constatés selon leur incidence fiscale future estimative résultant des écarts entre la valeur comptable des éléments d'actif et de passif existants dans les états financiers consolidés et de leur valeur fiscale respective. Les éléments d'actif et de passif d'impôts différés sont évalués en appliquant les taux d'imposition qui seront en vigueur ou pratiquement en vigueur durant l'exercice au cours duquel il est prévu que les écarts temporaires seront réalisés ou réglés. L'incidence de tout changement des taux d'imposition en vigueur ou pratiquement en vigueur sur les éléments d'actif et de passif d'impôts différés est constatée aux résultats dans la période au cours de laquelle les changements de taux se produisent. Un actif d'impôts différés est comptabilisé initialement quand il est probable que le bénéfice imposable futur sera suffisant pour utiliser les avantages fiscaux afférents, et peut être réduit ultérieurement, si nécessaire, au montant qui est plus probable qu'improbable de se réaliser.

Cette évaluation des impôts différés est de nature subjective et repose sur des hypothèses et des estimations à l'égard des perspectives et de la nature des bénéfices imposables futurs. Le montant des actifs d'impôts différés qui sera finalement recouvré pourrait varier légèrement de la valeur comptable puisqu'il dépend des résultats d'exploitation futurs de la Société.

La Société fait à tout moment l'objet de vérifications de la part des autorités fiscales dans les différents territoires où elle exerce des activités. Il peut s'écouler plusieurs années avant qu'une question à l'égard de laquelle la direction a établi une provision soit visée par une vérification et résolue. Le nombre d'années qui s'écoulent entre chaque vérification par les autorités fiscales varie selon les territoires. La direction est d'avis que ses estimations sont raisonnables et qu'elles reflètent l'issue probable des éventualités fiscales connues, bien que l'issue définitive soit difficile à prévoir.

Nouvelles prises de position en matière de comptabilité

À moins d'avis contraire, selon les circonstances et faits actuels, la Société ne s'attend pas à des répercussions importantes à la suite de l'application des normes suivantes.

- i) *IFRS 9 – Instruments financiers* est applicable rétrospectivement pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2015 avec application anticipée permise.

L'IFRS 9 simplifie l'évaluation et le classement des actifs financiers en réduisant le nombre de catégories d'évaluation et en supprimant les règles complexes axées sur les dérivés incorporés dans l'IAS 39, *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation*. De plus, la nouvelle norme comprend une option de juste valeur pour la désignation d'un passif financier non dérivé, son classement et son évaluation.

- ii) *IFRS 10 – États financiers consolidés* est applicable rétrospectivement pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013 avec application anticipée permise.

L'IFRS 10 a remplacé le SIC 12, *Consolidation – Entités ad hoc*, et une partie de l'IAS 27, *États financiers consolidés et individuels*. Cette norme fournit des directives supplémentaires sur le concept de contrôle en tant que facteur déterminant dans la décision d'inclure une entité dans le périmètre de consolidation des états financiers consolidés de la société mère.

- iii) *IFRS 11 – Accords conjoints* est applicable rétrospectivement pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013 avec application anticipée permise.

L'IFRS 11 a remplacé l'IAS 31, *Participations dans des coentreprises*. Cette norme fournit des directives qui mettent l'accent sur les droits et obligations contractuels, et non sur la forme juridique de l'accord. Elle supprime également le choix d'utiliser la méthode de la consolidation proportionnelle lors de la comptabilisation des participations de l'entité dans des coentreprises. La nouvelle norme exige que ces participations soient comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

- iv) *IFRS 12 – Informations à fournir sur les participations dans les autres entités* est applicable rétrospectivement pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013 avec application anticipée permise.

L'IFRS 12 est une nouvelle norme intégrée relatives aux informations à fournir pour toutes les formes de participations dans des entités, y compris les entités découlant d'accords conjoints, les entreprises associées, les entités ad hoc et autres véhicules hors bilan.

- v) IAS 19 – *Avantages du personnel (y compris les régimes de retraite) (Révisée)* est applicable rétrospectivement pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013.

Les changements à l'IAS 19 impliquent, entre autres, la comptabilisation de la composante de réévaluation dans les autres éléments du résultat global, ce qui élimine l'option précédemment disponible dans l'IAS 19 de comptabiliser ou de reporter les variations de l'obligation au titre des prestations définies et de la juste valeur de l'actif des régimes directement dans les états consolidés des résultats. L'IAS 19 permet de choisir de comptabiliser immédiatement les montants constatés dans les autres éléments du résultat global dans les bénéfices non repartis ou dans une catégorie distincte dans les capitaux propres. L'IAS 19 introduit également l'approche de coût des intérêts nets qui remplace le rendement attendu sur les actifs du régime et les frais d'intérêts liés à l'obligation au titre des prestations définies par une composante unique de coût des intérêts nets calculé en multipliant l'actif ou le passif net constaté au titre des prestations définies par le taux d'actualisation ayant été utilisé pour déterminer l'obligation au titre de prestations définies à la fin de l'exercice précédent. De plus, tous les coûts au titre des services passés devront être reconnus à l'état des résultats dès que le régime est amendé et ne pourront plus être répartis sur des périodes de service futures

L'application de la norme révisée aura les impacts suivants pour les exercices terminés les 31 décembre :

États consolidés des résultats

Augmentation (diminution)	2012	2011
Coûts liés au personnel	3,8 \$	2,1 \$
Coût des intérêts nets sur les régimes à prestations définies	12,9	10,5
Impôts sur le bénéfice	(4,5)	(3,4)
Bénéfice net	(12,2) \$	(9,2) \$
Bénéfice net attribuable aux :		
Actionnaires	(6,6) \$	(4,6) \$
Participations ne donnant pas le contrôle	(5,6)	(4,6)

États consolidés du résultat global

Augmentation (diminution)	2012	2011
Bénéfice net	(12,2) \$	(9,2) \$
Écart actuariel	(18,3)	(14,2)
Impôts différés liés à l'écart actuariel	4,9	3,8
Résultat global	1,2 \$	1,2 \$
Résultat global attribuable aux :		
Actionnaires	2,3 \$	0,4 \$
Participations ne donnant pas le contrôle	(1,1)	0,8

Contrôles et procédures

Conformément au règlement 52-109 sur *L'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs*, l'évaluation de l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information (« CPCI ») et du contrôle interne à l'égard de l'information financière (« CIIF ») de la Société a été effectuée. En se fondant sur cette évaluation, le président et chef de la direction et le chef de la direction financière ont conclu que les CPCI et le CIIF étaient efficaces à la fin de l'exercice terminé le 31 décembre 2012. Par conséquent, la conception des CPCI fournit une assurance raisonnable que l'information importante relative à la Société, y compris ses filiales consolidées, leur est communiquée par d'autres personnes au sein de ces entités, en particulier pendant la période où les documents annuels sont établis et que l'information qui doit être présentée par la Société dans ses documents annuels, documents intermédiaires ou autres rapports qu'elle dépose ou transmet en vertu de la législation en valeurs mobilières est enregistrée, traitée, condensée et présentée dans les délais prescrits par cette législation. De plus, la conception du CIIF fournit une assurance raisonnable que l'information financière de la Société est fiable et que ses états financiers ont été établis, aux fins de publication de l'information financière, conformément aux IFRS de la Société.

Enfin, aucune modification concernant le CIIF qui aurait eu ou qui est raisonnablement susceptible d'avoir sur ce dernier une incidence importante n'a été déterminée par la direction au cours de la période comptable débutant le 1^{er} octobre 2012 et se terminant le 31 décembre 2012.

Renseignements supplémentaires

La Société est un émetteur assujéti en vertu des lois sur les valeurs mobilières de toutes les provinces canadiennes ; par conséquent, elle est tenue de déposer des états financiers, une circulaire de sollicitation de procurations et une notice annuelle auprès des divers organismes de réglementation de valeurs mobilières. On peut obtenir, sans frais, une copie de ces documents, sur demande adressée à la Société ou sur le site Internet à l'adresse <www.sedar.com>.

Mise en garde concernant l'information prospective

Les énoncés figurant dans le présent rapport de gestion qui ne sont pas des faits historiques constituent des énoncés prospectifs assujétis à des risques, à des incertitudes et à des hypothèses importants connus et inconnus qui sont susceptibles d'entraîner un écart important entre les résultats réels de la Société dans des périodes futures et ceux qui figurent dans les énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs sont généralement reconnaissables à l'utilisation du conditionnel, d'expressions prospectives comme « proposer », « s'attendre », « pouvoir », « anticiper », « avoir l'intention de », « estimer que », « prévoir », « désirer », ou « croire » ou de la tournure négative de ces expressions ou de leurs variantes ou de toute terminologie similaire. Certains facteurs importants qui pourraient occasionner des écarts importants entre les résultats réels et ceux mentionnés dans ces énoncés prospectifs comprennent les suivants, bien qu'ils ne soient pas limités à ces derniers :

- la capacité de Québecor Média de continuer à développer son réseau et l'offre de service mobile qui en découle ;
- le climat économique général, les conditions des marchés financiers et économiques, de même que les fluctuations commerciales subies par les annonceurs de Québecor Média sur le marché publicitaire local, régional et national des journaux et de la télévision ;
- l'intensité de l'activité concurrentielle dans les industries où Québecor est active ;
- la fragmentation de l'univers des médias ;
- des nouvelles technologies qui pourraient changer le comportement des consommateurs à l'égard de l'offre de suites de produits de Québecor Média ;
- des investissements en capital imprévus qui seraient nécessaires pour le développement de son réseau ou pour répondre au développement continu de solutions technologiques alternatives ou l'inaptitude à obtenir des capitaux dans le but de poursuivre la stratégie de développement des secteurs d'activité de Québecor ;
- la capacité de Québecor de mettre en œuvre avec succès ses stratégies d'affaires et de développement ou de gérer sa croissance et son expansion ;
- la capacité de Québecor Média de restructurer avec succès les activités de ses journaux afin d'en optimiser l'efficacité dans un contexte de bouleversement de l'industrie des journaux ;
- les interruptions de service sur le réseau de Québecor Média par lequel sont offerts les services de télédistribution numérique, d'accès Internet et de téléphonie, et la capacité de Québecor Média de protéger son réseau contre les attaques de pirates informatiques ;

- les conflits de travail ou les grèves ;
- les changements dans la capacité de Québecor Média d'obtenir des services et des équipements essentiels à la conduite de ses activités ;
- des changements aux lois et aux règlements, ou dans leurs interprétations, qui pourraient entraîner, entre autres, la perte (ou la réduction de la valeur) des licences de Québecor Média sur ses marchés, ou l'augmentation de la concurrence, des coûts de fonctionnement ou des dépenses d'investissement ;
- le niveau substantiel de l'endettement de Québecor, le resserrement du marché du crédit ou des restrictions sur les activités commerciales de Québecor imposées par les conditions des emprunts ; et
- les fluctuations des taux d'intérêt pouvant avoir des effets sur les exigences de remboursement des intérêts sur la dette à long terme de Québecor.

Les énoncés prospectifs décrits dans ce document afin de permettre aux investisseurs et au public de mieux comprendre l'environnement dans lequel la Société évolue sont fondés sur des hypothèses qu'elle croit être raisonnables au moment où elle a émis ces énoncés prospectifs. Les investisseurs et autres personnes devraient noter que la liste des facteurs mentionnés ci-dessus qui sont susceptibles d'influer sur les résultats futurs n'est pas exhaustive et éviter de se fier indûment à tout énoncé prospectif. Pour de plus amples renseignements sur les risques, incertitudes et hypothèses susceptibles d'entraîner un écart entre les résultats réels de la Société et les attentes actuelles, veuillez-vous reporter aux documents publics déposés par la Société qui sont disponibles à <www.sedar.com> et à <www.quebecor.com>, y compris, en particulier, la rubrique « Risques et incertitudes » du présent rapport.

Les énoncés prospectifs figurant dans le présent rapport de gestion reflètent les attentes de la Société au 14 mars 2013 et sont sous réserve des changements pouvant se produire après cette date. La Société décline expressément toute obligation ou tout engagement de mettre à jour ces énoncés prospectifs, que ce soit en raison de nouveaux renseignements ou d'événements futurs ou pour quelque autre motif que ce soit, à moins que les lois sur les valeurs mobilières applicables le requièrent.

Montréal, Québec

14 mars 2013

QUÉBECOR INC. ET SES FILIALES

SÉLECTION DE DONNÉES FINANCIÈRES

Exercices terminés les 31 décembre 2012, 2011 et 2010
(en millions de dollars canadiens, sauf les montants relatifs aux données par action)

	2012	2011	2010
Exploitation			
Revenus	4 351,8 \$	4 206,6 \$	4 000,1 \$
Bénéfice d'exploitation	1 403,6	1 341,7	1 333,4
Contribution au bénéfice net attribuable aux actionnaires :			
Activités d'exploitation poursuivies	196,1	191,5	220,6
Gain sur évaluation et conversion des instruments financiers	75,4	20,6	20,8
Éléments inhabituels	(103,8)	(11,1)	(16,1)
Bénéfice net attribuable aux actionnaires	167,7	201,0	225,3
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation poursuivies	1 122,6 \$	866,3 \$	809,9 \$
Données par action de base			
Contribution au bénéfice net attribuable aux actionnaires :			
Activités d'exploitation poursuivies	3,10 \$	2,99 \$	3,42 \$
Gain sur évaluation et conversion des instruments financiers	1,19	0,32	0,32
Éléments inhabituels	(1,64)	(0,17)	(0,24)
Bénéfice net attribuable aux actionnaires	2,65	3,14	3,50
Dividendes	0,20	0,20	0,20
Capitaux propres attribuables aux actionnaires	20,76	22,28	20,29
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en millions)	63,2	64,0	64,3
Données par action diluée			
Contribution au bénéfice net attribuable aux actionnaires :			
Activités d'exploitation poursuivies	2,99 \$	2,96 \$	3,36 \$
Gain sur évaluation et conversion des instruments financiers	1,14	0,32	0,32
Éléments inhabituels	(1,57)	(0,17)	(0,24)
Bénéfice net attribuable aux actionnaires	2,56	3,11	3,44
Nombre moyen pondéré d'actions diluées (en millions)	66,1	64,4	65,1
Situation financière			
Fonds de roulement	(113,8) \$	(133,3) \$	(44,9) \$
Dette à long terme	4 507,8	3 688,3	3 587,3
Capitaux propres attribuables aux actionnaires	1 311,8	1 426,2	1 304,8
Capitaux propres	1 942,8	2 870,6	2 651,7
Total de l'actif	9 007,8	9 038,8	8 616,1

QUÉBECOR INC. ET SES FILIALES

SÉLECTION DE DONNÉES FINANCIÈRES TRIMESTRIELLES

(en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action)

	2012				2011			
	31 déc.	30 sept.	30 juin	31 mars	31 déc.	30 sept.	30 juin	31 mars
Exploitation								
Revenus	1 142,3 \$	1 059,1 \$	1 086,4 \$	1 064,0 \$	1 147,9 \$	1 014,8 \$	1 053,4 \$	990,5 \$
Bénéfice d'exploitation	370,8	352,8	357,8	322,2	369,2	319,7	358,5	294,3
Contribution au bénéfice net attribuable aux actionnaires :								
Activités d'exploitation poursuivies	56,0	52,1	48,7	39,3	55,6	40,0	60,0	35,9
Gain (perte) sur évaluation et conversion des instruments financiers	(22,3)	47,5	16,1	34,1	34,0	(16,3)	(2,3)	5,2
Éléments inhabituels	(24,5)	(81,0)	2,2	(0,5)	(4,2)	2,4	(2,5)	(6,8)
Bénéfice net attribuable aux actionnaires	9,2	18,6	67,0	72,9	85,4	26,1	55,2	34,3
Données par action de base								
Contribution au bénéfice net attribuable aux actionnaires :								
Activités d'exploitation poursuivies	0,89 \$	0,83 \$	0,77 \$	0,62 \$	0,87 \$	0,63 \$	0,93 \$	0,56 \$
Gain (perte) sur évaluation et conversion des instruments financiers	(0,35)	0,75	0,25	0,54	0,53	(0,26)	(0,03)	0,08
Éléments inhabituels	(0,39)	(1,28)	0,03	(0,01)	(0,06)	0,04	(0,04)	(0,11)
Bénéfice net attribuable aux actionnaires	0,15	0,30	1,05	1,15	1,34	0,41	0,86	0,53
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en millions)	62,7	63,1	63,5	63,5	63,5	63,9	64,3	64,3
Données par action diluée								
Contribution au bénéfice net attribuable aux actionnaires :								
Activités d'exploitation poursuivies	0,78 \$	0,83 \$	0,77 \$	0,61 \$	0,87 \$	0,62 \$	0,92 \$	0,55 \$
Gain (perte) sur évaluation et conversion des instruments financiers	(0,30)	0,75	0,25	0,54	0,53	(0,26)	(0,03)	0,08
Éléments inhabituels	(0,33)	(1,28)	0,03	(0,01)	(0,06)	0,04	(0,04)	(0,11)
Bénéfice net attribuable aux actionnaires	0,15	0,30	1,05	1,14	1,34	0,40	0,85	0,52
Nombre moyen pondéré d'actions diluées en circulation (en millions)	74,3	63,2	63,6	63,7	63,8	64,5	65,0	65,0